

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	83 (2001)
Artikel:	Imitations de sigillée et potiers du Haut-Empire en Suisse occidentale : archéologie et histoire d'un phénomène artisanal antique
Autor:	Luginbühl, Thierry
Kapitel:	II: Les imitations de sigillée : définition, origine et évolution
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-836121

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 31.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

II. Les imitations de sigillée : définition, origine et évolution

II.1 Définition et terminologie

Les céramiques régionales romanisées constituent un bon exemple des problèmes de sériation, de définition et de terminologie que pose l'étude de tout phénomène archéologique. Défini par W. Drack en 1945¹, puis discuté et précisé par D. Paunier en 1981² et 1986³, le terme d'« imitations de sigillée helvétiques » (« helvetische Terra sigillata-Imitation ») désigne une catégorie de vaisselle de table à pâte calcaire⁴ et revêtement rouge orangé ou, plus rarement, noir ou gris foncé (cuisson en mode A ou B⁵). Produite de l'époque augustéenne moyenne jusqu'au milieu du II^e siècle de notre ère, cette catégorie imite les techniques et, parfois, les formes des sigillées importées et a été principalement diffusée sur le Plateau suisse et en Valais.

Bien que la catégorie de mobilier connue sous ce nom ne présente guère de difficultés d'identification, cette appellation interprétative⁶ — « imitations de sigillée » — est à l'origine d'un long malaise⁷, principalement lié au fait qu'une partie de leur répertoire typologique est original, le plus souvent d'origine laténienne, et n'imite donc pas des formes importées. Cette ambiguïté terminologique ayant récemment conduit certains chercheurs à séparer les TSI en deux catégories en fonction de critères typologiques⁸, il était nécessaire de discuter ici en détail de la pertinence de l'appellation donnée au phénomène par W. Drack, en analysant successivement les niveaux méthodologique, technique, terminologique et épistémologique de ce vieux problème de la céramologie helvétique.

Sur un plan méthodologique, la notion de TSI⁹ qualifie une « catégorie » de céramiques, soit un groupe de productions présentant les mêmes caractéristiques artisanales (type d'argile, procédés de montage, traitement de surface et mode de cuisson) et attribuable à une période ainsi qu'à un cadre géographique. Défini en Suisse dans la thèse de D. Paunier¹⁰, ce concept est le premier stade de la description d'une céramique, auquel succède la détermination de la forme et du type. La définition d'une catégorie, dans cette démarche délibérément systématique, ne concerne donc que les particularités techniques d'un groupe de mobilier et non le répertoire de ses types, qu'ils soient d'origine locale ou directement inspiré par les sigillées importées. Le répertoire des TSI comporte, d'ailleurs, de nombreuses formes mixtes, mêlant influences italiques et traditions indigènes¹¹. D'autres catégories, comme les céramiques grises fines tardo-laténies ou les « gallo-belges »¹², présentent un répertoire composé de types de différentes origines. Servies par des appellations plus neutres, ces productions n'ont jamais été séparées en plusieurs catégories sur la base d'arguments typologiques.

1. Drack 1945, p. 17-20. Cette catégorie a été mise en évidence pour la première fois par K. Koenen en 1895.

2. Paunier 1981, p. 32 (imitations précoce de terre sigillée).

3. Paunier 1986, p. 265.

4. Argile fine, grasse, calcaire (plus de 8% de CaO), extraite de gisements glacio-lacustres quaternaires. Voir chapitre II.1.2.

5. Cuisson réalisée dans des fours à laboratoire en forme de dôme et sole percée de carneaux mettant en contact la charge à cuire avec les gaz de combustion et la fumée (voir chapitre II.2).

6. Et non descriptive comme celles de la plupart des catégories de céramiques (« céramique à revêtement argileux », « plats à engobe interne » ou « céramique grossière à pâte grise »).

7. Voir Paunier 1981, p. 32, Paunier 1986, p. 265 et *infra*.

8. Voir ci-dessous (notamment, note 25).

9. Abréviation de « Terra sigillata-Imitation » (Drack 1945). Voir chapitre I.1.

10. Paunier 1981, p. 29-44.

11. Voir *infra* et chapitre III.3.

12. Voir chapitre VII.1.

Au-delà des questions purement méthodologiques, la définition de la notion d'imitations de sigillée est, bien sûr, d'abord un problème céramologique qui pourrait être posé sous la forme d'une question simple : le mobilier désigné sous cette appellation présente-t-il une homogénéité technique qui justifie son regroupement au sein d'une, et d'une seule, catégorie ? Les ensembles de ratés d'atelier et les analyses physico-chimiques¹³ montrent à l'évidence que les différentes formes (imitées ou régionales) désignées sous l'appellation de TSI ont été réalisées par les mêmes artisans, dans les mêmes centres de production, selon les mêmes techniques artisanales et avec les mêmes types d'argile (voir chapitre suivant). Il n'existe donc pas de raison céramologique pour distinguer dans ce groupe plus de deux sous-catégories, usuellement désignées par les termes de TSI « technique rouge » et « technique grise », dont la seule différence est une cuisson respectivement oxydante ou réductrice¹⁴. Bien qu'elles soient très intéressantes pour tenter de distinguer des groupes de productions régionaux, les variations de qualités observées sur les différents sites de Suisse occidentale¹⁵ ne semblent pas devoir faire l'objet d'une catégorisation aussi rigide que la séparation en « Technikarten » de W. Drack¹⁶, dont les groupes ne correspondent d'ailleurs guère à ceux observés dans l'ouest du Plateau. L'absence de revêtement sur la surface interne de certains types de bols (Drack 21 et 22, principalement), bien que significative, n'a pas semblé devoir conduire à la distinction d'une sous-catégorie, qui les aurait séparés de formes de même origine, mais engobées à l'intérieur (comme les bols Drack 20)¹⁷. Pour des raisons méthodologiques (hiérarchisation de la description), le mode de décoration n'a pas, non plus, été pris en considération à ce niveau bien que les rares pièces à décor moulé aient été façonnées selon un procédé différent de celui mis en oeuvre pour les formes « lisses »¹⁸. La distinction entre les imitations de sigillée et les « céramiques à revêtement argileux » (RA), catégorie de vaisselle plus tardive, présentant des revêtements de couleurs et de luisances variées¹⁹, qui a suscité des débats parfois passionnés, a été conservée. Discutées au chapitre II.6, les différences entre les deux groupes, dont la production conjointe n'est attestée dans aucun atelier, justifient largement leur répartition en deux catégories distinctes et leur étude en tant que phénomènes particuliers.

13. Voir chapitre I.3.

14. Voir chapitre II.5.

15. Dureté des pâtes, couleur, luisance et adhérence des revêtements. Voir chapitres II.2.1 et II.6.

16. Drack 1945, p. 23.

17. Concernant ces engobages seulement externes, voir chapitre II.2.4.

18. Voir chapitres II.2.3 et IV.3.

19. Revêtements mats, luisants ou métalliques dont la couleur peut varier du beige clair au brun foncé ou au noir (le plus souvent brun orangé). Voir chapitre II.6.

20. Concernant l'histoire des sigillées italiennes et de leurs antécédents, voir Goudineau 1968, p. 318-356, Boardman 1985, p. 57-59, Hofmann 1986, p. 7-10, ou Ettlinger et al. 1990, p. 3-23.

21. Voir notamment Bémont et Jacob dir. 1986, p. 31-120 (travaux de A. Vernhet, notamment), Bémont et al. 1987, et Hofmann 1986, p. 11-19.

22. Voir notamment Bémont et Jacob dir. 1986, p. 121-164 (travaux de Ph. Bet et H. Vertet, notamment), Hofmann 1986, p. 20-25, et Delage, R., « Première approche de la diffusion des céramiques sigillées du centre de la Gaule en Occident romain », dans SFECAG, Actes du congrès d'Istres, Marseille, 1998, p. 271-314.

23. Pour les sigillées de l'Est et d'Argonne, voir entre autres Chenet, G., *La céramique gallo-romaine d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette*, Mâcon, 1941, Bémont et Jacob dir. 1986, p. 173-236, Hofmann 1986, p. 26-30 et Van Ossel, P., « La céramique « sigillée » d'Argonne », dans *Dossiers d'Archéologie*, 215, 1996, p. 46-53.

Si le terme d'imitations de sigillée semble ainsi qualifier un groupe de mobilier relativement bien défini, il reste encore à discuter de l'appellation elle-même, ce qui nous amène naturellement à la définition de la terre sigillée et à la notion d'imitation dans ce cas particulier.

Rappelons tout d'abord que les productions à vernis rouge désignées sous le terme de sigillées (*ars samia* en latin) se sont développées dans les royaumes hellénistiques de Méditerranée orientale (Pergame, notamment), avant de s'implanter en Italie aux alentours de -50. Principalement produites dans les grands ateliers toscans d'Arezzo et de Pise, les sigillées italiennes ont été massivement exportées dans les provinces occidentales et orientales de l'Empire et ont également été fabriquées dans des succursales, comme celle d'Ateius à Lyon²⁰. Ces productions vont perdre leur monopole à la fin de la période augustéenne, avec le développement des ateliers de La Graufesenque, en pays rutène (Condatomagus dans le Tarn), dont les sigillées au vernis plus luisant vont rapidement s'imposer en Gaule, puis dans tout le bassin méditerranéen²¹. Après une longue période de suprématie, les ateliers de Gaule méridionale vont décliner durant la période flavienne au profit de ceux de la Gaule centrale et tout particulièrement des *officinae* de Lezoux (Puy-de-Dôme)²². Les productions des ces ateliers arvernes connaîtront leur *floruit* à la période antonine, durant laquelle elles sont attestées jusqu'en Irlande, en Pologne et en Inde. Elles régresseront à leur tour dès la fin du II^e siècle et seront remplacées par celles des ateliers du nord-est de la Gaule (Rheinzabern, notamment), dont l'essor débute durant le règne d'Antonin ou de Marc-Aurèle. Les sigillées du Nord-Est ne connaîtront pas l'extraordinaire succès de celles du sud et du centre de la Gaule, mais elles perdureront jusqu'à la seconde moitié du III^e siècle, et même au IV^e avec les sigillées d'Argonne, qui constituent le dernier groupe de sigillées *stricto sensu*²³.

Sur le plan terminologique, la notion de terre sigillée a récemment été redéfinie par les « sigillologues » travaillant sur le mobilier des grands ateliers. Selon leurs études, fondées notamment sur des analyses physico-chimiques²⁴, ce terme ne doit être appliqué qu'à des productions présentant une argile calcaire, un vernis rouge et luisant (partiellement grésé), une cuisson à haute température de mode oxydant-oxydant (type « C »), réalisée dans un four à rayonnement²⁵, ainsi qu'une diffusion dépassant largement le cadre de la région, et même de la province, où elles étaient fabriquées. Les productions « helvétiques », avec leur revêtement de couleur orangée, souvent assez mat, leur cuisson en mode A ou B, à des températures relativement peu élevées, ainsi que leur diffusion limitée, ne peuvent donc être considérées comme de véritables sigillées, même s'il est évident que ces dernières ont servi de modèle aux artisans « helvétiques »²⁶. Le choix d'une argile calcaire, les méthodes de montage et, surtout, de tournassage, l'engobage et l'estampillage de certaines formes, communs aux deux catégories, montrent en effet que les productions « helvétiques » imitent bel et bien les techniques de la sigillée, tout en gardant une certaine originalité sur le plan typologique²⁷.

Ces constatations nous amènent ainsi à considérer que le terme d'imitations de sigillée, en tant que catégorie, se justifie du point de vue céramologique ou, au moins, qu'il n'est pas moins heureux que d'autres appellations classiques comme « céramique campanienne » ou « sigillée lisse »²⁸. Bien qu'imparfaite, cette appellation paraît plus adaptée que les autres terminologies proposées, attribuant les TSI au groupe des sigillées ou mêlant le niveau de la catégorie à celui de la typologie²⁹. La définition technique, céramologique, du phénomène étant bien arrêtée, sa dénomination n'a d'ailleurs qu'une importance limitée, ce qui incite encore à conserver une appellation largement connue et utilisée, en Suisse comme à l'étranger³⁰, et qui, d'ailleurs, serait très difficile à remplacer³¹.

Si l'appellation d'imitations de sigillée paraît ainsi pouvoir être conservée, le qualificatif « d'helvétique » (« helvetisch ») introduit par Drack doit encore être discuté. Ce groupe ayant été aussi produit sur le territoire de la colonie de Nyon, en Valais, chez les Rauraques de la région de Bâle et, peut-être, dans le vicus allobroge de Genève, ce rattachement à un nom de peuple doit être relativisé, d'autant plus que la catégorie étudiée est un excellent exemple pour démontrer que les faciès culturels ne correspondent guère au découpage des provinces et des cités³². Le territoire helvète étant néanmoins le centre de ce phénomène céramologique, le terme traditionnel « d'helvétique » semble pouvoir être conservé, mais entre guillemets, pour situer notre groupe au sein du vaste ensemble des céramiques gallo-romaines imitant les techniques de la terre sigillée³³.

La catégorie de mobilier étudiée ici sera donc désignée sous l'appellation classique d'imitations de sigillée « helvétiques » et considérée comme un groupe cohérent, à l'intérieur duquel ne seront distinguées que les sous-catégories fondées sur le mode de cuisson : TSI « technique rouge » (TSI) et TSI « technique grise » (TSI TG).

Ne nous leurrons pas, cependant : une réalité archéologique est toujours difficile à définir et présente immanquablement des cas-limites. Les imitations de sigillée n'échappent pas à cette règle. Un certain flou existe, par exemple, entre les TSI « technique grise » et certaines productions à surface noire, lissée ou parfois engobée, généralement désignées sous l'appellation de « terra nigra » (TN) et principalement constituées de bols, de pots et de tonnelets. La limite entre ces deux groupes, convenons-en, est généralement fixée par la typologie³⁴, mais ce problème, particulier aux faciès du centre du Plateau (Avenches, Aegerten, Soleure, Berne-Enge), ne concerne qu'une faible quantité de mobilier et sera peut-être résolue par l'archéométrie³⁵. Des bols à collarette imitant le type Hof. 12 d'Avenches, dont la surface ne présente pas de revêtement, constituent un autre cas-limite. Ces récipients à pâte fine et à cuisson réductrice, produits dans les mêmes ateliers que des exemplaires

²⁴. Voir, notamment, Picon, M., Vichy, M. et Meille, E., « Composition of the Lezoux, Lyon and Arezzo Samian Ware », dans *Archeometry*, 13.2, 1971, p. 191-208, Picon, M., et al., « Composition of the La Graufesenque, Banassac and Montans Terra Sigillata », dans *Archeometry*, 17.2, 1975, p. 191-199, Bémont et Jacob dir. 1986, p. 9-17 (entre autres), Picon 1989, Sciau, P., Werweft, M., Bémont, C. et Vernhet, A., « Recherche sur les températures de cuisson et la nature des engobes des céramiques sigillées de la Graufesenque », dans *Revue d'Archéométrie*, 16, 1992, p. 89-95, Passelac, M. et Vernhet, A., « Céramique sigillée sud-gauloise », dans Py et al. 1993 (*Lattara* 6), p. 569-580, Bocquet, A. et Picon, M., « La Graufesenque et les autres ateliers de la Gaule du Sud : problèmes d'analyses et de techniques », dans *SPECAC*, 1994, p. 75-82. Présentation générale du phénomène dans Paunier 1981, p. 31 et dans Hofmann 1986.

²⁵. Four à tubulures dans lequel la charge à cuire n'est pas en contact avec les gaz de combustion et la fumée.

²⁶. Les productions d'excellente qualité de l'atelier lausannois de la Péniche (Néron-Flavien), dont la température de cuisson est parfois proche de celle des sigillées, ne remplissent pas les autres critères (mode de cuisson, exportation à grande échelle) et ne peuvent donc être considérées comme de « vraies » sigillées. Voir Lousonna 4, p. 5 et 14, et CRS, p. 35.

²⁷. Voir notamment Wells, C. M., « "Imitations" and the spread of sigillata manufacture », dans Ettlinger et al. 1990, p. 24-25 et Desbat et al. 1997, p. 220-222 (discussion sur le terme d'imitation, retenu pour qualifier des productions lyonnaises techniquement fort semblables aux TSI « helvètes »).

²⁸. Le terme moderne de sigillée vient du latin *sigillum*, en l'occurrence poinçonné de décorateur (ou « mouliste »), instrument qui n'entre pas dans la fabrication des productions lisses; les céramiques à vernis noir « campaniennes » ont été produites dans différentes régions méditerranéennes, notamment en Etrurie et en Sicile.

²⁹. « Sigillées D » dans Haldimann et al. 1991 (p. 143); « qualité B » (au sein des sigillées), dans Haldimann et Rossi 1994 (p. 58); séparation de la catégorie en deux groupes : « TS Imitationen » (regroupant les formes imitées et l'assiette Drack 4, sans véritable modèle importé) et « Keramik mit keltischer Form und römischer Technik » (Drack 20-22, tonnelets), dans Schucany 1996 (p. 93-103, 117-135), « Céramique engobée de forme indigène (Drack 21-22 etc.) » dans CRS, p. 36-40, notamment.

³⁰. Voir notamment *SPECAC*, Actes du Congrès de Millau, 1994, p. 17.

engobés, sont généralement considérés comme des imitations de sigillée et ont été comptabilisés dans les tableaux des chapitres II.2.1 et III.4.1.

Répétons encore, pour conclure, que le terme d'imitations de sigillée, que nous conservons, n'est pas parfait et que ces principales qualités sont d'être largement connu et de recouvrir une notion dont la valeur et les limites sont aujourd'hui bien comprises. Le répertoire des productions qu'il désigne ne pouvant être séparé en deux groupes de formes bien distincts, l'un directement imité de modèles importés et l'autre purement indigène³⁷, il paraît préférable d'aborder la question des formes de manière plus fine, sur un plan purement typologique, conformément aux méthodes de description hiérarchisées en vigueur en Romandie. Il n'y a donc pour nous pas de « vraies » ou de « fausses » TSI, mais un phénomène hybride complexe, dont nous ignorons l'appellation antique...

31. Les nouvelles appellations proposées (voir note précédente) n'ont jamais été reprises dans d'autres publications que celles où elles sont apparues. Le mot de la fin, sur ce sujet, revient peut-être à Dragenorff qui, après avoir réalisé que l'appellation de « Belgische Ware » (qu'il avait lui-même créée) n'était pas idéale sur le plan géographique, décida pourtant de la conserver car « chacun sait de quoi il s'agit ». Dragenorff, H., « Die Fundstücke aus dem grossen Lager und dem Uferkastell, 1901-1902 », *Ausgrabungen bei Haltern II*, Mitteilungen der Altertums Komission für Westfalen, 3, 1903, p. 79.

32. Voir chapitre VII.2.

33. Cercle de la « gallo-belge » (*terra rubra*, *terra nigra*), notamment. Voir chapitre VII.1.2.

34. Les imitations de formes importées et les bols Drack 20 sont classés parmi les TSI, les autres parmi les TN.

35. Un programme d'analyses à la microsonde permettrait de distinguer clairement les pièces engobées de celles simplement lissées et fumigées.

36. Ateliers des Faubourgs nord-est, notamment. Voir chapitre VI.1.1.

37. Les formes de tradition indigène présentent un traitement « à la romaine » et plusieurs types originaux.

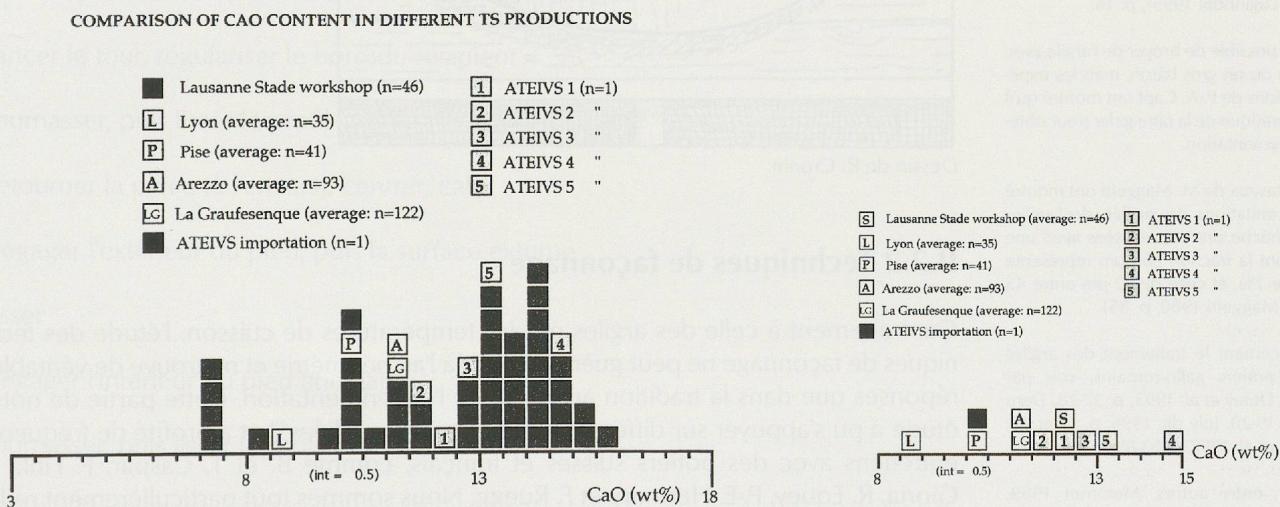
II.2 Techniques et procédés de fabrication

La définition technique des imitations de sigillée est, bien évidemment, liée aux procédés de fabrication de cette catégorie, mieux connus aujourd'hui grâce aux apports de l'expérimentation et de l'archéométrie. Les différentes étapes de la production des TSI sont présentées ci-dessous en suivant l'ordre du processus artisanal, de la sélection de l'argile au défournement, sous la forme de paragraphes techniques proches d'une « marche à suivre »³⁸. L'organisation de cette production, ainsi que l'outillage et les infrastructures qu'elle nécessite, sont présentés aux chapitre VI.1.3 et VI.1.4.

II.2.1 Sélection et préparation des argiles

Les nombreuses analyses chimiques ou minéralogiques réalisées sur des imitations de sigillée de différents sites³⁹ ont montré que les producteurs de TSI utilisaient de manière systématique une terre fine, grasse et calcaire, contenant généralement entre 10% et 13% de CaO⁴⁰. Différentes de celles utilisées dans les mêmes ateliers pour les parois des fours ou les céramiques communes⁴¹, ces argiles sont très proches de celles utilisées dans les grands ateliers de sigillées (voir fig. II.1) et démontrent une sélection délibérée, ainsi que la volonté de produire une céramique avec une terre semblable à celle de ses modèles importés. Bien qu'elles demeurent très proches sur le plan géologique, les argiles employées dans les différentes régions productrices de TSI se distinguent par une légère variation de leur teneur en certains minéraux (quartz, illite, chlorite, plagioclase, etc.) et donc en éléments chimiques (Si, Fe, Al, Mg, etc.)⁴². Sans signification artisanale, ces différences sont très précieuses pour la caractérisation de groupes de référence physico-chimiques régionaux et pour les tentatives d'attribution de pièces estampillées à un site de production, comme celles réalisées par A. Zanco⁴³.

Fig. II.1 Proportions de calcite des sigillées d'Arezzo, de La Graufesenque et des imitations de Lousonna.



Données fournies et mises en forme par A. Zanco.

³⁸ Les résultats de cette étude ont été publiés dans la revue *Homo Faber* (Luginbühl 1998¹).

³⁹ Voir Maggetti 1980 (p. 83-85, notamment), Jornet 1982 et travaux récents de A. Zanco (voir chapitre I.3). Pour les généralités concernant la sélection et la préparation des argiles, voir par exemple Memmot 1989, p. 9-18, Dufay et al. 1993, p. 26-27 et 36-37 ou Joly dir. 1996, p. 20.

⁴⁰ Zanco 1999, p. 3 et 41.

⁴¹ Kaenel et al. 1982, p. 107 (analyses de M. Maggetti), Zanco 1999, p. 26-27.

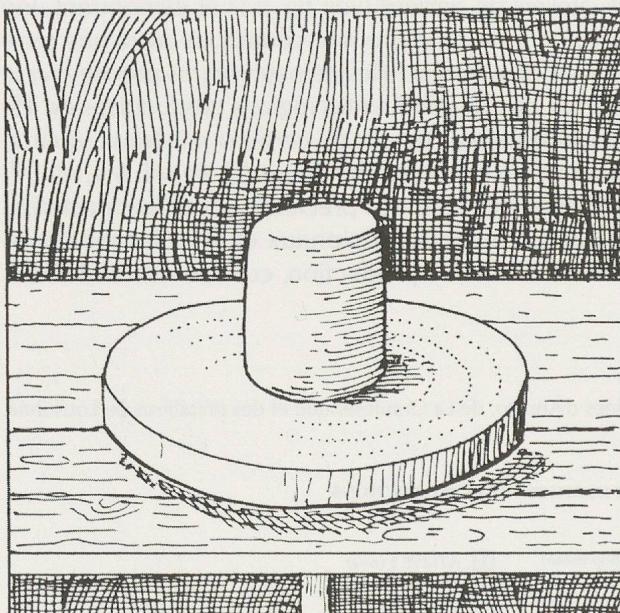
⁴² Ces disparités sont dues aux particularités des faciès quaternaires régionaux et non à un traitement.

⁴³ Zanco 1999, chapitre 3. Les faciès minéralogiques de Lousonna, Yverdon et Avenches ont pu être clairement distingués.

Au vu de leur composition minéralogique, les argiles utilisées pour la fabrication des imitations de sigillée semblent provenir de dépôts glacio-lacustres quaternaires, dont certains ont pu être localisés. L'argile utilisée par les artisans de Lousonna, en effet, paraît avoir été extraite de gisements affleurant dans les vallées de la Mèbre et du Flon, à environ 1 km au nord de l'agglomération, à proximité immédiate des voies en direction des *vici* d'Yverdon et de Moudon⁴⁴. La terre utilisée dans l'atelier yverdonnois du potier Faustus, quant à elle, provient peut-être du vallon d'En Calamin, situé à moins d'1 km⁴⁵. Des hypothèses ont également été proposées pour l'origine des argiles utilisées par les potiers avenchois et pourraient probablement être vérifiées par des analyses.

Une fois extraite, l'argile utilisée pour produire des TSI était certainement laissée à « pourrir » pour améliorer sa plasticité, puis était broyée⁴⁶, épurée et enfin décantée pour obtenir une pâte d'une finesse idéale pour le tournage et le tournassage⁴⁷. Cette terre devait ensuite être stockée dans des fosses humides et couvertes, avant d'être modelée en pains ou « bouteilles », sans doute calibrés, prêts à être façonnés⁴⁸.

Fig. II.2 Pain ou « bouteille » d'argile prêt au tournage.



Dessin de R. Cronin.

⁴⁴. Voir Villaret et Burri 1965 et Maggetti 1980, p. 85.

⁴⁵. Voir Luginbühl 1995¹, p. 16.

⁴⁶. Il est possible de broyer de l'argile avec les pieds ou un gros bâton, mais les expérimentations de P.-A. Capt ont montré qu'il est très pratique de la faire geler pour obtenir sa fragmentation.

⁴⁷. Les travaux de M. Maggetti ont montré que les imitations de sigillée de l'atelier de La Péniche ont été réalisées avec une argile dont la fraction >63 µm représente moins de 1%, et celle de <2 µm entre 45 et 60% (Maggetti 1980, p. 85).

⁴⁸. Concernant le traitement des argiles par les potiers gallo-romains, voir par exemple Dufay et al. 1993, p. 27-28, Deru 1996, p. 19-20, Joly dir. 1996, p. 11 et 20, et Dufay et al. 1997, p. 63-69.

⁴⁹. Voir, entre autres, Memmot 1989, p. 19-91, Dufay et al. 1993, p. 38-43, Deru 1996, p. 19-20, et Dufay et al. 1997, p. 70-79. Rappelons également les expérimentations menées à Augst par J. Weiss (Weiss 1979, notamment).

⁵⁰. Les résultats des travaux de ce chercheur seront prochainement publiés.

⁵¹. Le fonctionnement des tours, probablement mis par un volant actionné avec le pied, fait l'objet d'un paragraphe au chapitre concernant les ateliers (VI.1.3).

II.2.2 Techniques de façonnage

Contrairement à celle des argiles ou des températures de cuisson, l'étude des techniques de façonnage ne peut guère recourir à l'archéométrie et ne trouve de véritables réponses que dans la tradition artisanale et l'expérimentation. Cette partie de notre étude a pu s'appuyer sur différentes expériences publiées⁴⁹ et a profité de fréquents entretiens avec des potiers suisses et français, comme B. et T. Caspar, P. Fink, F. Gioria, R. Equey, P.-E. Hermay et F. Ruegg. Nous sommes tout particulièrement redétable à P.-A. Capt⁵⁰, dont les très nombreuses expérimentations ont permis de reproduire à l'identique la quasi totalité des formes du répertoire des TSI et de retracer précisément la succession des opérations nécessaires à leur réalisation.

Identique à celle des sigillées, la technique de façonnage des imitations « helvétiques » peut être décomposée en trois étapes principales : le tournage, le tournassage et les finitions. Le potier, en effet, devait tout d'abord tourner une ébauche de la forme désirée⁵¹, puis attendre qu'elle atteigne en séchant la « consistance du cuir » pour la reprendre sur le tour et la tournasser (ou tournoiser), afin de donner au vase son

profil définitif. Réalisé au moyen d'une estèque⁵² et d'un tournassin⁵³, ce second passage sur le tour était parfois suivi par l'apposition d'un décor et d'une estampille.

Bien que les gestes précis des potiers antiques ne puissent être restitués avec certitude, les expérimentations de P.-A. Capt permettent de proposer un modèle d'organisation du travail présenté ici sous la forme de la démarche nécessaire à la réalisation d'une forme ouverte, comme une coupe ou un bol.

TOURNAGE

- Prendre un pain d'argile, battre la pâte pour enlever l'air
- Façonner à la main une motte cylindrique
- Placer la motte au centre de la girelle, lancer le tour
- Vérifier le centrage
- Régulariser la motte et creuser l'intérieur
- Monter une ébauche de la forme désirée
- Décoller la pièce de la girelle, laisser sécher

TOURNASSAGE

- Attendre que la pâte de la pièce prenne la consistance du cuir
- Replacer l'ébauche au centre de la girelle, vérifier le centrage
- Caler la pièce avec trois boulettes ou un boudin d'argile
- Lancer le tour, régulariser le bord du récipient
- Tournasser, puis lisser le profil interne
- Retourner la pièce (à l'envers), centrer, caler
- Dégager l'extérieur du pied, puis la surface externe
- Lisser
- Dégager l'intérieur du pied annulaire
- Tournasser, puis lisser le profil externe

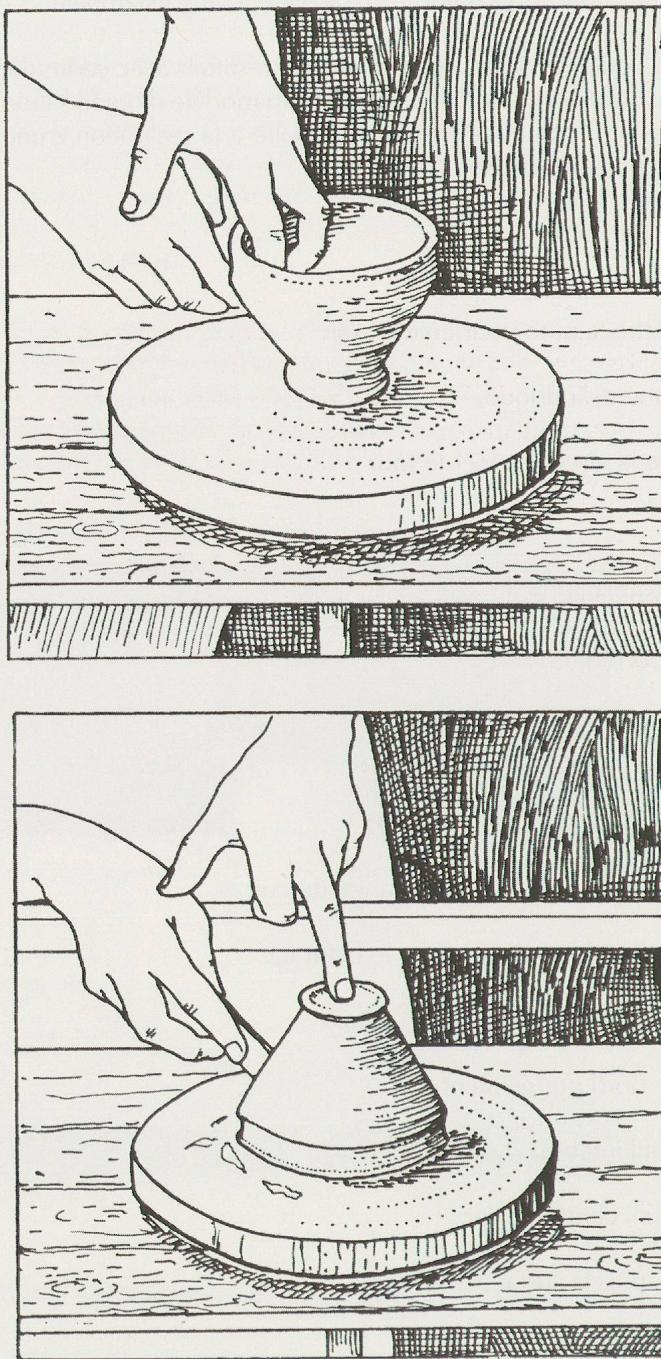
FINITIONS

- Retourner la pièce (à l'endroit), centrer, caler
- Entreprendre les finitions du bord
- Eventuellement, réaliser un décor et apposer d'une estampille
- Mettre à sécher dans un endroit sec, chaud, ombragé et aéré

⁵². Lissoir en os, en corne, en tôle de bronze, en fer ou en schiste permettant de profiler et de lisser les surfaces (concernant l'outillage, voir chapitre VI.1.3).

⁵³. lame en fer de forme variable, servant à dégager des cordons, creuser des cannelures ou façonner le pied annulaire.

Fig. II.3 Tournage et tournassage (coupe Ha. 8/Hof. 5).



Dessin de R. Cronin.

Cette technique de façonnage ne varie guère pour la réalisation des autres formes du répertoire de la catégorie. Les assiettes, néanmoins, posent des problèmes lors de leur séchage, de leur tournassage ou de leur manipulation (risques d'affaissement ou de déformations), auxquels les potiers remédiaient probablement en soutenant leurs parois avec des boulettes d'argile et en utilisant des plateaux de bois pour leur retournement. Les formes fermées, comme les gobelets et les tonnelets, ne présentent pas de difficulté particulière de façonnage, à part de légers risques d'affaissement au séchage, et ne peuvent être tournassées et lissées que sur leur surface externe.

Comme leurs modèles en sigillée, les très rares imitations de sigillée « ornées » (imitations de bols Drag. 29 et 37)⁵⁴ ont été tournées dans des moules présentant des motifs en creux. Seule la partie supérieure de ces récipients, montée hors du moule,

54. Voir chapitre IV.3

devait faire l'objet d'un tournassage pour donner le profil désiré à la lèvre, alors que les surfaces sans décor (la paroi interne, notamment) ne nécessitaient qu'un lissage à l'estèque puis au chiffon. Quelques fragments de moules et un poinçon, retrouvés à Lousonna-Vidy⁵⁵, attestent l'utilisation de ce procédé sur le Plateau suisse dès l'époque flavienne, mais ce mode de façonnage est resté très minoritaire, si ce n'est insignifiant.

La principale particularité de la technique de façonnage des imitations de sigillées, comme d'ailleurs des sigillées lisses⁵⁶, réside donc dans l'importance du travail de tournassage qui permet d'obtenir des formes aux arêtes et aux carènes marquées, de dégager les lèvres et les pieds annulaires ou de marquer les profils de gorges, de cannelures ou de cordons. Directement héritée de l'expérience des potiers méditerranéens et, notamment, des fabricants de céramique « campanienne »⁵⁷, la reprise sur le tour d'une ébauche est en rupture avec les traditions artisanales laténienes qui ne l'adopteront que tardivement⁵⁸, sous l'influence romaine, pour accentuer des carènes ou creuser le pied de certains récipients.

Les formes d'origine laténienne⁵⁹ produites en TSI nécessitant un travail de tournassage aussi important que celles imitant des modèles importés, l'ensemble de la catégorie peut donc être considéré comme homogène aussi bien du point de vue de la composition des argiles que de celui des techniques de façonnage, directement inspirées par celles des sigillées d'importation.

II.2.3 Décoration et estampillage

Les techniques de décoration des imitations de sigillée se répartissent en trois grands groupes : les décors à la lame vibrante, ceux à la barbotine et les décors moulés. Etudiés en détail au chapitre IV, ces différents procédés ne sont ici que brièvement présentés, pour retracer toutes les étapes de la production des imitations de sigillée.

Les décors à la lame vibrante, ou guillochis, sont de loin les plus fréquents sur les TSI et se présentent sous la forme de petites incisions régulières tracées en faisant vibrer une lame coudée sur la panse, le bord ou le fond d'un récipient. Mise en oeuvre après le tournassage, lors des finitions, cette technique permet d'obtenir soit des bandeaux de guillochis externes sur la panse ou la lèvre du récipient, soit des disques guillochés internes sur son fond⁶⁰.

Apparue sur les sigillées italiennes les plus tardives et, surtout, sur les services dits « flaviens » de la Graufesenque⁶¹, la décoration à la barbotine consiste à dessiner sur un récipient avec une argile semi liquide⁶². Ce type de décor, réalisé avant que la pièce tournassée ne soit complètement sèche, n'a que peu été employé par les producteurs de TSI dont les motifs, sauf exceptions, ne s'écartent guère des très classiques « feuilles d'eau ».

Les décors moulés ont, quant à eux, été obtenus en tournant le récipient dans un moule avec des motifs en creux, qui apparaîtront en relief sur le vase. Identique à celle employée dans les grands centres de production de sigillées, cette technique n'a que très peu été utilisée par les artisans « helvètes » durant le Haut-Empire.

Réalisé à la fin du processus de façonnage et de décoration, l'estampillage — c'est à dire l'impression d'une marque portant le nom du potier ou du propriétaire d'atelier à l'aide d'un poinçon — ne présente pas de difficulté technique particulière outre l'obligation d'un geste précis, ferme, mais pas trop appuyé, pour éviter de percer le fond du vase, encore plastique. Les estampilles sont presque exclusivement représentées sur des coupes et des assiettes imitant des types de sigillées importées (voir chapitre V.1.4).

55. Voir Paunier et Kaenel 1982 et Luginbühl 1994¹, p. 159-161.

56. Voir notamment Ettlinger et al 1990, p. 26-27 (sigillée italique) ou Bémont et al. 1987, p. 10 (sigillée gauloise).

57. Voir Morel 1981, p. 493-501.

58. Dans nos régions, peu avant La Tène Finale (LT D1). Voir par ex. *Chronologie, datation archéologique en Suisse*, Antiqua 15, p. 236-237.

59. Comme les bols Drack 20 à 22. Voir chapitre III.3.

60. Alors que les bandeaux guillochés ne sont que décoratifs, les disques guillochés internes avaient peut-être avant tout une fonction utilitaire (permettre un meilleur flux des gaz et éviter les collages, voir chapitre IV.1).

61. Leurs premiers représentants apparaissent dès le règne de Néron. Notion définie par A. Vernhet (Vernhet 1976). Voir aussi Bémont et Jacob dir. 1986, p. 99-100.

62. Voir chapitre IV.2.

II.2.4 L'engobage

Après environ une semaine de séchage⁶³, les potiers engobaient les pièces (façonnées et décorées) en les trempant dans un bain d'argile affinée très liquide⁶⁴ qui, après la cuisson, leur donnait un revêtement semblable, si ce n'est identique, à celui des sigillées.

La couleur, la luisance et l'adhérence d'un engobe sont fonction de sa composition chimique, de sa finesse et de sa cuisson. Le premier de ces trois facteurs, la composition de l'argile, influe sur la couleur et l'adhérence d'un revêtement. Les oxydes de fer donnent une coloration rouge après une cuisson oxydante, par exemple, et un engobe fait à partir de la même argile que le vase adhère mieux. La finesse de l'engobe, quant à elle, joue un rôle important dans sa luisance, par la faculté d'abaisser sa température de fusion et d'obtenir ainsi un meilleur grésage (ou vitrification). La cuisson, enfin, influence le résultat final selon deux facteurs principaux : la température, qui intervient sur la luisance, et son mode, oxydant ou réducteur, qui détermine la couleur de la pâte et du revêtement.

Les analyses à la microsonde effectuées par A. Zanco⁶⁵ ont montré que les producteurs d'imitations de sigillée « helvétiques » ont utilisé des engobes beaucoup plus fins et homogènes que l'argile employée pour le montage des récipients. Comme ceux des « vraies » sigillées, ces engobes sont également plus riches en fer et en aluminium que la terre des vases et plus pauvres en CaO⁶⁶, caractéristiques qui ne peuvent provenir d'un traitement des argiles, mais bien d'une sélection. Indispensables à l'obtention d'un revêtement orangé et luisant, ces propriétés, leur haute teneur en fer surtout, attestent le choix de gisements spécifiques pour la préparation des vernis, conclusion à laquelle conduisent également les expérimentations. Les nombreux essais réalisés par P.-A. Capt depuis 1996 montrent, en effet, que seules des terres « jaunes » ou « rouges », et donc riches en fer, permettent de parvenir à des résultats semblables à ceux des potiers gallo-romains et corroborent les données archéométriques pour confirmer que ces derniers n'utilisaient pas la même argile pour les vases et pour leurs revêtements.

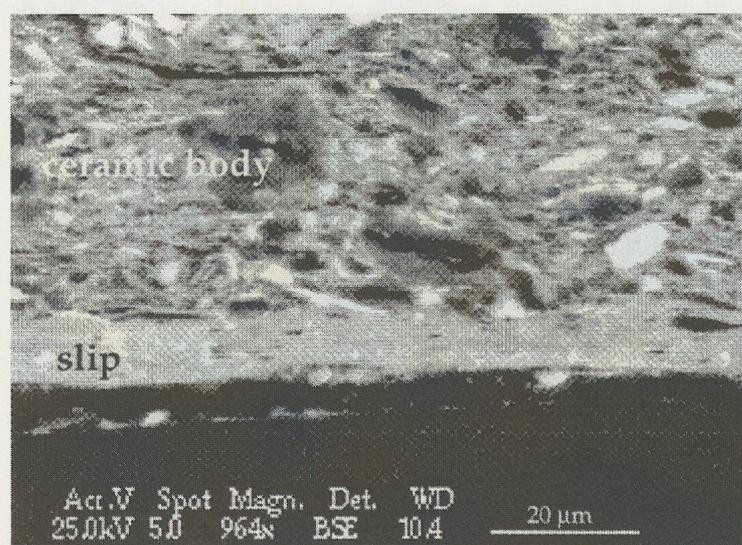
63. Voir notamment Bémont et al. 1987, p. 10.

64. Environ 40 grammes d'argile par litre.

65. Zanco 1999, chapitre 5.

66. Zanco 1999, p. 128-133. Ces caractéristiques se retrouvent aussi dans les engobes des sigillées. Voir, notamment, Picon 1998¹.

Fig. II.4 Pâte et engobe : lame mince colorisée.



Zanco 1999, p. 131, fig. 5.10.

La finesse de ces engobes, révélée par les analyses, ne se rencontre guère dans les argiles naturelles et a certainement été obtenue par décantations successives. Malgré l'absence de témoignages archéologiques concernant directement les TSI, les installations découvertes sur différents sites permettent de penser que les potiers « helvétiques » utilisaient des canaux ou des bassins de lévigation pour affiner leurs argiles⁶⁷. Différentes expérimentations ont montré que des installations simples permettent d'obtenir des engobes semblables à ceux des TSI, dont la finesse peut être facilement estimée « sous la dent ». Bien qu'il soit difficile de le démontrer, il est possible que les artisans antiques aient ajouté un fondant dans leurs engobes (cendres de prêles ou de fougères, par exemple) pour abaisser leur point de fusion et obtenir des revêtements plus luisants.

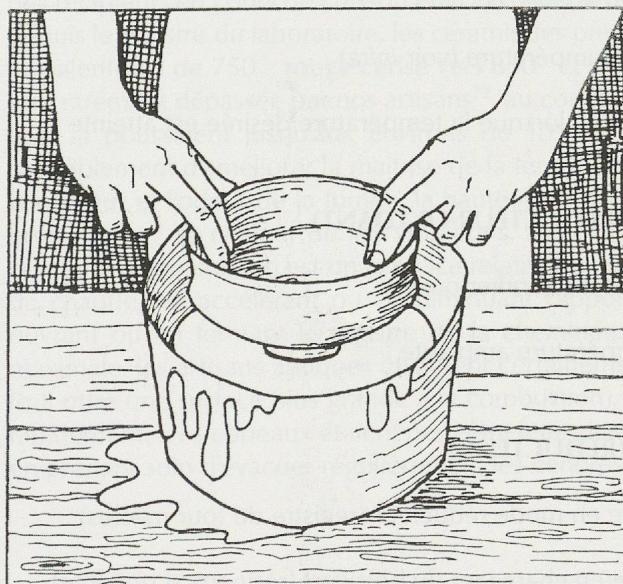
L'engobage se faisait très certainement en tenant les pièces par leur pied (ce qu'attestent de fréquentes empreintes digitales à cet endroit), pour les tremper dans une cuve d'engobe (voir fig. II.5). Le revêtement seulement externe⁶⁸ de certaines formes, comme les bols Drack 21 et 22, présente, assez paradoxalement, plus de difficultés techniques et ne peut avoir été réalisé qu'en deux temps. Il est très probable, en effet, que les potiers aient tout d'abord plongé le récipient dans l'engobe en le tenant par l'intérieur des parois pour revêtir sa surface externe, jusqu'au niveau de la base de la lèvre puis, après une période de séchage, qu'ils l'aient replongé partiellement, cette fois-ci à l'envers (fond en haut), pour engober l'intérieur et l'extérieur de son bord. La raison de ce traitement est encore incertaine, mais la présence de résine (*cummis* ou *resina*) à l'intérieur de certains exemplaires permet de supposer qu'il était destiné à permettre une meilleure adhérence de ce type de revêtement, appliqué bien sûr après la cuisson. Communes aux traditions artisanales celtique et méditerranéenne⁶⁹, ces poissages avaient pour fonction de rendre les récipients imperméables et sont particulièrement fréquents à l'intérieur de vases servant à contenir des liquides (voir chapitre III.1).

⁶⁷. Voir, par exemple, Tuffreau-Libre 1992, p. 9, Dufaÿ 1996², p. 105, Deru 1996, p. 20-21, et chapitre VI.1.3.

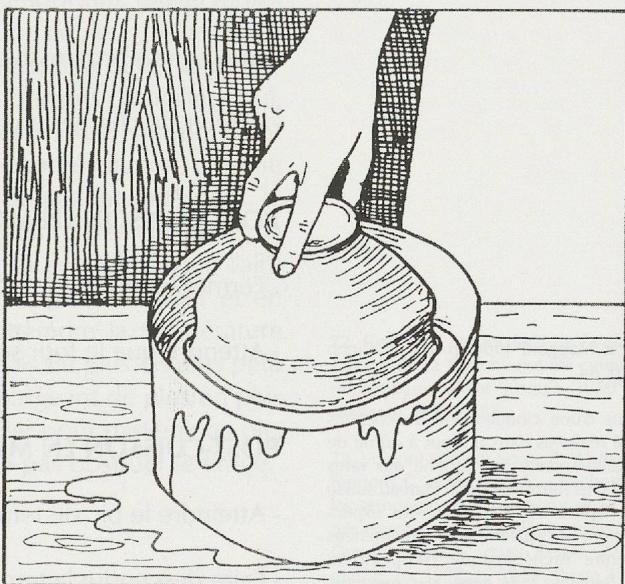
⁶⁸. Seule la lèvre du récipient est engobée à l'intérieur.

⁶⁹. Décris par Pline l'Ancien (*Naturalis Historiae*, 14-16), ces poissages sont bien connus à l'intérieur des amphores (voir, par exemple, Laubenthaler, F., *Le temps des amphores en Gaule, vins, huiles et sauces*, Paris, 1990, p. 6) ainsi que dans les bouteilles et les pots laténiens, notamment en pays éduen (voir par exemple Barral et Luginbühl 1995, p. 260-263). Concernant ces revêtements à l'intérieur des bols TSI, voir Pavlinec, M., *Aegerten (Kanton Bern) in römischer Zeit. Eine Gewerbszone an einer wichtigen Verkehrskreuzung im schweizerischen Mittelland*, Berne, 1994, chapitres 5.7 et 5.8.

Fig. II.5 Engobage externe d'un bol caréné Drack 21.



Dessins de R. Cronin.



II.2.5 La cuisson

La cuisson des imitations de sigillée peut être étudiée à partir de trois sortes de données : les vestiges de structures de combustion, l'archéométrie et l'expérimentation. Bien que les informations concernant les fours utilisés par les fabricants de TSI soient extrêmement pauvres, il ne fait aucun doute que ces derniers aient cuit leur productions dans des fours bicaméraux, dont quelques exemplaires de petites dimensions ont été retrouvés sur le Plateau (laboratoire d'environ 1 m³ à Avenches, voir chapitre V.1.3). Très fréquent en Gaule romaine, ce type de four d'origine méditerranéenne, dont le laboratoire en dôme était séparé de la chambre de chauffe par une sole percée de carneaux, permettait d'obtenir des pièces oxydées ou réduites (cuisson en mode A ou B).

Le principal apport de l'archéométrie est de permettre de situer la température de cuisson habituelle des TSI entre 900 et 950 °C⁷⁰. Comme pour les procédés de façonnage, l'expérimentation se révèle la source d'informations la plus riche pour tenter de restituer le déroulement pratique d'une cuisson, qui peut être divisée en quatre grandes phases — les préparatifs, la montée de la température, la post-cuisson et le défournement — dont les différentes étapes sont présentées ci-dessous sous la forme d'une marche à suivre, principalement fondée sur les travaux de P.-A. Capt⁷¹.

PREPARATIFS

- Empiler la charge à cuire dans le laboratoire
- Caler les pièces avec des supports et des séparateurs
- Refermer la porte du four
- Colmater la porte avec de l'argile

MONTEE DE LA TEMPERATURE

- Préchauffer le four (séchage des pièces)
- Augmenter progressivement la température (voir *infra*)
- Arrêter de charger en combustible lorsque la température désirée est atteinte

POST-CUISSON EN MODE A (REDUCTEUR-OXYDANT)

- Fermer le registre à 90% et laisser l'alandier ouvert
- Attendre que le four soit à température ambiante

POST-CUISSON EN MODE B (REDUCTEUR)

- Atteindre le pic de température en mode réducteur (registre du four mi-clos)
- Faire descendre la température en chargeant du bois vert (résineux si possible)
- Fermer complètement le registre du four (colmater à l'argile molle)
- Abaisser la température jusqu'à environ 300° en continuant à charger du bois vert à un rythme décroissant

⁷⁰. Voir Maggetti 1980, p. 85 et Zanco 1999, p. 84.

⁷¹. Plus d'une cinquantaine de cuissons ont été réalisées dans un four à dôme de type gallo-romain, très proche des rares exemplaires retrouvés sur le Plateau suisse (voir chapitre VI.1.3). Différentes expérimentations ont également pu être menées au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray. Voir aussi, par exemple, Montagu 1989, Memmot 1989, p. 165-180, Greff 1991, Dufay et al. 1993, p. 78-86, Deru 1996, p. 22-23, et Dufay et al. 1997, p. 79-97. Il n'est pas certain que la démarche présentée soit exactement celle des artisans gallo-romains, mais elle permet d'arriver à des résultats « identiques ».

Pour obtenir une céramique bien noire (et non seulement grise), il est probable que les potiers antiques procédaient à un fumigeage :

- Rouvrir le registre du four
- Charger l'alandier avec du bois vert et des aiguilles de résineux
- Monter la température jusqu'à environ 600° dans une atmosphère très enfumée
- Refermer le registre et abaisser la température en continuant à charger le même combustible à un rythme décroissant
- Attendre que le four soit à température ambiante

DEFOURNEMENT ET SELECTION

- Ouvrir la porte ou démonter le dôme du four
- Sortir prudemment la céramique
- Laver les pièces et vérifier leur qualité (détection d'éventuelles fissures en faisant « sonner » les pièces)
- Rejeter les ratés et conditionner les pièces réussies pour la vente

Avec des fours de petites dimensions comme ceux retrouvés à Avenches, l'ensemble du processus, de l'allumage au défournement, devait durer environ 24 heures pour une cuisson oxydante et 36 pour une cuisson réductrice. Il est probable qu'il ait été programmé de manière à ce que le pic de température soit atteint durant la nuit, l'obscurité étant idéale pour observer et donc pour diriger la combustion. La maîtrise de la température, indispensable pour éviter les accidents (déformations, éclatement, fusion, sous-cuisson), devait faire appel à différents indices parmi lesquels la couleur des récipients en cours de cuisson était certainement le plus important. Observables depuis le registre du laboratoire, les céramiques présentent une couleur rouge foncé aux alentours de 750°, rouge cerise vers 850° et rouge cerise clair à 950°, température rarement dépassée par nos artisans⁷², au contraire des fabricants de sigillées qui, eux, la poussaient jusqu'aux environs de 1050°⁷³. D'autres indices permettaient probablement d'améliorer la maîtrise de la température et de son évolution, comme la couleur et l'odeur de la fumée, la hauteur de la colonne de gaz incandescent, le bruit du four, sa chaleur ou ses vibrations. Sollicitant ainsi quatre des cinq sens, la conduite d'une cuisson est un exercice relativement délicat, qui se règle depuis l'aire de chauffe, en accélérant ou en diminuant l'apport de bois dans l'alandier et en ouvrant ou en fermant le registre de la cheminée. Pour atteindre la température maximale, les artisans antiques utilisaient certainement du bois de plus en plus petit (qui offre une surface plus grande à la combustion), en le chargeant de plus en plus rapidement. Des copeaux étaient peut-être jetés dans l'alandier pour parvenir au pic, en prenant soin d'évacuer régulièrement les cendres pour ne pas obstruer le tirage.

72. Certaines productions de l'atelier lausannois de La Péniche ont été cuites à des température allant jusqu'à 1050°. Voir Maggetti 1980, p. 85.

73. Voir notamment Sciau, P., Werweft, M., Bémont, C. et Vernhet, A., « Recherche sur les températures de cuisson et la nature des engobes des céramiques sigillées de la Graufesenque », dans *Revue d'Archéométrie*, 16, 1992, p. 89-95, Picon 1989 ou Batigne 1995 (tableaux 2 et 3, notamment). Les céramiques prennent une couleur orangée aux environs de 1050° et orange clair aux abords de 1150°, température à laquelle des récipients fabriqués avec une argile comme celle TSI se déformerait avant de s'affaisser complètement.

II.3 Précurseurs et date d'apparition

II.3.1 Les premières imitations

Sans remonter aussi loin que les imitations de céramique massaliote des résidences principales du Hallstatt final⁷⁴, l'étude des imitations de sigillée du Haut Empire doit être précédée de celle des imitations de céramiques méditerranéennes de La Tène finale, dont elles découlent en partie.

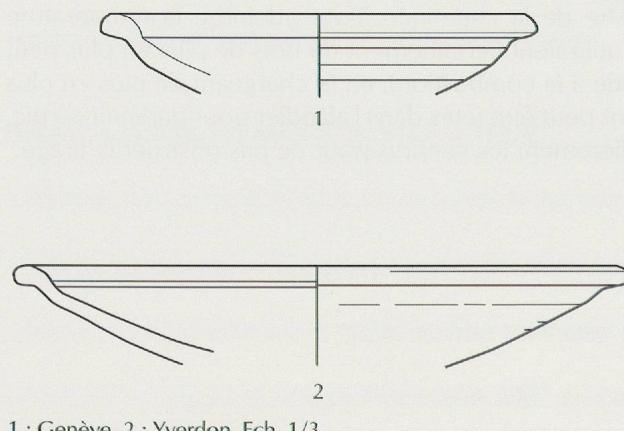
Inconnues durant La Tène ancienne et moyenne⁷⁵, les premières productions régionales imitant des types de vaisselle importée semblent apparaître dès la fin du II^{ème} siècle avant notre ère sur différents sites de Suisse occidentale. Plusieurs groupes de fonction, de technique et de chronologie variées s'y sont développés jusqu'à la période augustéenne, parmi lesquels les plus importants semblent être les imitations de campaniennes à pâte claire et bord peint, celles en céramique grise fine, celles en céramique à pâte claire (dont le fond est parfois engobé), les imitations de parois fines, les cruches, les plats à engobe interne et les mortiers.

Imitations de campaniennes à bord peint

En l'état des données, le plus ancien groupe de productions imitant des formes importées dans l'ouest du Plateau suisse semble être celui des imitations d'assiettes campaniennes Lamb. 36 (voir fig. II.6) en céramique à pâte claire, ornées d'un bandeau peint blanc sur le méplat de la lèvre. Attestées dans l'horizon 2 du port « celtique » de Genève (n° 1), daté par dendrochronologie de -123 à -95⁷⁶, elles sont aussi attestées à Yverdon dans les niveaux antérieurs à l'établissement du rempart à poutres verticales dont les bois ont été abattus aux alentours de l'an 80 avant notre ère (n° 2)⁷⁷. Contemporaines et de facture fort semblable, les assiettes des deux sites présentent des pâtes nettement différentes qui permettent de supposer qu'elles n'ont pas été produites au même endroit⁷⁸.

La rareté des ensembles de La Tène D1 ne permet pas encore de savoir si ce groupe était également représenté sur d'autres sites du Plateau, mais la présence de ces productions dans deux agglomérations distantes de près de 75 km rend cette hypothèse très probable. Nous ne chercherons pas à tirer des conclusions historiques à partir d'une petite dizaine de tessons, mais ces productions caractéristiques peuvent être considérées comme un élément dénotant des liens entre l'oppidum helvète d'*Eburodunum* et l'agglomération allobroge, déjà rattachée à la province de Transalpine (future Gaule Narbonnaise)⁷⁹.

Fig. II.6 Imitations d'assiettes Lamb. 36 à bord peint.



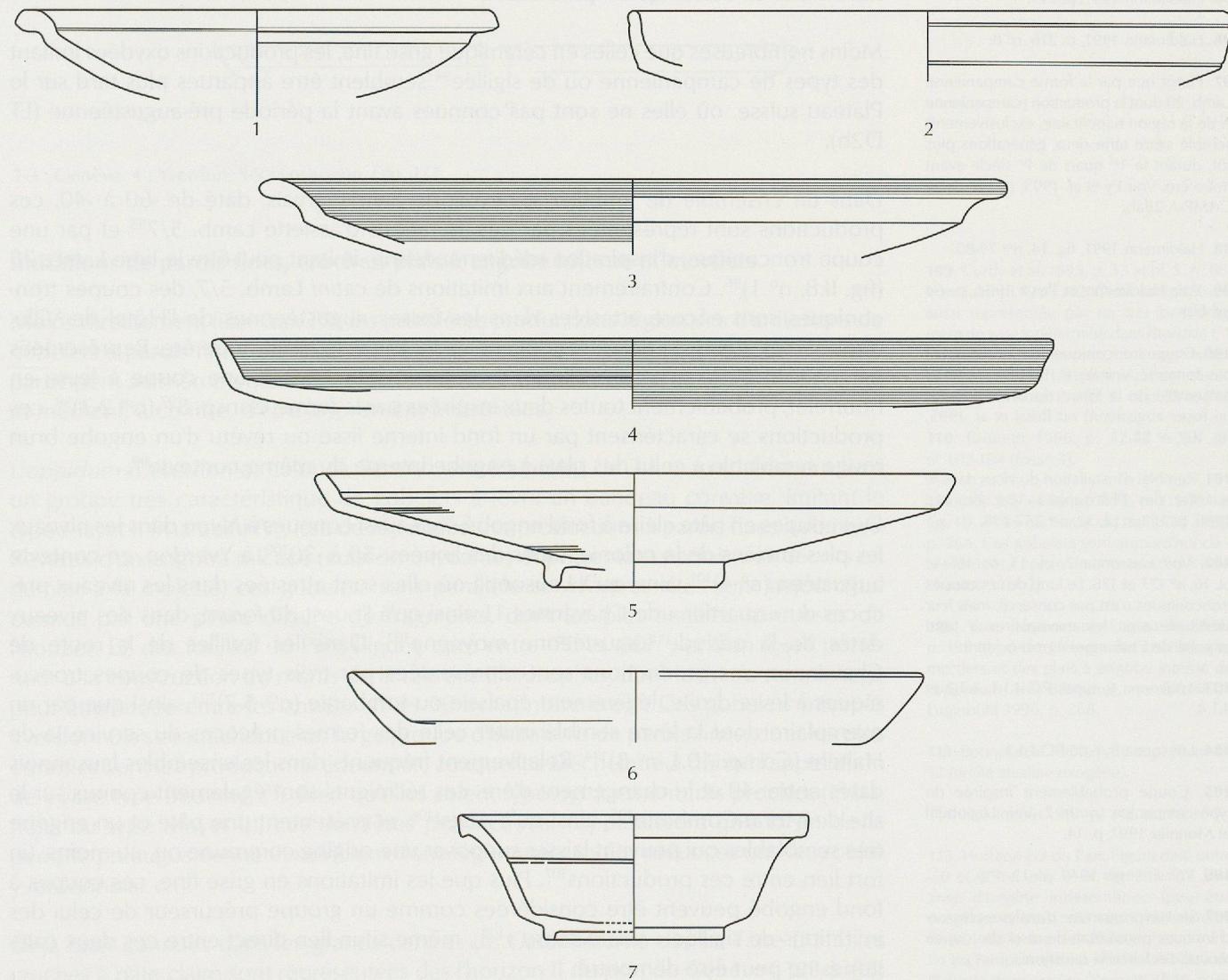
1 : Genève. 2 : Yverdon. Ech. 1/3.

Imitations en céramique grise fine

Bien connues en Gaule interne depuis la fin du II^{ème} siècle avant notre ère⁸⁰, les imitations de campanienne en céramique grise fine⁸¹ sont attestées à Yverdon dans les niveaux scellés par l'édification du *murus* de -80, sous la forme d'imitations d'assiettes Lamb. 36 (fig. II.7, n° 1)⁸². Dès le début de La Tène D2, des imitations du type plus tardif Lamb. 5/7 (n° 2) apparaissent dans l'horizon E 2 du Parc Piguet (env. -70 à -50)⁸³, ainsi que dans un fossé postérieur à la construction du *murus* dont la fin du remplissage est située durant la période pré-augustéenne (env. -40/-30)⁸⁴.

Des ensembles récemment mis au jour sur l'*oppidum* de Genève (prison St.-Antoine) ont livré quelques fragments d'imitations d'assiettes Lamb. 5 et 36, dans des niveaux attribuables à La Tène D1⁸⁵. Des assiettes imitant le type Lamb. 5/7, encore associées à des imitations de Lamb. 36, sont attestées dès le milieu du I^{er} siècle avant J.-C. dans le secteur de Saint-Gervais (n°s 3-4)⁸⁶. Encore bien représentées dans la région genevoise à l'époque augustéenne⁸⁷, ces imitations en grise fine semblent connaître un élargissement de leur répertoire durant cette dernière période, marqué notamment par l'intégration de modèles italiques, comme les assiettes et les coupes du service I de Haltern (n° 7)⁸⁸.

Fig. II.7 Imitations de campanienne en céramique grise fine.



1-2 : Yverdon. 3-4 et 7 : Genève. 5-6 : Lousonna. Ech. 1/3.

80. Pour le pays éduen voir Joly et Barral 1992, p. 103. En territoire séquane (Besançon), voir Guilhot *et al.* 1992, p. 228.

81. Productions à pâte dure et surface lissée, plus ou moins fumigée.

82. Brunetti, étude en cours.

83. Horizon E2 (env. -70 à -50), voir Curdy *et al.* 1995, p. 32 et pl. 6, n° 93.

84. Fossé 3, voir Brunetti 1996, p. 80 et pl. 14, n° 112.

85. Communication de M.-A. Haldimann.

86. Horizon datable de -60 à -40 (d'abord situé entre -40 et -20). Voir Haldimann 1991, fig. 1, n° 13 (Lamb. 36) et 12 (Lamb. 5/7).

87. Assiettes Lamb. 5/7, 36 et coupes tronconiques. Fouilles de l'Hôtel de Ville. Voir Haldimann et Rossi 1995, fig. 13, n° 57, 64, 65 et 66. Voir aussi (pour les deux types) Paunier 1981, p. 319 et 320.

88. Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 68, n° 54 (coupe Ha. 7c).

Dans la région lausannoise, encore mal documentée pour les périodes antérieures à la période augustéenne, le rare mobilier recueilli sur l'établissement de hauteur de la Cité ne présente qu'une imitation d'assiette Lamb. 5 en céramique grise fine, provenant d'un ensemble attribué à La Tène D2 (2ème ou 3ème quart du 1^{er} siècle avant notre ère)⁸⁹. A Lousonna-Vidy, les niveaux de l'horizon 2 de la parcelle Chavannes 11 (situé entre environ -40 et -20) ont livré deux variantes d'assiettes à bord droit imitant le type campanien Lamb. 5/7 ou, moins probablement, la forme arétine Consp. 1.1 (n°s 5-6), dont les exemplaires les plus tardifs sont attestés jusqu'à la fin de la période tibérienne⁹⁰. L'extrême pauvreté de l'horizon 1 de cette fouille (env. -50 à -40, 15 individus) et la quasi absence d'ensembles antérieurs ou contemporains, empêchent d'en savoir plus sur ce groupe de production dans la région lausannoise, lacune qui sera peut-être comblée par la reprise des données sur le centre du *vicus* et l'étude du mobilier de ses niveaux les plus anciens⁹¹.

89. Pièce associée, notamment, à des lèvres d'amphores Dr. 1b. Voir Eglloff et Farjon 1983, pl. 40, n° 13 (fragment attribué au groupe des écuelles à bord rentrant de tradition laténienne, mais dont le profil est beaucoup plus proche du type Lamb. 5).

90. Horizon 5, Lousonna 9, p. 117.

91. S. Berti, S. Reymond et C. Brunetti, étude en cours.

92. Haldimann 1991, pl. 1, n° 16.

93. Le mobilier laténien recueilli sur la colline de Saint-Triphon (territoire nantuate, Kaenel *et al.* 1984) ne présente aucune imitation régionale d'importation méditerranéenne.

94. Imitations de Lamb. 36 à bord peint exceptées. Voir ci-dessus.

95. Haldimann 1991, p. 215.

96. Haldimann 1991, p. 216, n° 8.

97. Plutôt que par la forme campanienne Lamb. 28 dont la production (campanienne A de la région napolitaine, exclusivement) semble s'être tarie deux générations plus tôt, durant le 1^{er} quart du 1^{er} siècle avant notre ère. Voir Py *et al.* 1993, p. 148, Type CAMP-A 28ab.

98. Haldimann 1991, fig. 14, n°s 79-80.

99. Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 64 (n° 80).

100. Coupe tronconique dont le bord n'est pas conservé. Voir Rossi 1989, fig. 16, n° 39 (ensemble de la Place du Marché, sous un foyer augustéen) ou Rossi *et al.* 1995, fig. 107, n° 33.

101. Remblai d'installation du *vicus* dans le quartier des Philosophes. Voir Brunetti 1996, p. 123 et pl. 32, n°s 257-258.

102. Voir Lousonna 2, pl. 15, n° 166 et pl. 16, n° 177 et 178. Le fond de ces coupes tronconiques n'est pas conservé, mais leur similitude avec les exemplaires à fond engobé de Chavannes 11 est évident.

103. Lousonna 9, types PC 4.1.1, 4.1.2 et 4.1.4.

104. Lousonna 9, type PC 4.1.3.

105. Coupe probablement inspirée du type campanien Lamb. 2. Voir Luginbühl et Monnier 1997, p. 14.

106. Voir Ettlinger 1949, pl. 11, n° 6.

107. Seul un programme d'analyses physico-chimiques permettrait de résoudre ou, au moins, d'éclaircir la question.

108. Voir chapitre II.1.

En Valais, des imitations d'assiettes Lamb. 5/7 en grise fine sont attestées dans l'horizon C de Massongex⁹², daté d'environ -40 à -25. Le faible nombre d'individus des horizons antérieurs et l'extrême rareté des ensembles valaisans plus anciens⁹³ laissent ouvertes toutes les hypothèses concernant la date d'apparition et le développement des imitations de campaniennes dans la haute vallée du Rhône ou d'éventuelles disparités entre les territoires des différents peuples qui l'occupaient.

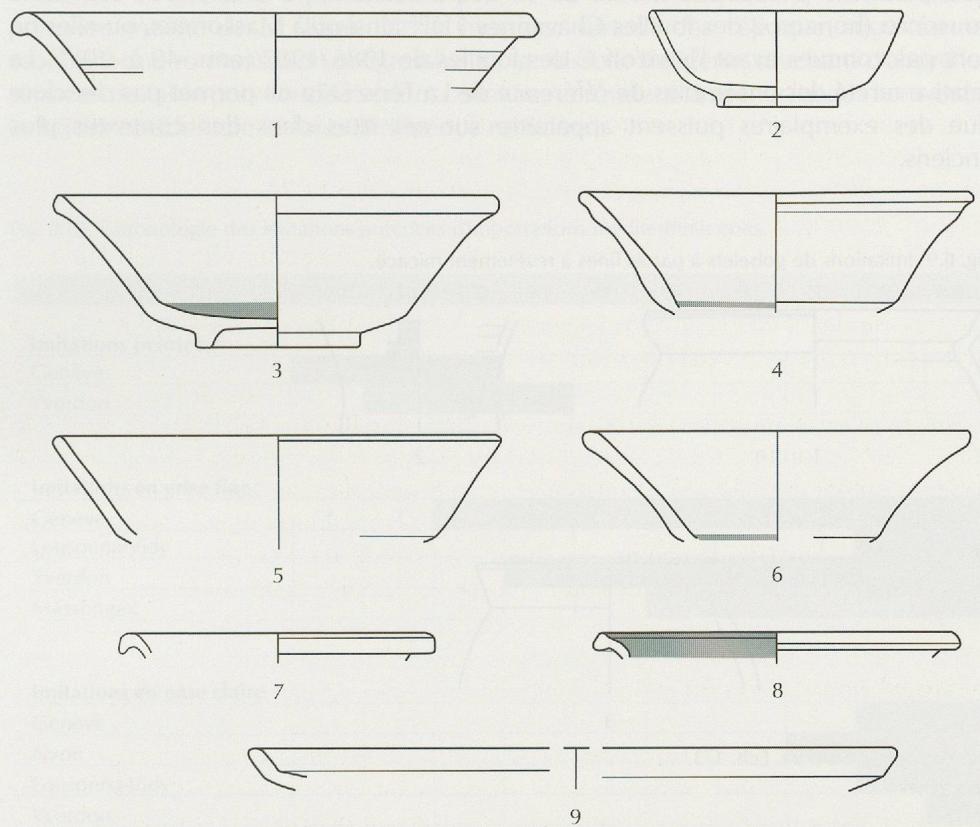
Imitations en céramique à pâte claire

Moins nombreuses que celles en céramique grise fine, les productions oxydées imitant des types de campanienne ou de sigillée⁹⁴ semblent être apparues plus tard sur le Plateau suisse, où elles ne sont pas connues avant la période pré-augustéenne (LT D2b).

Dans un ensemble de mobilier genevois de Saint-Gervais, daté de -60 à -40, ces productions sont représentées par des imitations d'assiette Lamb. 5/7⁹⁵ et par une coupe tronconique, d'inspiration méditerranéenne, imitant peut-être le type Lamb. 28 (fig. II.8, n° 1)⁹⁶. Contrairement aux imitations de *catini* Lamb. 5/7, des coupes tronconiques sont encore attestées dans les fosses augustéennes de l'Hôtel de Ville, attribuables aux deux dernières décennies du 1^{er} siècle avant notre ère. Représentées par une coupelle à paroi oblique, sans lèvre détachée, et une coupe à lèvre en bourselet, probablement toutes deux inspirées par la forme Consp. 8⁹⁷ (n°s 2-3)⁹⁸, ces productions se caractérisent par un fond interne lissé ou revêtu d'un engobe brun rouge semblable à celui des plats à engobe interne du même contexte⁹⁹.

Des coupes en pâte claire à fond engobé sont aussi connues à Nyon dans les niveaux les plus anciens de la colonie, datés des années -50 à -30¹⁰⁰, à Yverdon, en contexte augustéen (n° 4)¹⁰¹, ainsi qu'à Lousonna où elles sont attestées dans les niveaux pré-coques du « quartier » de Chavannes 11 ainsi qu'à l'ouest du *forum*, dans des niveaux datés de la période augustéenne moyenne¹⁰². Dans les fouilles de la route de Chavannes, ces productions sont représentées par trois types de coupes tronconiques à lèvre droite, légèrement épaisse ou tombante (n°s 5-7)¹⁰³, ainsi que par un exemplaire dont la lèvre semble imiter celle des formes précoques du service de Haltern (Consp. 10.1, n° 8)¹⁰⁴. Relativement fréquents dans les ensembles lausannois datés entre -40 et le changement d'ère, ces récipients sont également connus sur le site de Morat-Combette¹⁰⁵, ainsi qu'à Augst¹⁰⁶, et présentent une pâte et un engobe très semblables qui peuvent laisser supposer une origine commune ou, au moins, un fort lien entre ces productions¹⁰⁷. Plus que les imitations en grise fine, ces coupes à fond engobé peuvent être considérées comme un groupe précurseur de celui des imitations de sigillée « *stricto sensu* »¹⁰⁸, même si un lien direct entre ces deux catégories ne peut être démontré.

Fig. II.8 Imitations de campanienne et de sigillée en céramique à pâte claire.



1-3 : Genève. 4 : Yverdon. 5-9 : Lousonna. Ech. 1/3.

Imitations de parois fines, cruches, plats à engobe interne et mortiers

Moins directement liées aux TSI, les premières productions régionales d'imitations de gobelets à parois fines, de cruches, de plats à cuire à engobe interne et de mortiers participent au même phénomène de romanisation de la culture matérielle laténienne et méritent, à ce titre, d'être brièvement présentées.

L'oppidum d'Yverdon et celui de Sermuz, situé à moins de 3 km au sud-est ont livré un groupe très caractéristique de gobelets à lèvre en bandeau convexe, imitant le type Mayet II (Marabini IV), issu du répertoire des productions à parois fines italiennes. Revêtus d'un engobe micacé (cuisson oxydante) et présentant parfois des décors en damier à la molette, ces gobelets sans parallèle sur d'autres sites sont aujourd'hui connus par une petite dizaine de fragments, dont les plus anciens sont issus de l'horizon E2 des fouilles du Parc Piguet, daté entre -70 et -50¹⁰⁹, et d'un fossé postérieur à la construction du *murus* de la rue des Philosophes, dont la fin du remplissage peut être située entre les années 40 et 30 avant notre ère¹¹⁰. Ces gobelets micacés yverdonnois se rattachent à un large groupe d'imitations de parois fines, dont les plus connues sont les productions éduennes, auxquelles Déchelette a donné l'appellation de « vase type Beuvray »¹¹¹. Bien qu'elles soient typologiquement très proches (imitations du type Mayet II), ces dernières productions n'apparaissent qu'à la fin de la période préaugustéenne et semblent donc légèrement moins précoces que le groupe yverdonnois.

Déjà bien connues dans les grands centres de Gaule interne dès La Tène D1¹¹², les cruches à pâte claire sont représentées dès l'horizon II du port de Genève (-123 à -95) par deux exemplaires importés¹¹³, puis par des productions probablement régionales

109. Curdy et al. 1995, p. 33 et pl. 5, n° 88. Voir aussi pl. 7, n° 112. Cette catégorie est aussi représentée par un très petit fragment de type indéterminé dans l'horizon E 1 de la même stratigraphie, situé approximativement durant le premier tiers du 1^{er} siècle avant notre ère (p. 31 et pl. 5, n° 71).

110. Brunetti 1996, p. 42-43 et pl. 13, n° 102-104 (fossé 3).

111. Voir Joly et Barral 1992, p. 119-121 et fig. 10, n° 95 ou Barral et Lugrinbühl 1996, p. 264. Ces gobelets sont aujourd'hui classés dans le « cercle de la terra rubra » (voir chapitre VII.1.2).

112. Voir, notamment, Lugrinbühl 1996, p. 199 (typo-chronologie des cruches, des mortiers et des plats à engobe interne de l'oppidum de Bibracte) ou Barral et Lugrinbühl 1996, p. 268.

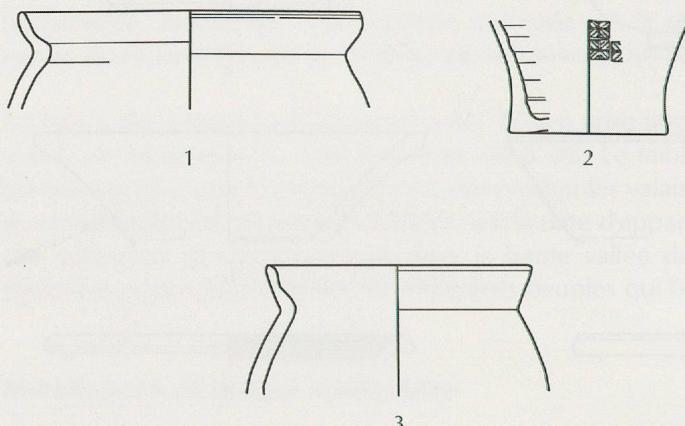
113. Bonnet et al. 1989, p. 12 et p. 15, n° 11-12 (argile alcaline exogène).

114. Haldimann 1991, p. 215 et 216, n° 7.

115. Horizon E 3 du Parc Piguet daté entre -50 et -25. Curdy et al. 1995, p. 27. Une anse d'origine indéterminée (peut-être exogène) a aussi été retrouvée dans le fossé 1 de la rue des Philosophes dont la fin du remplissage est située au milieu du 1^{er} siècle de notre ère (Brunetti 1996, p. 67 et pl. 1, n° 5).

à l'époque pré-augustéenne (-60 à -40)¹¹⁴. Les cruches ne sont attestées à Yverdon qu'à partir de la seconde moitié du 1^{er} siècle avant notre ère¹¹⁵, tout comme à Lousonna (horizon 2 des fouilles Chavannes 11)¹¹⁶ ainsi qu'à Massongex, où elles ne sont pas connues avant l'horizon C des fouilles de 1986/1987 (env. -40 à -20)¹¹⁷. La relative rareté des ensembles de référence de La Tène D2a ne permet pas d'exclure que des exemplaires puissent apparaître sur ces sites dans des contextes plus anciens.

Fig. II.9 Imitations de gobelets à parois fines à revêtement micacé.



116. Ensembles datés de -40 à -20. Lousonna 9, p. 95.

117. Une cruche italique y est par contre connue dès l'horizon B (-70 à -50?). Voir Haldimann et al. 1981, p. 148-149 et 157.

118. Curdy et al. 1995, p. 32 et pl. 5, n° 87.

119. Fin du remplissage située entre -40 et -30. Brunetti 1996, p. 79 et pl. 13, n° 106.

120. Là encore, seul un programme d'analyses physico-chimiques serait à même de résoudre le problème.

121. A Genève, les plats à engobe interne ne sont pas encore attestés dans des contextes antérieurs aux fosses augustéennes de l'Hôtel de Ville (Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 40 et fig. 12, n° 40-45). A Lousonna, ils y sont déjà attestés dans l'horizon 1 des fouilles Chavannes 11 (env. -50 à -40, Lousonna 9, p. 87) et à Massongex dans l'horizon C des fouilles 1986/1987 (Haldimann et al. 1991, p. 157).

122. Pour Bibracte, voir Luginbühl 1996, p. 202-204 (apparition dès la fin de la 1^{ère} moitié du 1^{er} siècle avant notre ère). Pour Besançon, voir Guilhot et al. 1992, p. 295 (premières occurrences de la catégorie entre -40 et -30).

123. Notamment à Bibracte, voir Luginbühl 1996, p. 204-206 et Besançon, voir Guilhot et al. 1992, p. 295 (premières occurrences entre -40 et -30).

124. Haldimann 1991, p. 215.

125. Lousonna 9, horizon 4 (env. -10/1 à 10/20).

126. Horizon G des fouilles 1986/1987 (env. -10 à 10). Voir Haldimann et al. 1991, p. 161 et pl. 13, n° 176.

Les *patinae* à engobe interne, plats à cuire d'origine italienne, sont attestées dès la fin de la première moitié du 1^{er} siècle avant notre ère à Yverdon (horizon E2 du Parc Piguet daté d'environ -70 à -50¹¹⁸ et fossé 3 de la rue des Philosophes¹¹⁹), où elles sont représentées par des productions, probablement gauloises, dont la provenance précise reste incertaine¹²⁰. Bien que ces plats ne soient pas connus sur les autres sites de Suisse occidentale à une date aussi ancienne¹²¹, il est probable qu'ils y soient également apparus au moins dès le milieu du 1^{er} siècle, époque à partir de laquelle ils semblent connaître un net essor dans les principaux centres de la Gaule de l'Est¹²².

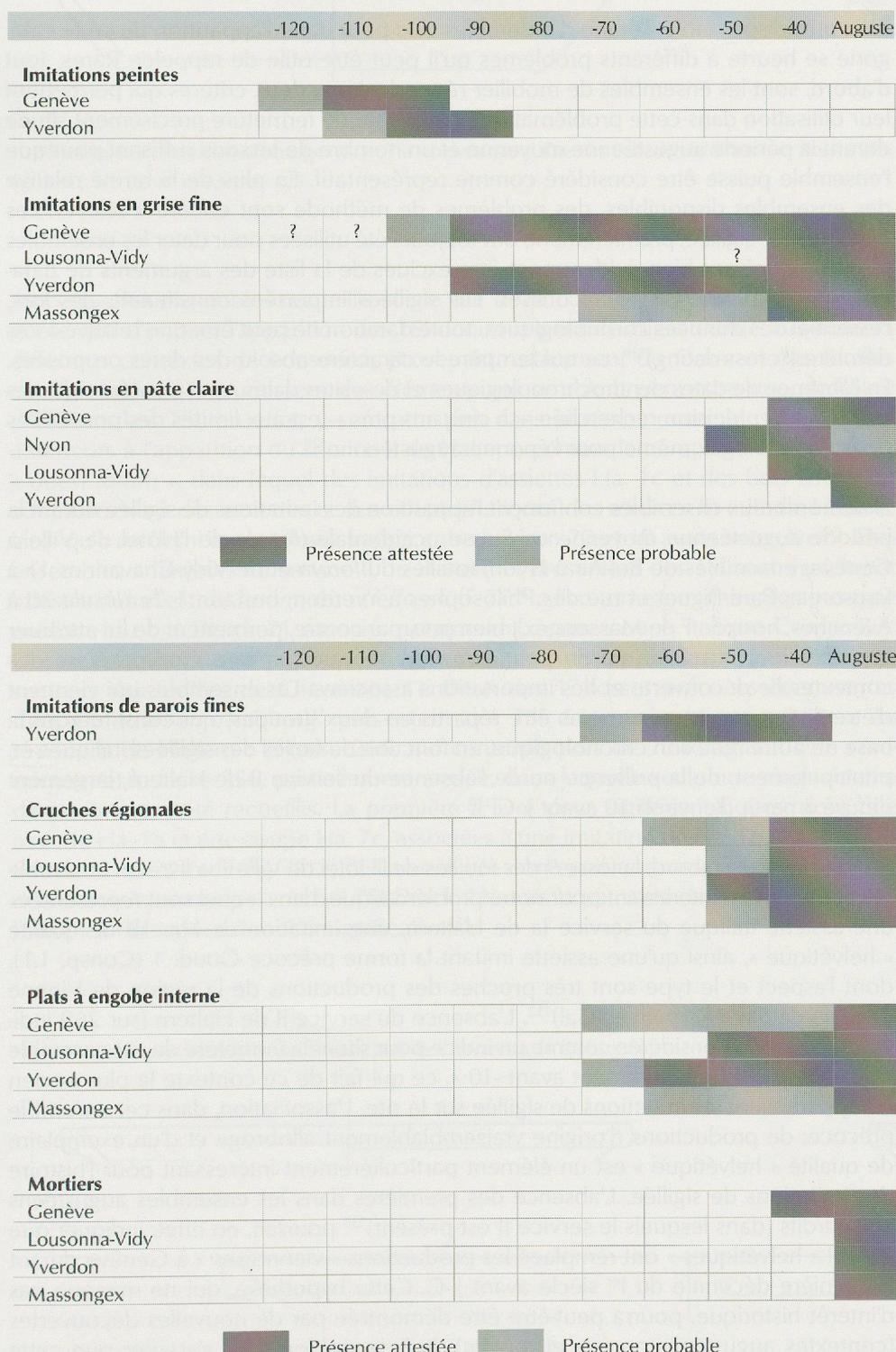
Instruments classiques de la « batterie de cuisine » méditerranéenne, les mortiers sont attestés au moins dès le milieu du 1^{er} siècle avant notre ère dans les centres les plus romanisés de Gaule interne¹²³, mais semblent apparaître légèrement plus tard dans l'ouest du Plateau suisse et en Valais. Attestés par un unique exemplaire dans l'ensemble pré-augustéen de Saint-Gervais, à Genève¹²⁴, ils ne sont pas connus à Lousonna¹²⁵ ou à Massongex¹²⁶ avant la dernière décennie du 1^{er} siècle avant notre ère.

Etat des questions

Bien qu'elles ne permettent pas de répondre à toutes les questions concernant les imitations précoce de céramiques méditerranéennes en Suisse occidentale, les données disponibles sont suffisantes pour proposer un premier modèle d'évolution que de nouvelles découvertes devront préciser, compléter et, peut-être, contredire. Présentés selon leurs chronologies et leurs principaux sites de trouvaille dans les tableaux ci-dessous, les différents groupes de productions mis en évidence sont des marqueurs du plus grand intérêt pour étudier les formes et le rythme de la romanisation culturelle. Plus que l'importation de récipients de tradition étrangère, leur imitation, en effet, dénote une véritable intégration de ces influences, en l'occurrence italiennes. Imitations d'assiettes campaniennes ornées de bandeaux peints (de tradition indigène) dès les dernières décennies du II^{ème} siècle avant notre ère, en grise fine

lissée, souvent fumigée (noires comme leurs modèles), dès le début du 1^{er} siècle, imitations de gobelets à parois fines, *patinae* et, vraisemblablement, cruches dès la première moitié de La Tène D2 et mortiers, surtout dès l'époque augustéenne, montrent une romanisation progressive de la vaisselle indigène, touchant d'abord les services de table puis l'*instrumentum culinaire*, et révèlent la précocité des liens entre la Suisse occidentale et l'aire d'influence romaine.

Fig. II.10 Chronologie des imitations précoces d'importations méditerranéennes.



La rareté des ensembles disponibles rend ces données susceptibles d'évolutions importantes.

II.3.2 Date d'apparition

Absentes des faciès augustéens anciens¹²⁷, les imitations de sigillée *stricto sensu* (voir chapitre II.1) constituent une innovation de l'époque augustéenne moyenne et l'un de ses marqueurs les plus caractéristiques sur le Plateau suisse. Si leur apparition durant cette période (entre -15 et 1, environ) ne fait aujourd'hui aucun doute, la proposition d'une date plus précise constitue une question délicate, à laquelle nous tenterons de répondre en examinant successivement les contextes les plus anciens où les TSI sont représentées, puis les informations fournies par leur typologie.

Bien qu'indispensable, l'étude d'ensembles clos pour dater l'apparition de cette catégorie se heurte à différents problèmes qu'il peut être utile de rappeler. Rares, tout d'abord, sont les ensembles de mobilier répondant aux deux critères qui permettent leur utilisation dans cette problématique : une date de fermeture précisément située durant la période augustéenne moyenne et un nombre de tessons suffisant pour que l'ensemble puisse être considéré comme représentatif. En plus de la rareté relative des ensembles disponibles, des problèmes de méthode sont encore à relever. Les imitations de sigillée, premièrement, ont toujours été utilisées pour dater les ensembles publiés et doivent bien évidemment être exclues de la liste des arguments de datation pour qu'ils puissent être utilisés. Les sigillées importées constituant, dès lors, l'essentiel des données chronologiques, toute datation ne peut être que relative à ces dernières (cross-dating)¹²⁸, ce qui tempère le caractère absolu des dates proposées. En l'absence de dates dendrochronologiques et de « sites datés » par des témoignages littéraires, la précision recherchée — à cinq ans près — est aux limites des possibilités de la céramologie, même pour l'époque augustéenne¹²⁹.

Si de nombreux ensembles confirment l'apparition des imitations de sigillée durant la période augustéenne moyenne en Suisse occidentale (fosses de l'Hôtel de Ville à Genève, ensembles de Bel-Air à Nyon, fouilles du *forum* et de Vidy-Chavannes 11 à Lousonna, Parc Piguet et rue des Philosophes à Yverdon, horizon 1 de l'*Insula* 20 à Avenches, horizon F de Massongex), bien peu, par contre, permettent de lui attribuer une datation plus fine, qui ne peut être déduite que par une étude précise des contextes de découverte et des importations associées. Les ensembles qui viennent d'être cités peuvent néanmoins être répartis en deux groupes, qui constitueront la base de notre réflexion chronologique, en fonction du faciès des sigillées italiques et, principalement, de la présence ou de l'absence du service II de Haltern, largement diffusé à partir d'environ 10 avant J.-C.¹³⁰

¹²⁷. Le présent travail reprend sans les discuter les notions d'augustéen ancien (-30 à -15), moyen (-15 à 1) et final (1 à 15), appellations classiques et pratiques, définies notamment par E. Ettlinger (1968-69 et 1983) et adoptée aussi dans Ettlinger et al. 1990 (*Conspectus*). Voir chapitre I.1.

¹²⁸. Voir chapitre I.1.

¹²⁹. Rappelons que la rapide évolution des sigillées italiques durant cette période permet une précision supérieure à celle donnée par les sigillées gauloises (ou tout autre groupe de production) pour les périodes ultérieures. Conformément aux travaux d'Ettlinger sur le mobilier du *limes* rhénan (Ettlinger 1983, Abb. 8, notamment), corroborés par des études récentes (Ettlinger et al. 1999, Desbat 1991), nous situons l'apparition du service Ib de Haltern vers -20, celle du service Ic vers -15 et, enfin, celle du service II vers -10.

¹³⁰. Premiers exemplaires attestés en petit nombre dans le camp de Dangstetten. Voir Ettlinger et al. 1990, p. 82 (pour la datation du site voir p. 39).

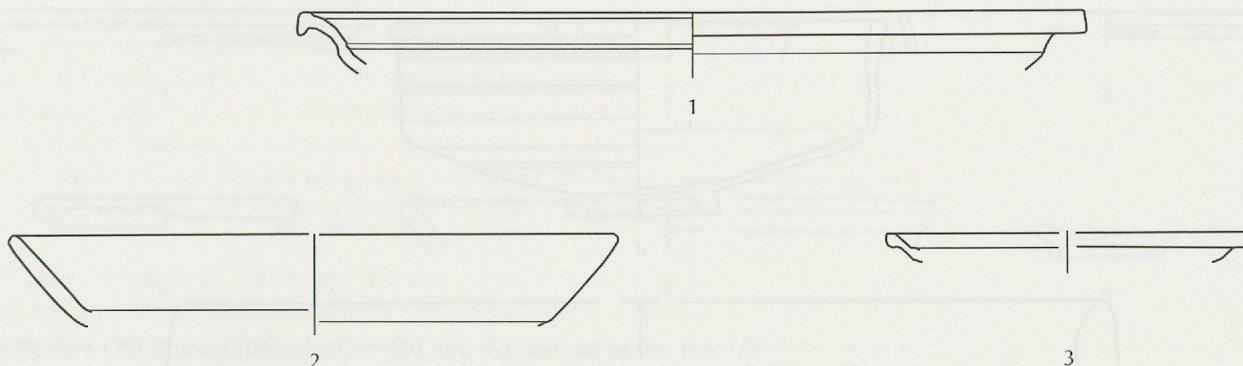
¹³¹. Haldimann et Rossi 1994, p. 58 et cat. n° 13.

¹³². Haldimann et Rossi 1994, p. 58. Voir chapitre VII.1.2.

¹³³. Fosse 8 de la même fouille. Voir Haldimann et Rossi 1994, p. 58.

A Genève, tout d'abord, la fosse 9 des fouilles de l'Hôtel de Ville¹³¹ a livré un ensemble particulièrement intéressant pour notre problématique, dans lequel sont représentées une assiette italique du service Ia de Haltern, une imitation de Ha. 1b de qualité « helvétique », ainsi qu'une assiette imitant la forme précoce Goud. 1 (Consp. 1.1), dont l'aspect et le type sont très proches des productions de la région de Vienne (ateliers de Saint-Romain-en-Gal)¹³². L'absence du service II de Haltern (sur 269 individus) peut être considérée comme un indice pour situer la fermeture de cet ensemble « aux alentours ou légèrement avant -10 », ce qui fait de ce contexte le plus ancien où apparaissent les imitations de sigillée sur le site. L'association, dans cet ensemble précoce, de productions d'origine vraisemblablement allobroge et d'un exemplaire de qualité « helvétique » est un élément particulièrement intéressant pour l'histoire des imitations de sigillée. L'absence des premières dans les ensembles augustéens plus tardifs (dans lesquels le service II est présent)¹³³ pourrait, en effet, indiquer que les TSI « helvétiques » ont remplacé les productions « viennoises » à Genève durant la dernière décennie du 1^{er} siècle avant J.-C. Cette hypothèse, qui ne manque pas d'intérêt historique, pourra peut-être être démontrée par de nouvelles découvertes (contextes augustéens ancien et moyen), indispensables pour s'assurer que cette observation est représentative, et par un programme d'analyses physico-chimiques confirmant que le premier groupe est bien originaire du pays allobroge.

Fig. II.11 Sigillées et imitations de la fosse 9 de l'Hôtel de Ville (Genève).



1 : TS italique. 2 : imitation allobroge (?). 3 : TSI « helvétique ». Dessins tirés de Haldimann et Rossi 1994, fig. 10-11, n°s 15, 20 et 13. Ech. 1/3.

Alors que les ensembles recueillis sur le site de la colonie de Nyon ne permettent guère que d'y situer l'apparition des TSI durant la période augustéenne moyenne¹³⁴, différents contextes de Lousonna, provenant notamment du *forum* et des fouilles de Chavannes 11, fournissent des éléments qui semblent permettre une meilleure précision. Les TSI, en effet, y sont attestées dans plusieurs ensembles augustéens antérieurs à l'apparition du service II de Haltern, comme le complexe IV du secteur « ouest *forum* », dans lequel des imitations d'assiettes Ha. 1c et des bols Drack 22 sont associés à des assiettes et des coupes italiques des services Ib et Ic de Haltern, ainsi qu'à un demi as de Nîmes frappé entre environ 20 et 10 avant notre ère¹³⁵. Des ensembles antérieurs au service II de Haltern et présentant des TSI sont également attestés dans l'est du *forum*, où une fosse (F 2)¹³⁶ a livré un exemplaire de sous-type précoce du bol Drack 21 associé, notamment, à une coupe italique Consp. 8.3. Des ensembles contemporains ont également été mis en évidence dans différents secteurs des fouilles de Chavannes 11. Deux des 17 fosses précoces découvertes dans ce quartier d'habitat¹³⁷ présentent des TSI dans un contexte antérieur au service II de Haltern : la fosse 266, qui contenait près de 200 fragments de céramiques, et la fosse 256, partiellement arasée, dans laquelle seule une cinquantaine de tessons ont été recueillis. La première a livré deux sigillées italiques, dont une assiette Ha. 1a et une coupe Ha. 7c, associées à une imitation de Ha. 1b et à des bols Drack 21 et 22 (voir fig. II.12)¹³⁸. La seconde contenait une coupe et une assiette du service Ic associées à un bol TSI Drack 22, mais la pauvreté de son mobilier rend l'absence du service II moins significative¹³⁹.

134. Leur présence est attestée en contexte augustéen moyen/ final dans les fouilles de Bel-Air (Etat 1b, Morel et Amstad 1990, p. 90-93) et sont présentes dans un dépôt funéraire de la première décennie du I^e siècle de notre ère (Porcelaine 10, Luginbühl et Schopfer, étude en cours). Les TSI, par contre, sont absentes des niveaux augustéens anciens mis en évidence lors des fouilles de 1978-1982 (Bel-Air, Etat 1b, Morel et Amstad 1990, p. 78) et de 1988 (Rossi 1989, p. 253 et 261).

135. Lousonna 2, p. 74-75, 77, pl. 13 et p. 163.

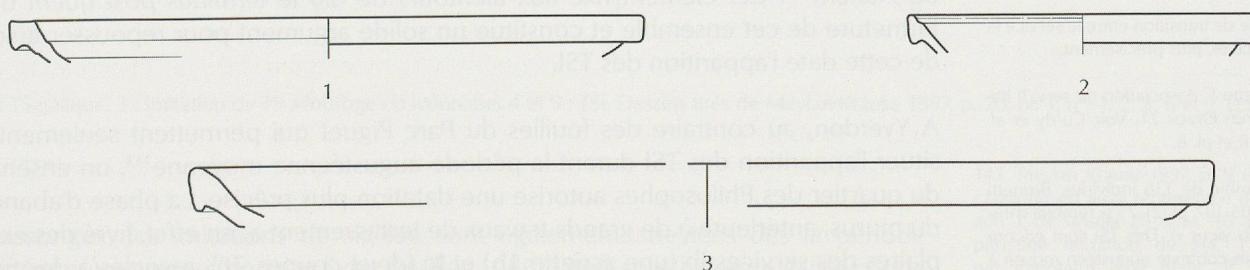
136. Lousonna 2, p. 100 et pl. 29.

137. Sujet du mémoire de licence de A. Schneiter (Schneiter 1992). Données reprises dans Lousonna 9.

138. Schneiter 1992, p. 37-38, 98 et pl. 29.

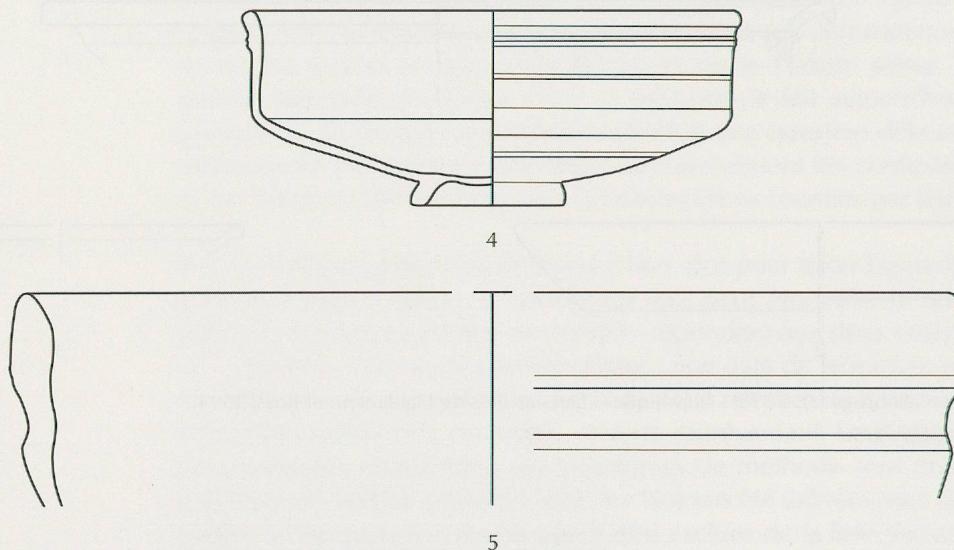
139. Schneiter 1992, p. 38-39, 101-102 et pl. 32-33.

Fig. II.12 Sigillées et imitations de la fosse 266 de Chavannes 11 (Lousonna).



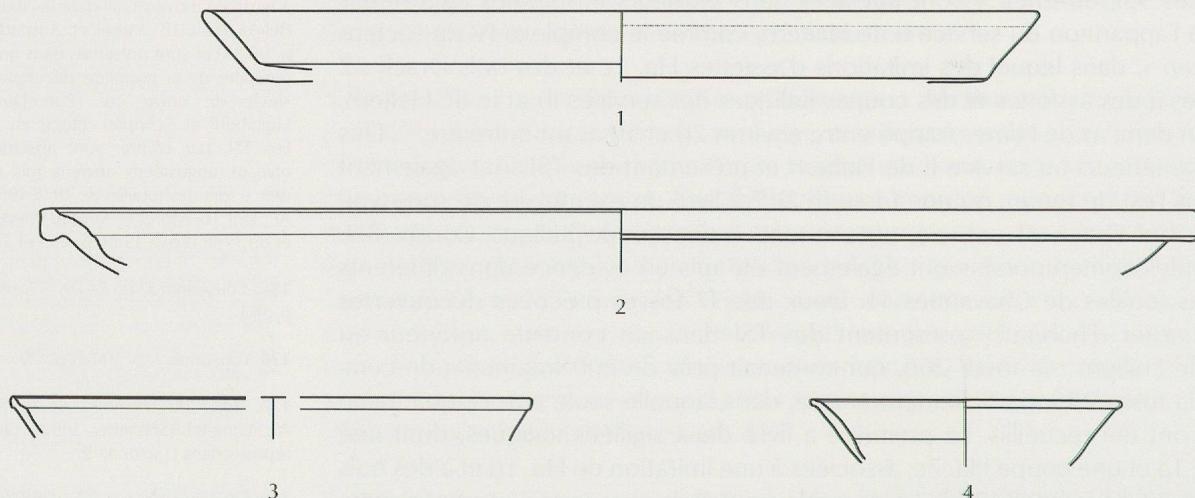
1 et 2 : TS italique. 3 : TSI. Dessins tirés de Schneiter 1992, pl. 29, n°s 195, 196, 199, 197 et 198. Ech. 1/3.

Fig. II.12 (suite) Sigillées et imitations de la fosse 266 de Chavannes 11 (Lousonna).



4 et 5 : TSI. Dessins tirés de Schneiter 1992, pl. 29, n°s 195, 196, 199, 197 et 198. Ech. 1/3.

Fig. II.13 Sigillées de la fosse 470 de Chavannes 11 (Lousonna).



1 à 4 : TS italique. Dessins tirés de Schneiter 1992, pl. 20, n°s 118, 119, 120 et 123. Ech. 1/3.

140. Ensembles caractérisés par la présence de formes italiennes précoces, comme les types Consp. 1.1, 5.2 et 8.3.

141. Schneiter 1992, p. 39-40, 89-96 et pl. 20-27.

142. Forme de transition entre le service Ia et le service Ib, plus précisément.

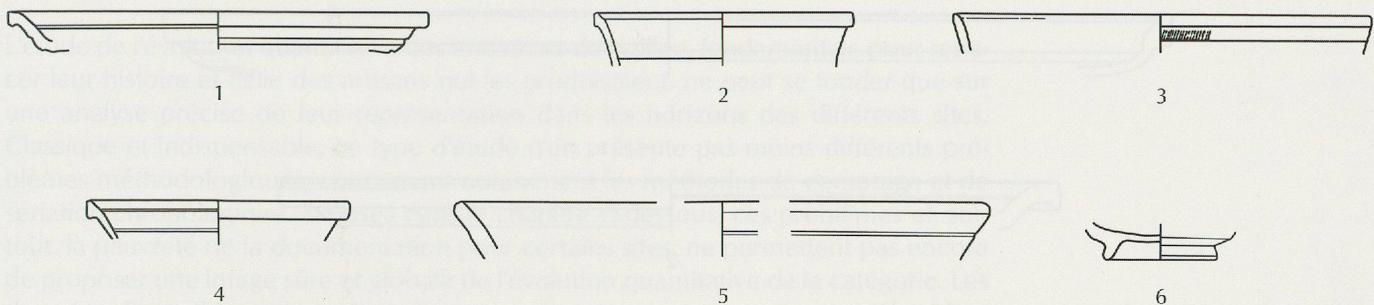
143. Horizon F. Association du serv. II italien et d'un Drack 21. Voir Curdy et al. 1995, p. 28 et pl. 8.

144. Ensemble de 136 individus. Brunetti 1996, p. 105-107, pl. 21-25 (« remblai d'installation du vicus »). Des TSI sont encore attestées en contexte augustéen moyen à la rue des Philosophes dans des fouilles plus anciennes (Curdy et al. 1984, pl. 3, n° 8-11).

Les fosses de Chavannes 11 qui ne contenaient pas d'imitations de sigillée sont également d'un grand intérêt pour préciser la date d'apparition du phénomène. Les TSI sont absentes dans plusieurs fosses de la période augustéenne ancienne (Fo 93, 254, 265, 360)¹⁴⁰ ainsi que dans la fosse Fo 470, dont l'important mobilier (près de 2200 tessons)¹⁴¹ présente comme marqueur le plus tardif une assiette du service Ib de Haltern¹⁴². Cet élément fixe aux alentours de -20 le *terminus post quem* de la fermeture de cet ensemble et constitue un solide argument pour repousser au-delà de cette date l'apparition des TSI.

A Yverdon, au contraire des fouilles du Parc Piguet qui permettent seulement de situer l'apparition des TSI durant la période augustéenne moyenne¹⁴³, un ensemble du quartier des Philosophes autorise une datation plus précise. La phase d'abandon du murus, antérieure à de grands travaux de terrassement a, en effet, livré des exemplaires des services Ib (une assiette 1b) et Ic (deux coupes 7c), associés à des types précoce d'imitations de sigillée (voir fig. II.14), dans un contexte antérieur à l'apparition du service II et donc, probablement, aux années 10/5 avant J.-C.¹⁴⁴.

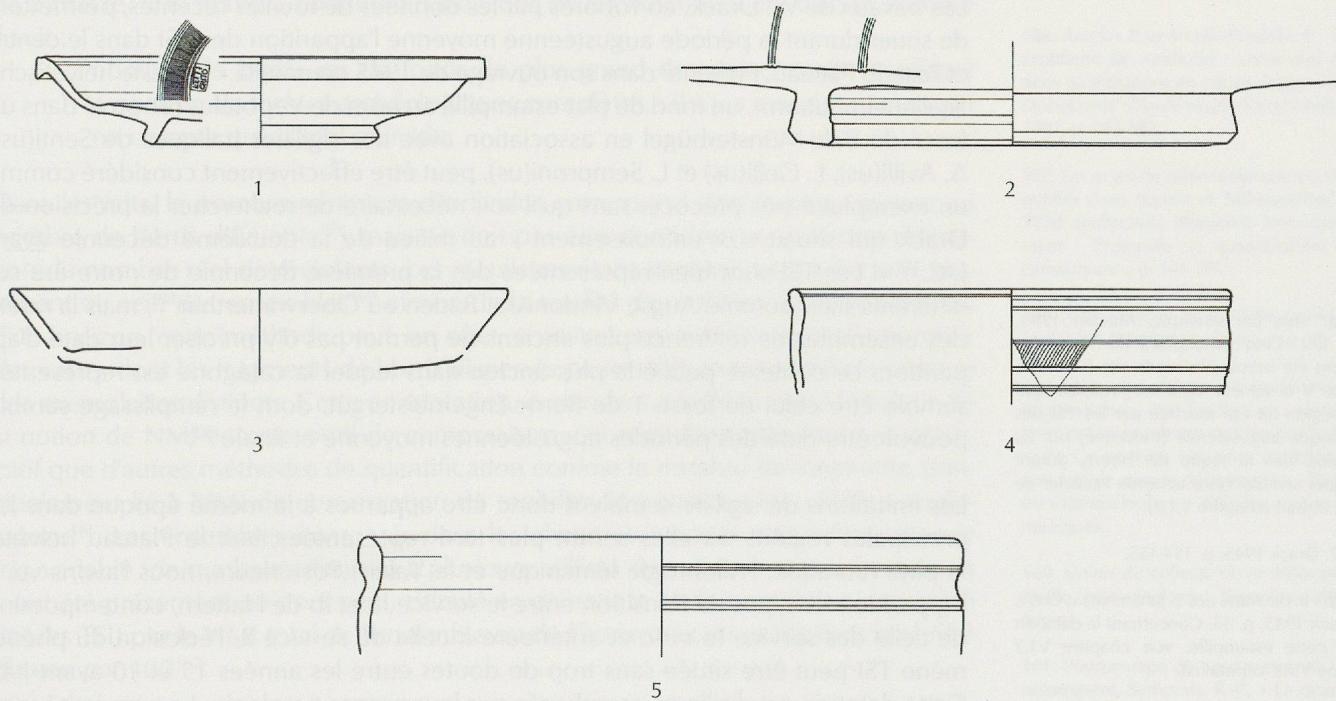
Fig. II.14 Sigillées et imitations de la phase d'abandon du murus (Yverdon).



1 à 3 : TS. 4 à 6 : TSI. Brunetti 1996, pl. 21, n°s 160, 161, 162, 166, 167 et 168. Ech. 1/3.

Bien que les ensembles antérieurs au début de notre ère mis au jour à Avenches soient encore très rares, les données de fouilles récentes y démontrent la présence d'imitations de sigillée depuis la période augustéenne moyenne. Une fosse du quartier de Derrière-la-Tour, en contexte religieux, a notamment livré des exemplaires de bols Drack 21 et 22 associés à deux assiettes italiennes, dont l'une appartenant au service *la/b* de Haltern, ainsi qu'à une imitation de *Consp.* 1, d'origine vraisemblablement allobroge ou lyonnaise¹⁴⁵. Cette présence précoce des TSI sur le site est également attestée par le faciès de leurs estampilles, parmi lesquelles figurent de nombreuses marques de *Vepotalus* (voir chapitre V.1.2).

Fig. II.15 Sigillées et imitations de la fosse de Derrière-la-Tour (Avenches).

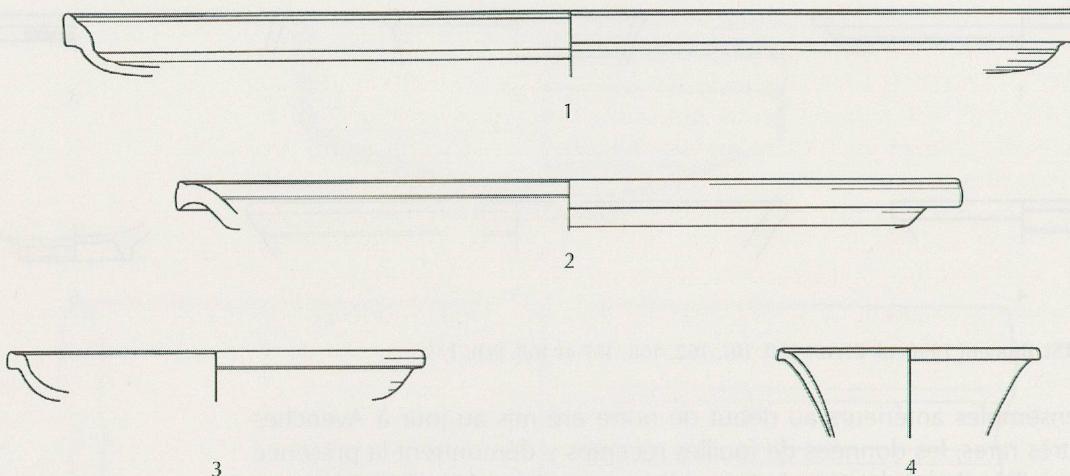


1 à 2 : TS italique. 3 : imitation de TS allobroge ou lyonnaise. 4 et 5 : TSI. Dessins tirés de Meylan Krause 1997, p. 20, pl. 1, 2, 3, 6 et 7. Ech. 1/3.

A Massongex, les imitations de sigillée sont également attestées dès la période augustéenne moyenne (horizon F des fouilles 1986/1987) sous la forme d'une coupe imit. *Ha. 7b/c* associée à une assiette italique *Ha 1b* et à deux assiettes padanes à revêtement brun orangé (voir fig. II.16).

¹⁴⁵. Meylan Krause 1997, p. 9 et 20. La catégorie est aussi représentée dès l'horizon 1 de l'*Insula 20* (env. -10 à 10/20) par une imitation de *Ha. 1* signée par *Vepotalus* (voir Blanc, P., Meylan Krause, M.-F. et al., « Nouvelles données sur les origines d'Aventicum. Les fouilles de l'*insula 20* », dans *BPA*, 39, 1997, p. 44-45).

Fig. II.16 Sigillées et imitations de l'horizon F des fouilles 1986/1987 (Massongex).



1 : TS italique. 2 à 3 : TS padane. 4 : TSI. Dessins tirés de Haldimann et al. 1991, pl. 10, n°s 110, 111, 112, 113. Ech. 1/3.

A l'exception de Martigny, où les imitations de sigillée sont bien représentées dès les premiers niveaux du *forum claudien*¹⁴⁶, les autres sites valaisans n'ont guère livré d'ensembles qui permettent d'y préciser la date d'apparition des TSI. Trois ensembles funéraires, déjà mentionnés par Drack¹⁴⁷, attestent néanmoins leur présence à Fully (pays vêrager), Riddes et Sierre (territoire sédune), durant la première moitié du I^{er} siècle de notre ère.

Les travaux de W. Drack, corroborés par les données de fouilles récentes, permettent de situer durant la période augustéenne moyenne l'apparition des TSI dans le centre et l'est du Plateau. Présenté dans son ouvrage de 1945 comme la « fröhleste helvetische Sigillata-Imitation », un fond de plat estampillé au nom de Vepotalus retrouvé dans un fossé de Bâle-Münsterhügel en association avec des sigillées italiennes de Senti(us), A. Avilli(us), L. Gelli(us) et L. Semproni(us), peut être effectivement considéré comme un exemplaire très précoce, sans qu'il soit nécessaire de rechercher la précision de Drack qui situait son enfouissement « au milieu de la deuxième décennie avant J.-C.¹⁴⁸ ». Les TSI sont bien représentées dès la première décennie de notre ère sur différents sites, comme Augst, Vindonissa, Baden ou Oberwinterthur¹⁴⁹, mais la rareté des ensembles de référence plus anciens ne permet pas d'y préciser leur date d'apparition. Le contexte publié le plus ancien dans lequel la catégorie est représentée semble être celui du fossé 1 de Berne-Engemeistergut, dont le remplissage semble pouvoir être daté des périodes augustéennes moyenne et finale¹⁵⁰.

146. Voir, par exemple, Maccio 1993, p. 129. Cinq estampilles de Vepotalus ayant été retrouvées sur le site (voir chapitre V et annexe II), il est probable que la région ait été touchée par les TSI dès l'époque augustéenne (moyenne) ou, au moins, dès le règne de Tibère, durant lequel semble s'être achevée l'activité de cet artisan (chapitre V.1.2).

147. Drack 1945, p. 154-155.

148. « In die Mitte des 2. Jahrzehnts v. Chr. », Drack 1945, p. 35. Concernant la datation de cette estampille, voir chapitre VI.1 (type V de Vepotalus).

149. Voir chapitre II.4.2.

150. Bacher 1983, p. 58 (Graben 1).

151. Ettlinger 1983, Abb. 8.

152. Concernant les types et leurs datations, voir chapitre III.2.2.

153. Voir chapitre I.4 et VII.2.1.

154. Voir, notamment, chapitre V.2.3.

Les imitations de sigillée semblent donc être apparues à la même époque dans les principales régions où elles seront plus tard représentées, soit le Plateau helvète, le pays rauraque, l'Allobrogie lémanique et le Valais. Postérieure, nous l'avons vu, à l'apparition de types de transition entre le service Ia et Ib de Haltern, contemporaine de celle des services Ib et Ic et antérieure à celle du service II, l'éclosion du phénomène TSI peut être située sans trop de doutes entre les années 15 et 10 avant J.-C. Cette datation est d'ailleurs corroborée par leur propre typologie. Le type imité (précisément datable) le plus ancien est, en effet, le service Ib dont l'apparition est située vers -20, alors que le service Ia, qui disparaît entre -15 et -10¹⁵¹, n'a pas été reproduit par les potiers « helvétiques »¹⁵². Cette datation a bien sûr des implications historiques non négligeables, puisqu'elle place le développement de ce phénomène artisanal romanisé durant les premières années suivant l'intégration du Plateau helvète à l'Empire¹⁵³. Rapide et généralisé, cet essor est certainement lié à l'activité du potier Vepotalus qui, comme nous le verrons, a très probablement été le premier producteur de TSI¹⁵⁴.

II.4 Evolution quantitative

L'étude de l'évolution quantitative des imitations de sigillée, fondamentale pour retracer leur histoire et celle des artisans qui les produisaient, ne peut se fonder que sur une analyse précise de leur représentation dans les horizons des différents sites. Classique et indispensable, ce type d'étude n'en présente pas moins différents problèmes méthodologiques, concernant notamment les méthodes de comptage et de sériation chronologique. Exposés dans le chapitre ci-dessous, ces problèmes et, surtout, la pauvreté de la documentation pour certains sites, ne permettent pas encore de proposer une image sûre et globale de l'évolution quantitative de la catégorie. Les données disponibles permettent néanmoins de proposer un premier modèle d'évolution quantitative des TSI et de relever de fortes disparités régionales et chronologiques.

II.4.1 Problèmes méthodologiques

Fondamentales pour toute tentative de quantification, les méthodes de comptage sont un domaine délicat de la céramologie, dont les auteurs ont souvent évité de débattre pour ne pas se perdre en considérations méthodologiques¹⁵⁵. Défini en 1981 par P. Arcelin et C. Arcelin-Pradelle¹⁵⁶ et précisé lors d'une table ronde sur les méthodes de comptage organisée par P. Arcelin et M. Tuffreau-Libre en 1998¹⁵⁷, le décompte en « nombre minimum d'individus » (NMI) s'est rapidement imposé parmi les chercheurs francophones et constitue aujourd'hui le principal pilier des études et des comparaisons quantitatives. Conformément à la définition « officielle » de la notion, identique à celle employée par l'IAHA sur les sites de Lousonna, d'Orbe ou de Bibracte¹⁵⁸, le nombre minimum d'individus de la catégorie a été calculé comme il suit :

nombre de bords **ou** de fonds (le plus grand des deux, après recollage)
+ nombre de formes archéologiques complètes; s'il n'y a que des panse, on ne compte qu'un seul individu.

Dans les faits, le nombre minimum d'individus correspond ainsi le plus souvent au nombre de bords différents¹⁵⁹, mais ne doit pas être considéré comme une estimation du nombre réel de récipients. Les recollages étant généralement effectués seulement au sein des ensembles¹⁶⁰ et non de la totalité du mobilier d'une période ou d'un horizon, cette méthode peut, en effet, entraîner une surestimation du nombre des vases, dont les fragments de bords dispersés peuvent être comptabilisés comme des exemplaires distincts. Cette constatation, cependant, n'enlève rien à la valeur de la notion de NMI comme outil de comparaison, qui reste bien plus fiable et significatif que d'autres méthodes de quantification comme le nombre de fragments, principalement lié à l'état de conservation du mobilier, le poids, ou les « EVEs » anglo-saxons¹⁶¹. Les ensembles comparés dans les chapitres suivants étant d'importance très variable (de quelques dizaines à plusieurs milliers de tessons), toutes les valeurs y ont été présentées en pour-cent, calculé en divisant le NMI du mobilier considéré (ici, les TSI) par le NMI total de l'ensemble ou de l'horizon et en multipliant le chiffre obtenu par 100¹⁶².

Présentées de différentes manières dans les publications utilisées (périodes sous la forme de fourchettes en chronologie absolue, de portions de siècles ou de règnes d'empereurs), les datations des ensembles retenus ont dû être uniformisées pour être plus facilement comparées. Dans le but de simplifier au maximum la lecture des tableaux et des histogrammes, toutes nos datations ont été présentées sous la forme de fourchettes chronologiques comprises entre deux dates absolues (par exemple « -30 à -10 »). D'une forme volontairement simplificatrice, elles ne doivent être considérées que comme des propositions, dont la précision, de l'ordre de 10 ans pour le

¹⁵⁵. Voir, notamment, Desbat, A., « Les bons comptes font les bons amis ou la quantification des céramiques », dans SFECA, Actes du Congrès de Mandeu-Mathay, 1990, p. 131-134.

¹⁵⁶. Arcelin, P. et Arcelin-Pradelle, C., « Un problème de méthode : choix des données quantitatives en céramologie », dans *Documents d'Archéologie Méridionale*, 4, 1981, p. 189-192.

¹⁵⁷. Les actes de cette table-ronde ont été publiés dans Arcelin et Tuffreau-Libre dir. 1998 (collection Bibracte). Voir notamment « Protocole de quantification des céramiques », p. 141-157.

¹⁵⁸. Voir Paunier et al. 1994, p. 44-45, Luginbühl 1998³ et Lousonna 9, p. 29.

¹⁵⁹. Pour des raisons de coefficient de fragmentation, les fonds sont généralement moins nombreux que les bords différents. Ce système est, ainsi, parfaitement compatible avec le décompte en « Rand » ou « Randscherben » (RS) des auteurs allemands.

¹⁶⁰. Unités de collecte du mobilier sur la fouille (équivalents du « Komplex » allemand).

¹⁶¹. Pourcentage de bord conservé, voir, notamment, Symonds, R.-P., « La quantification des céramiques de l'époque romaine à Colchester et à Londres », dans SFECA, Actes du Congrès de Mandeu-Mathay, 1990, p. 135-149 (pour la définition du concept, voir p. 136-137). Ce système assez contraignant se révèle néanmoins pratique pour traiter les très grands ensembles de mobilier.

¹⁶². Les valeurs obtenues ont été arrondies à l'unité (fractions supérieures à 0.50 vers le haut, inférieures, vers le bas).

Haut Empire, ne doit pas être surestimée. Ces datations sont généralement directement tirées des ouvrages de référence, mais certaines ont dû être précisées en réétudiant le mobilier. Les fourchettes proposées correspondent généralement à des horizons recouvrant des périodes d'occupation de bâtiments (regroupement de phases d'états¹⁶³) ou à la constitution d'ensembles clos (remplissage de fosses, de fossés, de puits, de caves, etc.) qui peuvent présenter des proportions variables de mobilier résiduel. Particulièrement important dans les stratigraphies d'habitat où l'essentiel du mobilier provient de remblais d'installation¹⁶⁴, cette persistance du mobilier ancien dans les niveaux postérieurs rend souvent floue l'image de la fin d'un phénomène céramologique, mais n'altère guère celle de son développement ni la datation de son *floruit*¹⁶⁵. Pour des raisons informatiques¹⁶⁶, seule la date de fermeture des horizons a été indiquée en abscisse des histogrammes (« 40 » au lieu de « 10 à 40 », par exemple), date qui doit être considérée comme un *terminus ante quem* et non comme une date précise.

Les différents sites sur lesquels l'évolution des TSI peut être étudiée sont passés en revue d'ouest en est dans les chapitres qui suivent¹⁶⁷. Bien que la majorité d'entre eux ne dispose aujourd'hui que d'une ou de deux véritables stratigraphies de référence et que certaines périodes ne soient pas documentées précisément sur des centres importants, comme Genève ou Martigny, les résultats obtenus présentent une cohérence qui permet de leur prêter une certaine représentativité et qui suffit pour proposer un modèle provisoire auquel les résultats des études à venir devront être confrontées. Pour ne considérer que des données comparables, seuls les sites de type urbain (*vici*, colonies ou capitales de cités) ont été retenus, le camp légionnaire et les *canabae* de *Vindonissa* y compris. La représentation des imitations de sigillée dans les *villae rusticae*, les sanctuaires et les nécropoles fait l'objet de commentaires et de tableaux aux chapitres III.4.2 et VI.2.3.

II.4.2 L'histoire en pour-cent : études chrono-quantitatives

Genève

Les stratigraphies de référence pour le Haut Empire sont encore très rares à Genève, mais l'évolution quantitative des TSI peut y être étudiée grâce aux fosses augustéennes de l'Hôtel de Ville¹⁶⁸, aux remblais d'installation et aux niveaux d'occupation du port¹⁶⁹, ainsi qu'à quelques ensembles non stratifiés, recueillis en différents endroits de l'agglomération antique¹⁷⁰.

Déjà évoquées dans le chapitre concernant l'apparition des imitations de sigillée, les fosses 9 et 8 des fouilles de l'Hôtel de Ville, attribuables respectivement à l'avant dernière et à la dernière décennie du I^{er} siècle avant J.-C., ne présentent qu'une très faible proportion de TSI (moins de 1%), cinq fois inférieure, par exemple, à celle des ensembles contemporains de Lousonna-Vidy¹⁷¹.

Les horizons gallo-romains du port, seuls ensembles clos bien datés disponibles à Genève pour la période du Haut Empire, ont livré « d'assez importantes quantités de TSI »¹⁷², mais la quasi absence des sigillées importées incite à douter de leur représentativité. Le mobilier non stratifié mis au jour dans d'autres fouilles urbaines semble, au contraire, indiquer une faible ou assez faible représentation des imitations de sigillée, dont la proportion n'est, par exemple, que de 6% dans l'important ensemble exhumé lors des fouilles de la Rue Etienne-Dumont 5-7 (plus de 2000 individus céramiques)¹⁷³.

Fig. II.17 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Genève.

	Fosse 8	Fosse 9
-20 à -10	-	-10 à 1
GENEVE HOTEL DE VILLE Fosses 8 et 9 des fouilles 1976-1982 (Rossi 1988, p. 10).	0.30%	0.60%

163. Dans une stratigraphie sans hiatus, idéalement : couches d'occupation et de démolition d'un état et niveaux de construction de l'état suivant (mobilier pris entre deux niveaux de sols). Voir, par exemple, Luginbühl 1996, p. 198, Lousonna 9, p. 10-12 ou Luginbühl 1998³, p. 81.

164. Couches présentant par définition du mobilier résiduel et composées parfois de sédiments prélevés dans des niveaux antérieurs.

165. Concernant les phénomènes de résidualité, voir notamment Deru 1996, p. 161-163 et Lousonna 9, p. 468-469.

166. Espace disponible pour les légendes des axes des graphiques dans le logiciel Excel (Microsoft®).

167. Sites des cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg, du Valais, puis de Suisse alémanique. Cet ordre de présentation est commun à tous les chapitres de la présente étude.

168. Voir Rossi 1988 ou Haldimann et Rossi 1994, p. 54-70.

169. Voir Bonnet et al. 1989, p. 14-17.

170. Fouilles de la rue Etienne-Dumont, de la Madeleine, de la rue du Puits-Saint-Pierre, etc. Voir Paunier 1981, p. 47-108.

171. La fosse 605 des fouilles de Chavannes 11, datée de la période augustéenne moyenne, présente une proportion de 7% de TSI (Schneiter 1992, p. 50), l'horizon 2 de la même fosse (-20 à 1) une proportion de 5% (voir ci-dessous).

172. Communication orale de M.-A. Haldimann. La proportion précise de la catégorie n'a pas été déterminée.

173. Paunier 1981, p. 67.

Nyon

Dans la colonie de Nyon, les données de la stratigraphie des fouilles Bel-Air¹⁷⁴ présentent une évolution des imitations de sigillée qui semble très proche de celle, encore relativement mal connue, de Genève. Les six horizons distingués lors de ces fouilles se caractérisent par des proportions de TSI très basses, qui vont de 3% du mobilier durant l'époque augustéenne à 8% durant le second tiers du I^{er} siècle, avant de retomber à 4% dès la période néronienne et de s'y maintenir ensuite, par la persistance de mobilier résiduel. Les données de ce site sont les seules à être présentées en nombre de fragments (« total ») et non en NMI¹⁷⁵.

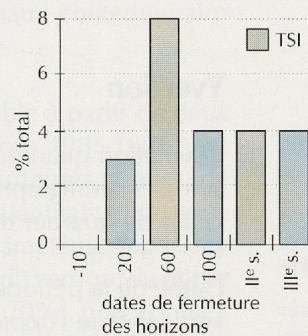
Fig. II.18 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Nyon.

NYON BEL-AIR

Etats 1a, 1b, 2, 3a, 3b et 3c des fouilles 1978-1982 (Morel et Amstad 1990, p. 79-111).

Données exprimées en nombre de fragments (total) et non en NMI.

Etat 1a -30 à -10	Etat 1b -10 à 20	Etat 2 20 à 60	Etat 3a 60 à 100	Etat 3b II ^e s.	Etat 3c III ^e s.
0%	3%	8%	4%	4%	4%



Lousonna

Les fouilles récentes menées dans le *vicus* de Lousonna ont livré plusieurs stratigraphies d'habitats dont les horizons permettent des études diachroniques précises et fiables. Dans le quartier de Chavannes 11, dont les quatre parcelles ont livré chacune neufs niveaux d'occupation (10 horizons), pour un total de plus de 90 000 tessons¹⁷⁶, les imitations de sigillée représentent environ 5% du mobilier céramique dans les ensembles immédiatement antérieurs au changement d'ère, 8% durant la période augustéenne finale, et connaissent une très forte augmentation dès la période tibérienne, durant laquelle elles atteignent près de 30% du matériel céramique. Bien que le règne de Claude soit indubitablement la période du *floruit* des TSI dans le *vicus*¹⁷⁷, la proportion de 52% observée dans l'horizon 5 de la parcelle nord-ouest des fouilles de Chavannes 11 ne peut être considérée comme représentative et doit être comparée aux données d'autres secteurs comme les Prés-de-Vidy¹⁷⁸, à l'ouest du *vicus*, ou à celles des autres parcelles des fouilles de 1989/1990¹⁷⁹. Les données de ces stratigraphies permettent de la situer plutôt aux alentours de 30-35%, proportion déjà très haute en comparaison de celle de 8% observée dans les niveaux contemporains de Nyon. Toujours fortement représentées dans les niveaux néroniens et flaviens de Chavannes 11, les imitations de sigillée ne semblent véritablement décliner qu'à partir du début II^e siècle. Il est difficile d'estimer la proportion du mobilier résiduel dans les niveaux antonins (horizon 9), dans lesquels les TSI constituent encore plus de 15% du mobilier. Dans le dernier horizon, datable de la période sévérienne, les TSI représentent encore 10% du mobilier céramique, alors que leur production était terminée depuis près d'un demi-siècle.

174. Morel et Amstad 1990.

175. La pauvreté relative du mobilier des différentes périodes mises en évidence lors de ces fouilles ont incité les auteurs à ne pas utiliser cette dernière méthode. Voir Morel et Amstad 1990, p. 90.

176. Mobilier publié dans Lousonna 9 (étude préliminaire des TSI dans Luginbühl 1994').

177. Cinq ateliers au moins produisaient des TSI durant cette période. Voir chapitre VI.1.

178. May Castella 1991.

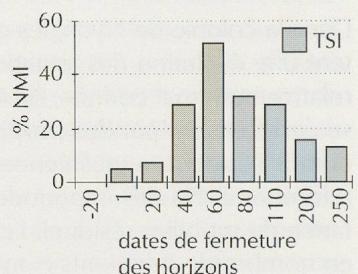
179. Dans ces trois autres stratigraphies les proportions de TSI sont généralement proches, mais moins fortes que sur la parcelle nord-ouest, dont les niveaux constituent la base des études diachroniques publiées dans Lousonna 9.

Fig. II.19 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Lousonna.

LOUSONNA CHAVANNES 11

Horizons 2 à 10 de la parcelle nord-ouest des fouilles de 1989/1990 (Lousonna 9, p. 59).

Horiz. 2	Horiz. 3	Horiz. 4	Horiz. 5	Horiz. 6	Horiz. 7	Horiz. 8	Horiz. 9	Horiz. 10
40 à -20	-20 à 1	1 à 20	20 à 40	40 à 60	60 à 80	80 à 110	110 à 200	200 à 250
0%	5%	8%	29%	52%	32%	29%	16%	13%

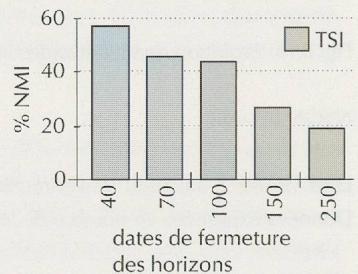


LOUSONNA PRÉS-DE-VIDY

Périodes I à V des fouilles de 1990 (May Castella 1991, p. 27-31).

Pér. I	Pér. II	Pér. III	Pér. IV	Pér. V
1 à 40	40 à 70	70 à 100	100 à 150	150 à 250

30%	24%	23%	14%	10%
-----	-----	-----	-----	-----



Yverdon

L'évolution quantitative des TSI à Yverdon peut être étudiée grâce aux données de la fouille stratigraphique du Parc Piguet¹⁸⁰, précisée pour les niveaux augustéens par celles du quartier des Philosophes (*murus* et alentours)¹⁸¹.

Datée de la période augustéenne moyenne, la phase d'abandon du *murus* à poutres verticales de l'*oppidum* a livré un mobilier céramique assez important dans lequel les imitations de sigillée ne représentent que 2% de l'ensemble, soit une proportion sensiblement moins élevée que celle relevée dans les ensembles contemporains de Lousonna (5%). Ce léger « retard » semble s'estomper dès la période augustéenne finale si l'on en croit leur proportion de 20% observée dans les remblais d'installation du *vicus*, qui scelle la démolition du rempart. Confirmée par les données du Parc Piguet, cette forte augmentation des TSI dès la première décennie de notre ère permet de considérer comme représentative la proportion de plus de 30% relevée dans les niveaux tibériens du Parc Piguet. Cette proportion augmente encore légèrement durant le règne de Claude pour atteindre environ 35%, comme dans les ensembles contemporains lausannois.

Fig. II.20 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Yverdon.

YVERDON PHILOSOPHES

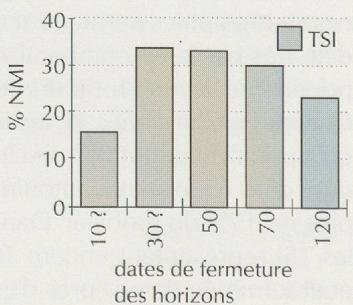
Abandon du *murus* et remblai d'installation du *vicus* (Brunetti 1996, p. 110).

Abandon	Installation
-15 à 1 2%	1 à 15 20%

YVERDON PARC PIGUET

Horizons F, G 1, G 2, G 3 et J des fouilles de 1992 (Curdy et al. 1995, p. 27-29).

Horiz. F	Horiz. G1	Horiz. G2	Horiz. G3	Horiz. J
-10 à 10 ? 16% ?	10 à 30 ? 34% ?	30 à 50 33%	50 à 70 ? 30%	90 à 120 23%

¹⁸⁰ Curdy et al. 1995.¹⁸¹ Brunetti 1996.

Certainement liée à l'activité d'ateliers dans le vicus, comme celui de L. Aemilius Faustus et probablement celui de Melus¹⁸², cette forte proportion semble ne connaître qu'une régression assez lente avant le début du II^{ème} siècle (23% de TSI dans l'horizon J du Parc Piguet daté de la période Nerva/Trajan), bien que l'absence de véritables ensembles de référence nous empêche de connaître la situation de la période flavienne, durant laquelle aucun atelier n'est pour l'instant attesté à Eburodunum.

Avenches

Encore relativement mal connu, le faciès des niveaux augustéens d'Avenches peut, aujourd'hui, être étudié grâce à deux ensembles récemment mis au jour, l'un dans le secteur de Derrière-la-Tour et l'autre dans l'*Insula* 20. Le premier de ces ensembles, une fosse contenant 175 individus céramiques, dont la fermeture peut être située aux environs du changement d'ère, présente une proportion de 4% de TSI¹⁸³, assez semblable à celle relevée pour la même époque à Lousonna-Vidy. Dans l'horizon 1 de l'*Insula* 20, daté entre -10 et 10, cette proportion s'élève à plus de 18% (sur environ 380 individus)¹⁸⁴, représentation nettement supérieure à celles relevées pour la même période à Lousonna et très proche de celles des niveaux contemporains yverdonnois des Philosophes et du Parc Piguet.

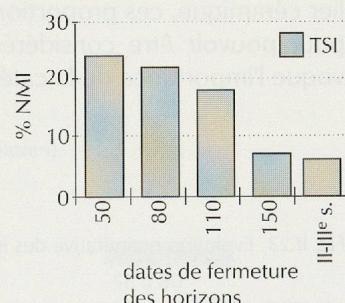
La suite de l'évolution des TSI dans la capitale helvète est restituable à partir de deux stratigraphies de référence : celle des fouilles de Conches-Dessous 1985-1986¹⁸⁵ et celle des fouilles de 1991-1995¹⁸⁶, toutes deux situées dans les faubourgs nord-est de l'agglomération antique (*intra muros*). Présentant une évolution quantitative fort semblable dans ces deux stratigraphies, les imitations de sigillée s'y caractérisent par une proportion assez élevée, mais moindre que celles de Lousonna et d'Yverdon, du début de notre ère à la fin du règne de Claude (*floruit* aux environs de 20%), puis connaissent une lente régression qui les amènera aux alentours de 8% durant la première moitié du siècle antonin. Malgré une indéniable surestimation des TSI dans les horizons tardifs, due à la persistance de mobilier résiduel, la fréquence des bols carénés Drack 21 dans les ensembles du II^{ème} siècle (très bien documentés dans la colonie) laissent supposer que ce type a été produit au moins jusqu'au règne d'Antonin¹⁸⁷.

Fig. II.21 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Avenches.

AVENCHES CONCHES-DESSOUS

Périodes 1, 2, 3, 5 et 6-7 des fouilles 1985-1986 (Castella 1992).

Période 1	Période 2	Période 3	Période 5	Période 6-7
1 à 50	50 à 80	80 à 110	100 à 150	II ^{ème} -III ^{ème} s.
24%	22%	18%	7%	6%



AVENCHES QUARTIERS NORD-EST

Horizons 1, 2, 3a, 3b, 4 et 5 des fouilles 1991-1995 (M.-F. Meylan Krause, dans BPA 37, 1995, p. 38-39).

Horiz. 1	Horiz. 2	Horiz. 3a	Horiz. 3b	Horiz. 4	Horiz. 5
1 à 40	40 à 90	80 à 150	100 à 200	150 à 200	200 à 250
19%	16%	10%	9%	7%	3%

182. Voir chapitres V.4 et VI.1.

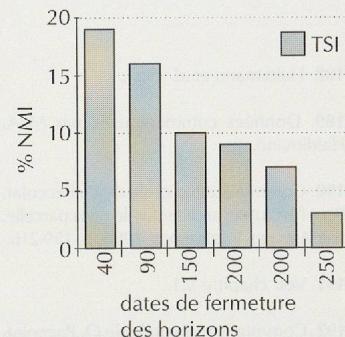
183. Meylan Krause 1997, p. 8.

184. Blanc et Meylan Krause 1997, p. 44.

185. Castella 1992 (rapport inédit), publication à paraître.

186. BPA, 37, 1995.

187. Des dérivés tardifs de Drack 21 (qualité RA, voir chapitre II.6) ont été produits à Avenches jusqu'au III^{ème} siècle. Voir Castella et Meylan Krause 1994, p. 47, n° 128/6.



Valais

Les données quantitatives valaisannes sont encore rares, mais les ensembles de fouilles récentes, pour la plupart inédits, fournissent des informations précieuses pour l'étude de l'évolution des TSI à Massongex et à Martigny.

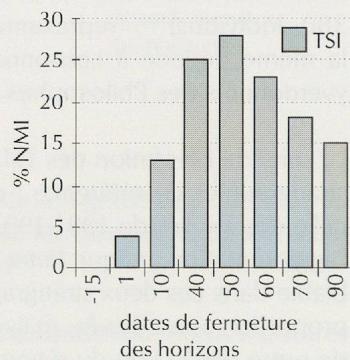
A Massongex, les horizons précoce des fouilles de La Loénaz¹⁸⁸ montrent une augmentation rapide de la proportion des TSI qui constituent 4% du mobilier à la période augustéenne moyenne (Horizon F) et 13% durant l'époque augustéenne finale (horizon G), proportions assez semblables à celles relevées à Lousonna ou à Yverdon. La catégorie semble connaître ensuite une augmentation assez importante qui l'amène à 25% sous le règne de Tibère et à près de 30% sous Claude, *floruit* suivi d'un déclin qui lui fait retrouver une proportion de 15% durant l'époque flavienne.

Fig. II.22 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Massongex.

MASSONGEX LA LOENAZ

Horizons E, F et G (Haldimann *et al.* 1991, p. 160), HA, HB, HC, J et K (inédits) des fouilles 1986/1987.

-30 à -15	-20 à 1	-10 à 10	10 à 40	30 à 50	40 à 60	50 à 70	70 à 90
0%	4%	13%	25%	28%	23%	18%	15%



Encore en cours d'étude, les données des fouilles de l'*Insula 1* de Martigny¹⁹⁰ sont la seule source d'informations sur l'évolution des TSI en pays vêrage où des potiers comme Florus ont exercé leur activité¹⁹¹. N'illustrant qu'une période allant du début du règne de Claude à celui de Vespasien, les trois horizons pour lesquels des informations sont disponibles montrent une très forte représentation de TSI, qui dépasse celles observées à Yverdon et à Lousonna-Vidy. Toujours supérieures à 30% du mobilier céramique, ces proportions devront être comparées à celles d'autres ensembles pour pouvoir être considérées comme représentatives, mais attestent sans équivoque l'importance de la catégorie dans le chef-lieu des peuples du Valais.

Fig. II.23 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Martigny.

MARTIGNY INSULA 1

Horizons 1 précoce, 1 et 2.

40 à 45	45 à 60	60 à 75
31%	39%	35%

188. Haldimann *et al.* 1991.

189. Données communiquées par M.-A. Haldimann.

190. Communication orale de O. Paccolat. Pour l'évolution architecturale de la parcelle, voir Annales Valaisannes, 1996, p. 159-216.

191. Voir chapitre V.1.

192. Communication orale de O. Paccolat.

Les imitations de sigillée sont assez bien représentées dans le *vicus* ubère de Brigue/Waldmatte, qui constitue la seule référence disponible pour le Haut-Valais. Bien qu'aucune donnée quantitative ne soit encore disponible, les TSI semblent y avoir été moins nombreuses qu'à Martigny¹⁹².

Agglomérations de la moitié est du Plateau

En Suisse centrale et orientale, l'évolution des imitations de sigillée peut être étudiée assez précisément dans la plupart des agglomérations principales.

Berne-Enge

Les rares données disponibles concernant le *vicus* de Berne-Enge semblent indiquer que les imitations de sigillée y représentaient plus du quart du mobilier céramique durant la période augustéenne moyenne et finale (28% dans le Graben 1 des fouilles de 1983), proportion très forte, supérieure à celle d'Yverdon ou de Lousonna, qui devra elle aussi être corroborée par de nouvelles découvertes pour être considérée comme représentative. Les ensembles de référence manquent encore pour étudier l'évolution quantitative des TSI dans le *vicus*, mais la proportion de 10% relevée dans un ensemble couvrant une période allant d'environ 80 à 170 (voir ci-dessous) permet d'imaginer qu'elles y sont restées à un niveau peu inférieur à celui de Lousonna.

Fig. II.24 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Berne-Enge.

BERNE-ENGEMEISTERGUT

	B-E 83	B-E 68/69
Mobilier du Graben 1 des fouilles 1983 (Bacher 1983, p. 58) et des fouilles 1968/1969 (Roth-Rubi 1978, p. 147, Furger et al. 1992, p. 37 et 105).	-10/1 à 10 28%	80 à 170 10%

Soleure

Les données quantitatives publiées concernant Soleure sont encore très rares, mais une couche des fouilles du site de Vigierhäuser, datée par dendrochronologie entre 56 et environ 80, constitue un précieux point d'ancre pour l'étude des faciès de ce *vicus*. Les imitations de sigillée constituent 9% du mobilier de ce niveau qui couvre les règnes de Néron et de Vespasien, proportion assez proche de celles des horizons contemporains d'autres agglomérations secondaires de Suisse orientale, comme Oberwinterthur ou Baden.

Fig. II.25 Proportion des imitations de sigillée à Soleure (Néron-Vespasien).

SOLEURE VIGIERHÄUSER

	Vigierhäuser
Mobilier de la couche datée par dendrochronologie des fouilles Vigierhäuser (Schucany 1990, Tab. 3, Furger et al. 1992, p. 37 et 105).	56 à 80 9%

Augst

Bien connue aujourd'hui grâce à l'extraordinaire « Schichtenfolge » du Théâtre¹⁹³, l'évolution quantitative des imitations de sigillée dans la colonie d'Augst se caractérise par une faible représentation de la catégorie et par un déclin précoce qui semble s'amorcer dès le règne de Tibère. Assez bien représentées durant la période augustéenne finale (8%), les TSI ne cessent en effet de décroître par la suite, passant de 6%

193. Furger et al. 1992.

du mobilier à l'époque tibérienne à 5% durant le règne de Claude, puis à 2% durant la période flavienne, à partir de laquelle elles ne sont plus représentées que par des exemplaires résiduels (1% du mobilier durant la première moitié du siècle antonin). Bien que légèrement inférieures, ces proportions, corroborées par les données d'autres fouilles dans la colonie rauraque¹⁹⁴, suivent une courbe semblable à celles observées à Vindonissa ou à Oberwinterthur, qui paraît caractéristique des agglomérations du nord-est du Plateau.

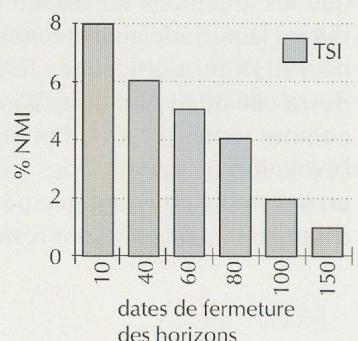
Fig. II. 26 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Augst.

AUGST THEATER

Horizons 1, 2, 3, 5, 9 et 12 des fouilles 1986-1987

(Furger et al. 1992, p. 37).

Horiz. 1	Horiz. 2	Horiz. 3	Horiz. 5	Horiz. 9	Horiz. 12
2/4 à 10	10 à 40	40 à 60	160 à 80	80 à 100	100 à 150
8%	6%	5%	4%	2%	1%



Vindonissa

Plusieurs stratigraphies et ensembles clos, dont certains étaient déjà connus de Drack, permettent de nous faire une idée assez précise de la représentation des TSI dans le camp légionnaire de Vindonissa. Principalement étudiés par E. Ettlinger et C. Meyer-Freuler¹⁹⁵, les niveaux successifs du *Praetorium* et du grand dépotoir du Schutthügel présentent des proportions assez faibles d'imitations de sigillée, allant de 8% de l'ensemble du mobilier céramique entre 5 et 17 (dates historiques), à environ 10% entre 17 et 45 (9% au *Praetorium*, 13% à Königsfelden), puis retombant à environ 5% dès la seconde moitié du I^e siècle (4% dans les niveaux de l'Areal « Ölhafen » datés de 40 à 80). De loin inférieures à celles des agglomérations de l'ouest du Plateau helvète comme Lousonna, Yverdon et Avenches, mais supérieures à celles de Nyon ou de Genava, ces proportions sont très proches de celles observées sur les sites de Vitudurum et d'Augst.

Fig. II.27 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Vindonissa.

VINDONISSA PRAETORIUM

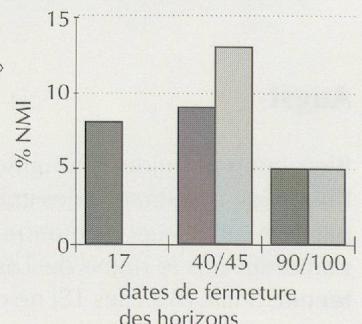
Mobilier des couches précoce (*Praetorium* fruhe Schichten), des états en terre et bois (Holzbauperioden 1-4) et de ceux en maçonnerie (Steinbauten) des 21^{ème} et 11^{ème} légions (bibliographie dans Furger et al. 1992, p. 143).

P. fruhe S.	P Hb	P Sb
5 à 17	17 à 45	46 à 101
8%	9%	5%

VINDONISSA AUTRES

Mobilier des fouilles Königsfelden 1962/1963, de l'Areal « Ölhafen » et des fouilles Schutthügel-West 1948 (bibliographie dans Furger et al. 1992, p. 143).

Königs.	A. Ölhaf.	Sh. W48	Praetorium	Autres
17 à 40	40 à 80	80 à 90		
13%	4%	5%		



194. Tableau chronologique des principaux ensembles de la colonie dans Furger et al. 1992, p. 105. Bibliographie à la p. 141.

195. Voir, notamment, Ettlinger et Simonett 1952 et Meyer-Freuler 1989.

Baden

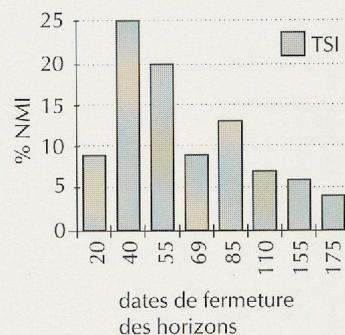
Au vu des données relevées dans les fouilles de l'Hôtel du Parc¹⁹⁶, les imitations de sigillée semblent avoir connu une évolution particulière dans le *vicus* d'Aquae Helveticae (Baden), où leur représentation passe de 9% durant les deux premières décennies de notre ère, à 25% sous le règne de Tibère, avant de connaître une lente régression qui les fera passer de 20% durant le règne de Claude à 7% au début du II^{ème} siècle. Sans parallèle en Suisse orientale, cette évolution rappelle celle des TSI avenchoises jusqu'au milieu du I^{er} siècle, avant de connaître une régression plus marquée.

Fig. II.28 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Baden.

BADEN HOTEL DU PARC

Période précoce (vorher), Holzbauperioden I.1-2, I.3, II, Steinbauperioden I.1, I.2-3, I.4-5 et I.6 des fouilles 1977 (Schucany 1996, p. 54-55 et 414).

Vorher	HPI. 1-2	HPI. 3	HPII	SPI. 1	SPI. 2-3	SPI. 4-5	SPI. 6
5/10 à 20	20 à 40	40 à 55	55 à 69	69 à 85	85 à 110	110-155	155-175
9%	25%	20%	9%	13%	7%	6%	4%



Oberwinterthur

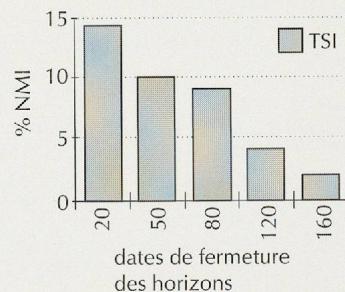
Relativement bien connu grâce aux travaux de J. Rychener, le *vicus* de Vitudurum (Oberwinterthur ZH) a livré plusieurs stratigraphies de référence, dont la plus complète est celle des fouilles de la Römerstrasse 186. Représentées par 14% du mobilier céramique durant la période augustéenne finale, les imitations de sigillée y connaissent ensuite une régression lente et régulière, passant de 10% sous Claude, à 9% dans les ensembles des règnes de Néron et de Vespasien, puis à 4% et enfin à 2% dans les niveaux antonins. Comparables, nous l'avons dit, à celles des autres agglomérations de Suisse orientale, Baden excepté, ces proportions sont néanmoins plus fortes que celles d'Augst et de Vindonissa où les TSI régressent plus rapidement après leur floruit tibérien.

Fig. II.29 Evolution quantitative des imitations de sigillée à Oberwinterthur.

OBERWINTERTHUR RÖMERSTRASSE

Phases A à D des fouilles 1979-1983 à la Römerstrasse 186 (Rychener et Albertin 1983, Tab. 1-24, Furger et al. 1992, p. 37 et 143).

Phase A	Phase B	Phase C1	Phase C2	Phase D
1 à 20	20 à 50	50 à 80	70 à 120	110 à 160
14%	10%	9%	4%	2%



Comparaisons entre sites

La présentation sous forme de graphique des données quantitatives de ces différents sites rencontre des difficultés principalement liées à l'hétérogénéité des périodes représentées qui, sauf exceptions dues au hasard, n'ont ni des durées, ni des limites semblables. Une synthèse infographique, même sommaire, étant néanmoins très pratique comme outil de comparaison, il a paru utile de rassembler les informations

196. Schucany 1996.

197. Rychener et Albertin 1983. Voir aussi Rychener 1984 et Rychener 1988.

disponibles sous la forme d'un tableau (proportions symbolisées par des tons de gris) et de deux histogrammes (Suisse occidentale et orientale). Pour des raisons pratiques et historiques, la « périodisation » retenue correspond aux séquences classiques du Haut Empire, en règnes (ou subdivisions de règnes) et en dynasties, selon les conventions indiquées à la fin du chapitre I.1. A nouveau, la précision et la représentativité des chiffres proposés ne doivent pas être surestimées et ces graphiques, dont certaines valeurs ont dû être évaluées ou même extrapolées, ne sont à considérer que comme des modèles provisoires.

Fig. II.30 Evolution des TSI sur les principaux sites (essai sous forme de tableau).

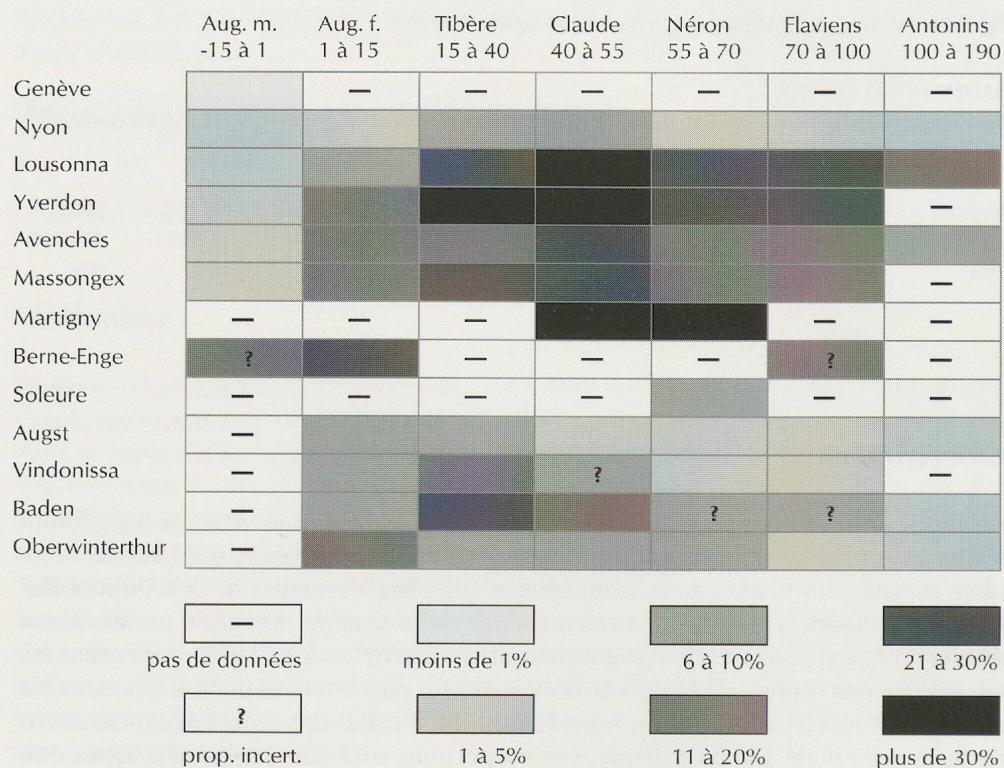


Fig. II.31 Evolution des TSI sur les principaux sites (essai sous forme de lignes brisées).

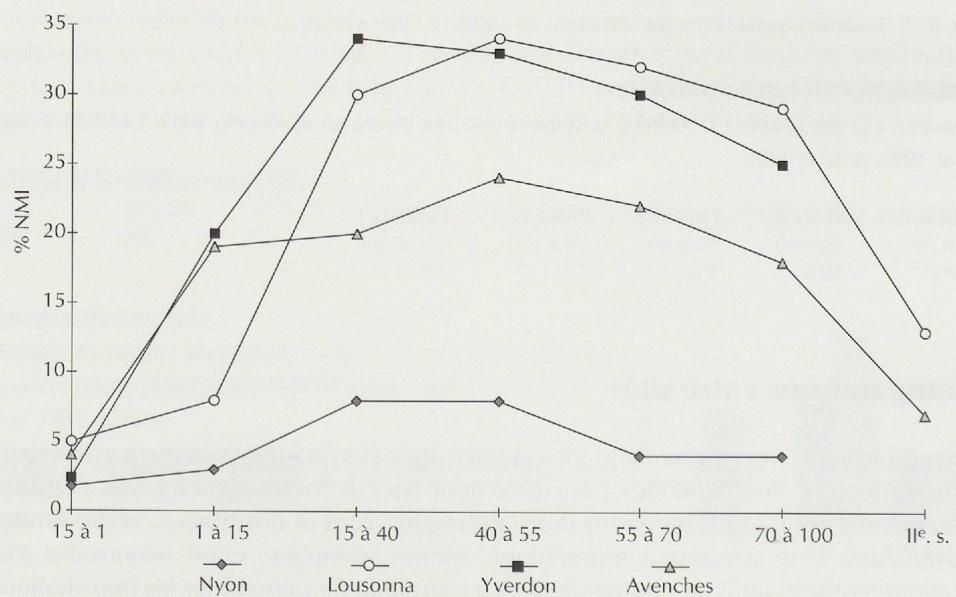
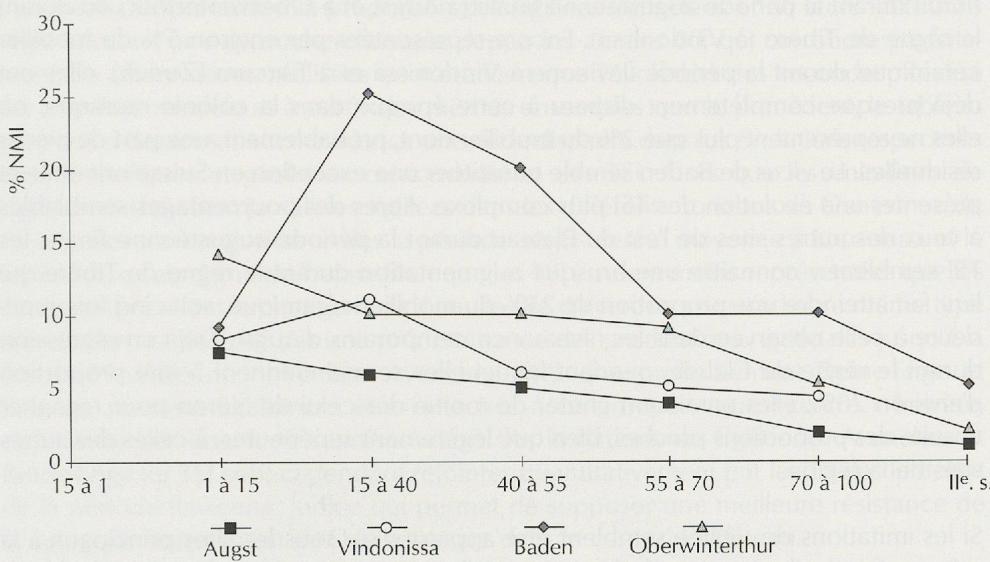


Fig. II.31 (suite) Evolution des TSI sur les principaux sites (essai sous forme de lignes brisées).



Sous réserve des remarques formulées précédemment, ces graphiques font apparaître d'importantes disparités dans la représentation des TSI et permettent de distinguer différents groupes régionaux, comme celui de l'ouest lémanique (Genève et Nyon), un groupe « ouest helvète » (Lousonna-Yverdon-Avenches) et un groupe oriental (Augst-Vindonissa-Vitudurum).

Politiquement et économiquement liés, les sites de Genève et de Nyon semblent en effet présenter une évolution quantitative des TSI similaire, caractérisée par une faible représentation de la catégorie et, probablement, par un *floruit* tibéro-claudien. Sans comparaison avec ceux des sites proches de l'ouest du territoire helvète, comme Lousonna, les pourcentages relevés dans ces deux sites sont par contre assez semblables à ceux d'agglomérations du nord-est du Plateau (Vindonissa ou Augst, par exemple), dans lesquelles les TSI paraissent avoir connu un *optimum* plus précoce.

Les trois principales agglomérations helvètes de Suisse occidentale, Lousonna, Yverdon et Avenches, ont en commun une évolution des TSI marquée par une augmentation rapide de la catégorie durant la période augustéenne finale et le règne de Tibère, ainsi que par un *floruit* claudien, atteignant des proportions près de trois fois supérieures à celles observées à Nyon. Outre cette très forte représentation, les imitations de sigillée s'y caractérisent par une régression lente et une forte persistance dans les niveaux du II^e siècle, qui n'est pas seulement le fait de pièces résiduelles.

Les données sont encore trop rares pour se faire une idée précise de l'évolution des TSI en Valais, mais les données disponibles pour les agglomérations de Massongex et de Martigny y attestent une forte représentation de la catégorie, qui dépasse les proportions relevées à Lousonna et Yverdon du règne de Claude à celui de Vespasien. Bien attestées sur le site de Brigue/Waldmatte, les TSI semblent cependant y avoir été moins bien représentées qu'en territoires vèrager et nantuate.

Encore assez mal connu, le faciès de la vallée de l'Aar, de Berne-Enge à Soleure, semble se caractériser par de fortes proportions de TSI, notamment durant la période augustéenne si l'on en croit les données du premier site. Bien qu'il ne soit pas encore possible de le démontrer, il est vraisemblable que la catégorie y ait atteint des proportions proches de celles d'Avenches ou de Lousonna.

Dans le nord-est du Plateau, les nombreux ensembles publiés présentent des faciès dans lesquels les TSI ne dépassent jamais 15% du mobilier et régressent après un faible floruit durant la période augustéenne finale (à Augst et à Oberwinterthur) ou durant le règne de Tibère (à Vindonissa). Encore représentées par environ 5% du mobilier céramique durant la période flavienne à Vindonissa et à Turicum (Zurich), elles ont déjà presque complètement disparu à cette époque dans la colonie rauraque, où elles ne représentent plus que 2% du mobilier dont, probablement, une part de pièces résiduelles. Le *vicus* de Baden semble constituer une exception en Suisse orientale et présenter une évolution des TSI plus complexe. Après des pourcentages semblables à ceux des autres sites de l'est du Plateau durant la période augustéenne finale, les TSI semblent y connaître une brusque augmentation durant le règne de Tibère qui leur fait atteindre une proportion de 25% du mobilier céramique, soit cinq fois supérieure à celle observée dans les niveaux contemporains d'Augst. Déjà en régression durant le règne de Claude, pendant lequel elles se maintiennent à une proportion d'environ 20%, elles paraissent chuter de moitié dès celui de Néron pour regagner ensuite des proportions proches, bien que légèrement supérieures, à celles des autres sites de la région.

Si les imitations de sigillée semblent être apparues sur tous les sites principaux à la même période, il est aujourd'hui certain qu'elles n'y ont pas connu la même évolution quantitative. Fort peu représentées à Genève et à Nyon, elles le sont très fortement sur les sites helvètes de l'ouest et, probablement, du centre du Plateau, alors qu'à l'exception de Baden, elles restent à un niveau largement inférieur dans ceux de sa moitié orientale et particulièrement à Augst. Ce constat céramologique, corroboré nous le verrons, par l'étude des estampilles (chapitre V), permet de tenter une esquisse d'histoire spatio-quantitative de la catégorie et situe sans aucun doute son aire de représentation principale sur le Plateau helvète, entre Lousonna et Berne-Enge, ainsi qu'en Valais. L'Allobrogie lémanique et le territoire de la colonie de Nyon doivent au contraire être considérés comme des régions marginales, bien qu'à Noviodunum un atelier au moins en ait produites¹⁹⁸. Bien représentées durant la période augustéenne, mais rapidement en régression par la suite, les TSI semblent avoir connu moins de succès en Suisse orientale pour des raisons qu'il est encore difficile de déterminer¹⁹⁹. La vitalité des ateliers et des échanges régionaux, plus que d'éventuelles disparités économiques, semble néanmoins pouvoir être avancée comme l'hypothèse la plus vraisemblable et la seule permettant d'expliquer des exceptions comme le cas d'Aquae Helveticae.

Outre ce déterminisme géographique, il est intéressant de relever que les imitations de sigillée semblent mieux représentées dans les *vici* que dans les capitales de cité ou les colonies²⁰⁰. Leur faiblesse relative dans le camp légionnaire de Vindonissa contredit, quant à elle, définitivement l'hypothèse qui faisait de l'armée le déclencheur et le premier consommateur des produits de cet artisanat en série²⁰¹.

Difficile à étudier à cause de la persistance de mobilier résiduel, particulièrement sur les sites où les imitations sont le mieux représentées, le déclin de la catégorie, amorcé ou déjà avancé dans tous les centres de consommation dès la période néronienne, est un phénomène qui reste difficile à expliquer. Une diminution du coût des sigillées importées et donc de l'attrait de leur concurrence régionale, associée probablement à une élévation du niveau économique des populations durant le 1^{er} siècle de notre ère, sont cependant des hypothèses traditionnelles qu'aucune donnée ne peut contredire et qui trouvent des parallèles dans toutes les provinces occidentales de l'Empire. De par leur importance quantitative dans les faciès du Plateau suisse, les productions « helvétiques » restent cependant un phénomène d'une ampleur rarement égalée parmi les productions régionales désignées sous le nom de « gallo-belges » ou d'imitations de sigillée (voir chapitre VII.1).

¹⁹⁸. Voir notamment chapitres V.2.3 et VI.1.1 (Fronto).

¹⁹⁹. Drack, au contraire, situait le centre de la production et de la diffusion des TSI en Suisse orientale, dont les sites constituaient plus de 90% de ses données. Voir chapitres VII.1.1 et VII.4.

²⁰⁰. Voir chapitre VI.5.

²⁰¹. Hypothèse émise par Drack dont rappelons-le encore, Vindonissa représentait plus de 80% des données. Voir Drack 1945, p. 23, et chapitre VII.4.

II.4.3 Sigillées importées et imitations « helvétiques »

L'étude du rapport entre la proportion des sigillées importées et de leurs imitations régionales est une approche classique depuis les années 80, qui corrobore parfaitement les observations réalisées en n'étudiant que l'évolution des secondes. Réalisé sur le même modèle et à partir des mêmes ensembles que le précédent, le tableau proposé ci-dessous met en évidence une nette disparité dans les évolutions respectives des TS (italiques et gauloises confondues) et des TSI. Alors que les imitations de sigillée ne dépassent jamais les sigillées dans les différents horizons de Genève ou de Nyon, elles sont majoritaires dès la période augustéenne moyenne à Lousonna et le restent jusqu'au règne de Trajan. Bien que les TSI y soient moins représentées que les TS importées avant le changement d'ère, le site d'Yverdon se rattache au même type d'évolution, caractérisé par une prédominance des productions régionales jusqu'à la fin du 1^{er} siècle de notre ère. Avenches ainsi que probablement Berne-Enge et Soleure, peuvent également être rattachés à ce groupe « ouest-centre » helvète, caractérisé par une forte représentation des imitations de sigillée. A Avenches et Berne-Enge les TSI sont cependant rejoints quantitativement par les TS dès le début de la période flavienne, indice qui permet de supposer une meilleure résistance de la catégorie dans l'ouest de l'Helvétie que dans le centre du Plateau.

En Valais, seuls les ensembles des fouilles de Massongex-La Loénaz et trois horizons de l'*insula* 1 de Martigny permettent de comparer les proportions des TS et des TSI, auxquelles viennent s'ajouter, durant les périodes précoces, des productions padanes, inconnues en territoire helvète et certainement importées par voie transalpine (probablement par le col du Grand-Saint-Bernard)²⁰². A Massongex, ces productions de Padanie, importées en Valais depuis le début du dernier tiers du 1^{er} siècle avant J.-C., ne sont encore que faiblement concurrencées par les sigillées italiques classiques (« arétines »), qui apparaissent en même temps que les TSI « helvétiques », toutes deux acheminées par le Rhône. La proportion entre ces trois groupes de productions est à peu près la même dans l'horizon augustéen final du *vicus*, qui connaît une nette augmentation de ces différentes « sigillées » et une légère régression des productions padanes. Dans cet horizon comme dans le précédent, les TSI, très probablement originaires d'Helvétie²⁰³, sont légèrement mieux représentées que leurs concurrentes italiques, dont les timbres proviennent des grands ateliers d'Arezzo, de Pouzoles et de Pise. Du début du règne de Tibère à la fin de celui de Claude, les TSI sont nettement mieux représentées que les sigillées importées, provenant désormais de Gaule méridionale, mais régressent ensuite pour atteindre une proportion semblable à celle des TS sous Néron, et inférieure dès la période flavienne (15% de TSI contre 23% de TS gauloise). Dans l'*Insula* 1 de Martigny, les imitations de sigillée surpassent très largement les TS importées, représentées par seulement 3% du mobilier durant la période claudienne précoce (contre 31% de TSI), 7% durant la période Claude-Néron (contre 39% de TSI) et 10% (contre 35% d'imitations) dans un horizon daté du règne de Néron et du début de celui de Vespasien²⁰⁴.

Tout comme l'étude de l'évolution des TSI, celle de leur proportion par rapport aux sigillées importées met clairement en évidence un groupe du nord-est, caractérisé par la faiblesse quantitative des productions « helvétiques ». Seuls les *vici* de Baden et d'Oberwinterthur présentent de brèves périodes durant lesquelles les TSI sont majoritaires, du début du 1^{er} siècle à la fin du règne de Tibère à Baden et durant les deux premières décennies de notre ère dans le *vicus* de Vitudurum. A Augst et à Vindonissa, les imitations de sigillée ne parviennent jamais à dépasser les TS importées, mais atteignent des proportions égales durant la fin de la période augustéenne, à Augst, et à l'époque tibérienne dans le camp légionnaire²⁰⁵. Elles restent minoritaires ensuite et peuvent être considérées comme résiduelles (en grande partie au moins) dès la période flavienne.

202. Voir Haldimann et al. 1991.

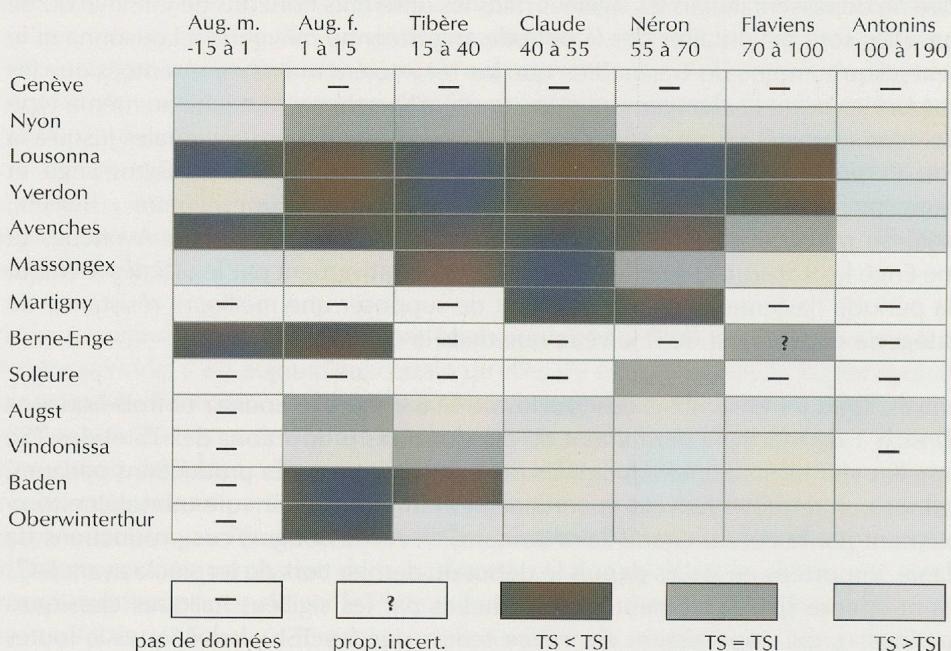
203. Voir chapitre VI.2.1.

204. O. Paccolat, données encore inédites.

205. Des deux ensembles de référence tibériens de Vindonissa, la « Holzbauperiode » du *Praetorium* et le mobilier des fouilles Königsfelden, le premier présente moins et le second plus de TSI que de TS. Les différences de proportions étant minimales, nous considérons que TS et TSI étaient en équilibre durant cette époque, ce qui semble d'ailleurs confirmé par les données du « Schutthügel ». Voir, notamment, Furger et al. 1992, p. 37 et 143 (bibliographie).

Le tableau présenté ci-dessous, provisoire et lacunaire, a été réalisé en symbolisant le rapport entre TSI et TS par des tons de gris : gris clair quand les TS sont majoritaires, gris moyen quand TS et TSI sont en équilibre²⁰⁶ et gris foncé quand les TSI dépassent les sigillées importées.

Fig. II.32 Evolution de la proportion des TS et des TSI sur les principaux sites.



II.4.4 Faciès spatio-quantitatifs

Les données relevées dans les deux précédents chapitres, concernant l'évolution de la représentation des TSI et de leur proportion par rapport aux sigillées importées, permettent de définir des groupes régionaux nettement caractérisés, qui correspondent, nous le verrons, à ceux mis en évidence par les études typologiques et par la répartition des marques d'artisans (chapitres III.4 et V.1).

Aux groupes de l'ouest et du centre du Plateau helvète, marqués par de fortes proportions de TSI durant tout le 1^{er} siècle de notre ère, s'opposent nettement un groupe Genève-Nyon, en marge du phénomène, et un groupe du nord-est du Plateau, où la catégorie régresse dès le début ou la fin du règne de Tibère et ne dépasse jamais la proportion des sigillées importées. Probablement hétérogène, le groupe valaisan est encore trop mal connu pour être caractérisé avec précision, mais les TSI semblent avoir été fortement représentées à Massongex et à Martigny, où leur proportion est supérieure ou égale à celle des TS de la fin du règne d'Auguste à celle du règne de Néron.

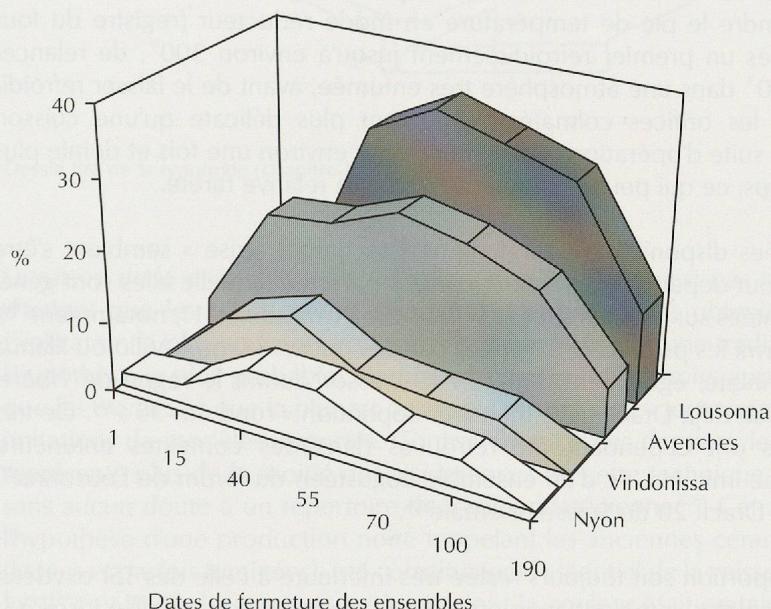
Le fort déterminisme régional, mis en évidence dans le graphique par sites-types présenté ci-dessous (Nyon pour l'ouest lémanique, Lousonna pour le groupe ouest-helvète, Avenches pour le centre et Vindonissa pour le nord-est), ne doit cependant pas faire sous-estimer les particularismes locaux. Les *vici*, nous l'avons vu, présentent des proportions de TSI plus fortes que les colonies et que les chefs-lieux de cité dans les régions où le phénomène peut être étudié²⁰⁷. Il est donc permis de penser que ces productions régionales étaient premièrement destinées aux populations des

²⁰⁶. Les pourcentages ont été considérés comme semblables lorsque leur différence est inférieure à 1% pour les proportions inférieures à 10%, inférieure à 2% pour les proportions plus hautes.

²⁰⁷. Ce modèle est, néanmoins, contredit par les données encore lacunaires du Valais où les TSI paraissent mieux représentées à Martigny (centre de production attesté) qu'à Massongex.

agglomérations secondaires et non, comme on l'a cru, à l'armée romaine²⁰⁸. Les différences observées entre des sites du même statut et du même groupe, souvent minimes, sont probablement dues à l'activité d'ateliers dans l'agglomération même ou à des flux commerciaux qu'il est aujourd'hui possible d'étudier (chapitre VI.4).

Fig. II.33 Evolutions comparées des TSI dans les sites-types des groupes régionaux.



208. Les proportions de TSI, rappelons-le, sont basses dans le camp de Vindonissa (même pour la Suisse orientale) et ne dépassent jamais celle des TS.

II.5 « Technique rouge » et « technique grise »

Déjà décrites par W. Drack²⁰⁹ et D. Paunier²¹⁰, les imitations « technique grise », cuites en atmosphère réductrice, se caractérisent par une pâte gris clair et un revêtement généralement assez luisant, noir ou gris foncé. Ces « TSI TG », produites dans les mêmes ateliers et par les mêmes potiers que les TSI oxydées, demandaient probablement une cuisson plus longue et plus coûteuse en bois que celle de ces dernières²¹¹. Pour obtenir un revêtement bien noir et non simplement gris ou brun, il est en effet nécessaire d'atteindre le pic de température en mode réducteur (registre du four mi-clos) puis, après un premier refroidissement jusqu'à environ 300°, de relancer le four jusqu'à 600° dans une atmosphère très enfumée, avant de le laisser refroidir à nouveau, tous les orifices colmatés. Nettement plus délicate qu'une cuisson oxydante²¹², cette suite d'opérations devait nécessiter environ une fois et demie plus de bois et de temps, ce qui peut expliquer en partie sa relative rareté.

Au vu des données disponibles, les imitations « technique grise » semblent s'être développées surtout depuis l'époque tibérienne, à partir de laquelle elles sont généralement représentées sur les sites stratifiés (Lousonna-Chavannes 11, notamment²¹³). Leur présence parmi les productions signées par des potiers comme Villo ou Illanua (voir chapitre V) incite, également, à placer leur essor durant le règne de Tibère, comme le proposait déjà Drack qui situait leur apparition « *rund um 35* »²¹⁴. De très rares exemplaires ont cependant été retrouvés dans des contextes antérieurs, comme une coupe imit. Ha. 7c d'un ensemble augustéen du *forum* de Lousonna²¹⁵ ou quelques bols Drack 20 de Suisse orientale²¹⁶.

Bien que leur proportion soit toujours restée très inférieure à celle des TSI oxydées, les productions réduites semblent avoir connu une augmentation relative jusqu'à la période néronienne, puis une diminution assez brusque durant la période flavienne. Basé sur les données des sites stratifiés²¹⁷ et sur la typologie des formes produites dans cette sous-catégorie²¹⁸, ce modèle d'évolution, conforme aux hypothèses émises par Drack²¹⁹, n'exclut pas des particularismes régionaux. Exceptionnelles à Nyon où même les bols Drack 20, habituellement réduits, sont le plus souvent oxydés²²⁰, les TSI « technique grise » paraissent également avoir été rares à Lousonna, où elle ne représentent que moins de 3% des imitations de sigillée mises au jour lors des fouilles de Chavannes 11²²¹. Nettement mieux représentées à Avenches, où leur production est bien attestée dans les ateliers des Faubourgs nord-est²²², les imitations « technique grise » semblent avoir été également moins rares dans l'est du Plateau, comme Drack l'avait déjà relevé²²³. Même dans ces régions, cependant, les TSI « technique grise » sont restées un phénomène quantitativement mineur, attaché surtout à la production de quelques types particuliers²²⁴.

Bien que de très rares imitations du service I de Haltern et des quantités plus importantes d'imitations du service II aient été produites dans cette sous-catégorie, les TSI « technique grise » sont caractérisées par un répertoire « tibéro-claudien », qui ne comprend que quelques formes inégalement représentées. Apparu, semble-t-il, sous le règne de Tibère, le bol caréné Drack 20, à fond généralement ombiliqué (voir fig. II.34), a presque exclusivement été produit en « technique grise » et constitue le seul exemple d'un type propre à ce mode de cuisson. Aucune autre forme, en effet, ne semble avoir été produite en « technique grise » plus qu'en technique rouge, à l'exception peut-être des bols à collerette imit. Hof. 12, deuxième type le plus fréquent dans cette sous-catégorie, qui semblent avoir été presque systématiquement cuits en mode réducteur à Avenches durant les périodes claudienne et néronienne. Plus rares en noir qu'en rouge, les assiettes imit. Drag. 15/17 et Drack 4, ainsi que les coupes imit. Drag. 24/25 sont les seuls autres types régulièrement représentés en cuisson rédu-ctrice. Quelques occurrences d'autres types, comme des coupes imit. Drag. 27, sont encore attestées dans cette technique, mais elles ne constituent que des cas particuliers.

²⁰⁹ Drack 1945, p. 27-28.

²¹⁰ Paunier 1981, p. 32.

²¹¹ Concernant les techniques de cuisson, voir chapitre II.2.5.

²¹² Contrairement aux idées reçues, tous les potiers savent qu'il est plus difficile de produire une céramique noire qu'une céramique rouge.

²¹³ Apparition dans l'horizon 5 de la parcelle de référence nord-ouest (10/20 à 40/50). Lousonna 9, p. 60. Voir aussi CRS, p. 34.

²¹⁴ Drack 1945, p. 44.

²¹⁵ Lousonna 2, p. 74.

²¹⁶Voir chapitre III.2.

²¹⁷ Voir surtout Lousonna 9, p. 60.

²¹⁸ Importance du bol à collerette imit. Hof. 12, notamment. Voir *infra*.

²¹⁹ Drack 1945, p. 44.

²²⁰ Seule une quinzaine de TSI TG ont été répertoriées dans les réserves du Musée romain de Nyon et dans le mobilier des fouilles récentes de l'entreprise Archéodunum SA.

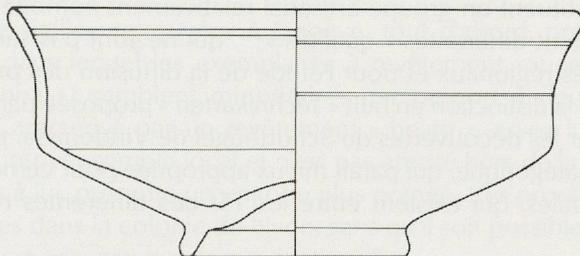
²²¹ 27 individus en technique grise pour 1104 individus TSI. Chiffres ne prenant en compte que les données de la parcelle de référence (maison A).

²²² Voir Castella 1995, p. 128 et chapitre VI.1.

²²³ Drack 1945, p. 27. Voir aussi CRS, p. 34.

²²⁴ Concernant la typologie voir chapitre III.2.

Fig. II.34 Le bol caréné Drack 20.



Dessin tiré de la typologie (chapitre III.2.1). Ech. 1/3.

La raison de la production de TSI en mode réducteur n'est pas facile à déterminer, d'autant que les revêtements noirs sont plus difficiles à obtenir que les orangés. Explication la plus souvent proposée²²⁵, la persistance d'une tradition indigène reste l'hypothèse la plus probable, bien que les revêtements noirs apparaissent plus tard que les oxydés et que la plupart des types produits en « technique grise » soient des imitations de modèles importés. Contrairement à ces derniers, le bol Drack 20, qui représente plus de la moitié des occurrences de cette technique, peut être attribué sans aucun doute à un répertoire de tradition laténienne²²⁶. Cet argument renforce l'hypothèse d'une production noire rappelant les anciennes céramiques grises fines (lissées et parfois fumigées), qui constituaient l'essentiel de la vaisselle de table durant les II^{ème} et I^{er} siècles avant notre ère et dont la couleur était certainement influencée par celle des campaniennes²²⁷.

Adaptation à des habitudes ou à une mode régionales, les TSI « technique grise » ne sont pas un phénomène isolé, mais trouvent des parallèles très proches dans toute la Gaule du Nord et de l'Est. Généralement désignées sous le nom de *terra nigra*, ces productions de qualité variable, à surface lissée ou engobée, présentent comme les TSI « technique grise » un répertoire tantôt indigène et tantôt imité et ont également été produites principalement durant la période julio-claudienne. La proportion des pièces oxydées et réduites est très variable dans les différents groupes de productions qui constituent l'ensemble des productions dites « gallo-belges »²²⁸, mais les *terra nigra* y sont généralement mieux représentées par rapport aux *terra rubra* à revêtement orangé que ne le sont les imitations « technique grise » vis-à-vis des TSI oxydées. Rappelons encore, pour conclure, que le terme de *terra nigra* (TN) est employé en Suisse pour désigner des productions à surface noire, généralement lissée²²⁹, dont le répertoire est principalement composé de formes fermées de tradition indigène (pots, gobelets, tonneaux et tonnelets). La distinction entre les TSI « technique grise » et cette catégorie, produite du milieu du I^{er} siècle de notre ère à la période sévérienne, ne pose guère de problème dans l'ouest du Plateau. Elle est par contre plus difficile à déterminer sur les sites d'Helvétie centrale (Avenches, Aegerten, Petinesca, Berne-Enge), où leur répertoire précoce comprend quelques formes ouvertes, comme les bols AV 136 et 139²³⁰ (voir chapitre II.1).

225. Paunier 1986, p. 265.

226. Forme dérivée de la jatte carénée celte (cf. Paunier 1981, p. 317, n° 49, par exemple). Voir chapitre III.3.

227. Voir chapitre II.3.1.

228. Voir chapitre VII.1.2.

229. Certaines de ces productions semblent avoir été engobées.

230. L'abréviation « AV » renvoie à la typologie des céramiques d'Avenches (Castella et Meylan Krause 1994).

II.6 Qualités et faciès régionaux

Bien qu'elles constituent un groupe artisanal relativement homogène, les imitations de sigillée présentent différentes « qualités »²³¹, qui ne sont pas sans intérêt pour la définition de faciès régionaux et pour l'étude de la diffusion des productions. Nous ne suivrons pas ici la distinction en huit « Technikarten » proposée par Drack²³², fondée principalement sur les découvertes du Schutthügel de Vindonissa, pour adopter une approche moins catégorique, qui paraît mieux appropriée pour cerner les différences, généralement subtiles, qui existent entre les TSI des différentes régions de Suisse occidentale²³³.

Contrairement aux TSI « technique grise », dont la qualité ne varie guère, les productions oxydées peuvent être réparties en plusieurs groupes selon les caractéristiques de leurs pâtes (dureté, couleur) et de leurs revêtements (dureté, adhérence et couleur). Concernant tout d'abord la dureté des pâtes, fonction de l'argile employée et surtout, de la température de cuisson, les TSI de Suisse occidentale présentent une large gamme de qualités, allant de productions à pâte très savonneuse (marquable à l'ongle) à d'autres dont la pâte est presque aussi dure que celle des sigillées d'importation. Due principalement à leur teneur en oxydes de fer, la couleur de ces pâtes, par contre, ne varie que faiblement. Généralement beige assez clair, elle peut aussi présenter des nuances plus orangées, plus saumonées ou plus jaunes, qui constituent des indices pour tenter de définir des groupes de productions. Les caractéristiques des engobes, qui résultent de leur composition minéralogique, de leur finesse et de leur température de cuisson²³⁴, permettent également de distinguer plusieurs groupes en fonction de leur luisance (revêtements mats, assez luisants ou luisants), de leur adhérence (bonne, assez bonne ou mauvaise) et de leur couleur (beige orangé, orangé, rouge orangé ou rouge brun). La corrélation de ces critères permet la définition de groupes dont l'attribution à des faciès régionaux paraît assez évidente. Rappelons, cependant, que ces observations ne se fondent pas sur une base statistique, mais constituent plutôt une « impression générale » dont la principale qualité est de reposer sur l'examen d'un très grand nombre de tessons. Les analyses minéralogiques et chimiques, encore insuffisantes malgré les études de M. Maggetti et de A. Zanco, ne permettent pas d'expliquer scientifiquement ces particularismes, mais les groupes de références aujourd'hui établis montrent des différences notables entre les argiles employées à Lousonna, Avenches ou Yverdon, qui ne sont certainement pas sans liens avec la diversité des qualités de pâtes et d'engobes. Le milieu de conservation, en l'occurrence la nature du sol et son degré d'acidité, joue également un rôle important dans l'état de conservation des céramiques et donc sur leur aspect après près de 2000 ans. Ces caractéristiques topiques peuvent même influer sur la composition chimique des argiles, en détruisant certains de leurs composants ou, au contraire, en augmentant la proportion de certains autres²³⁵. Ces phénomènes, heureusement, semblent assez marginaux et ne peuvent, en aucun cas, expliquer seuls les différences de qualités décrites précédemment.

231. Ce terme désigne ici un groupe aux caractéristiques identiques ou semblables et peut être considéré comme une étape vers la détermination de « productions » (céramiques provenant d'un atelier déterminé), subdivision finale de la « catégorie ».

232. Drack 1945, p. 23-29.

233. Cette étude se fonde sur l'examen du mobilier des organismes archéologiques mentionnés aux chapitres I.2 et III.4.

234. Voir chapitre II.2.

235. Les engrains chimiques et les hydrocarbures, notamment, sont des agents de dégradation qui tendent à devenir importants. Voir Zanco 1999, chapitre 2 (p. 19-24).

236. Voir chapitres VI.1.3, VI.1.1 et VI.2.1.

En généralisant et en simplifiant une réalité assurément plus complexe, il est possible de définir un premier groupe de TSI à revêtement rouge, parfois légèrement brunâtre ou orangé, peu luisant et d'une adhérence généralement médiocre, auquel se rattachent les productions des potiers de l'époque augusto-tibérienne, celles des ateliers de Lousonna (à l'exception de celui de La Péniche), ainsi que la grande majorité des TSI découvertes sur ce site. Très fréquente à Yverdon et dans les niveaux précoce de Massongex, de Martigny ou de Nyon, cette qualité est également représentée sur les autres sites du Plateau, mais semble minoritaire dans des agglomérations comme Genève, Avenches, Vevey ou Marsens. Cette répartition permet de penser que cette qualité a une origine principalement lausannoise, qui ne fait aucun doute pour les productions de ce groupe signées par des artisans connus pour avoir travaillé dans l'agglomération (potiers des ateliers du secteur 25, du Stade et des Prés-de-Vidy, notamment)²³⁶.

Dans l'ouest lémanique, le Valais et la région Avenchoise, une majorité des TSI présente un revêtement plus luisant et adhérant nettement mieux, dont les différences de couleurs, parfois subtiles, permettent de distinguer des groupes régionaux.

Les imitations de sigillée retrouvées à Genève, tout d'abord, présentent un faciès assez diversifié, dans lequel les exemplaires à revêtement rouge et peu adhérent (qualité « Lousonna ») semblent minoritaires par rapport à deux autres groupes de production. Caractérisé par un revêtement « beige », assez luisant et adhérant parfaitement, le premier semble local et n'est pas attesté hors de la région genevoise. Le second, quant à lui, présente un engobe plus orangé, très proche de celui des TSI les plus fréquentes dans la colonie de Nyon, sans qu'il soit possible de savoir, aujourd'hui, s'il s'agit du même groupe de production²³⁷.

Outre la présence de représentants du premier groupe, vraisemblablement originaires de Lousonna, les faciès valaisans se caractérisent par la prédominance de TSI d'excellente qualité, présentant une pâte dure, légèrement saumonée, et un revêtement orangé, particulièrement luisant. Emblématique des faciès céramologiques de Martigny et caractéristique des productions signées par le potier Florus, dont l'atelier était certainement établi dans le chef-lieu valaisan, cette qualité est également majoritaire dans le *vicus* de Massongex, dont la stratigraphie se révèle très intéressante²³⁸. En effet, alors que les TSI à revêtement rouge, adhérant mal, s'y retrouvent dès la période augustéenne moyenne (horizon F), les productions de qualité « valaisanne » semblent n'y apparaître qu'à partir de la période tibérienne (horizon H). Cette observation, qui devra être vérifiée, permettrait d'imaginer que des imitations de sigillée en provenance d'Helvétie y ont été importées dès la dernière décennie du 1^{er} siècle avant notre ère et que la production de TSI en Bas-Valais n'a commencé que dès les années 10-20 du siècle suivant. L'essor de ces premières TSI indigènes est peut-être lié à l'ouverture d'un atelier en Bas-Valais par le potier Villo, dont les pièces estampillées les plus récentes, fréquentes à Massongex, présentent un revêtement orangé et très luisant (voir chapitre V.2.3). Malgré l'absence d'analyses, seules à même de confirmer cette hypothèse, ces données indiquent clairement que ce groupe « bas-valaisan » est antérieur aux productions du potier Florus, actif à Martigny à partir du règne de Claude. Deux centres de production semblent donc pouvoir lui être attribués : Tarnaiae d'abord, vraisemblablement, puis Martigny, dès le développement du Forum Vallensium.

Les données sont encore rares pour le Moyen et le Haut-Valais, mais les découvertes de Sion et de Brigue-Waldmatte permettent de supposer que les productions « indigènes » à revêtement orangé y dominaient largement. Encore très peu exploré, le *vicus* de Vevey-Vibiscum a récemment livré des niveaux dans lesquels une majorité des TSI présente une qualité semblable à celle de Massongex et de Martigny. Cette observation qui devrait, elle aussi, être vérifiée par des analyses, serait intéressante pour l'histoire économique de cette agglomération à la frontière entre les territoires helvète et valaisan.

A Avenches, les imitations de sigillée se rattachent soit au groupe précoce à revêtement « mat », présent surtout dans les niveaux anciens, soit à un groupe indigène, beaucoup plus fréquent, caractérisé par une excellente qualité de pâte et d'engobe. Assez proche de celui de Martigny et de Nyon, mais avec un revêtement légèrement plus clair, ce groupe se retrouve dans tout l'arrière pays avenchois et même au-delà, jusqu'à Soleure et Petinesca.

Le faciès yverdonnois est à l'image de sa situation géographique, entre Lousonna et Avenches. Bien que les données soient encore lacunaires, notamment pour les périodes claudienne et néronienne, les qualités propres à ces deux agglomérations y sont bien représentées, ainsi que des productions locales issues des ateliers Faustus et Philosophes 24²³⁹. Ces deux centres ne constituent pas un groupe à proprement parler. La qualité de leurs productions est, en effet, assez différente, plus proche de

²³⁷. Seul un programme d'analyse, déjà commencé à Nyon (voir chap. I.3), permettrait de s'en assurer.

²³⁸. Fouilles de La Loénaz 1986-1987, principalement. Voir Haldimann *et al.* 1991 et CRS, p. 13 et 112-119.

²³⁹. Voir chapitre VI.1.1.

celle de Lousonna pour l'atelier tibéro-claudien de Faustus et plus ressemblante à celle de la *Caput Civitatis* helvète pour celui, légèrement plus tardif, des Philosophes 24.

Le *vicus* gruyérien de Marsens présente un faciès d'imitations de sigillée assez original, marqué par des particularismes typologiques (voir chapitre III.6) et par une qualité assez proche de celle d'Avenches. Le seul potier attesté par une estampille sur le site, Mame[rcus] ou Mame[rtus], n'étant connu dans aucune autre agglomération, il est très probable que ce *vicus* ait produit une bonne part de ses TSI, hypothèse qui, comme plusieurs autres, devrait être confirmée par l'archéométrie.

Attestées de Genève à Baden, les productions de l'atelier lausannois de La Péniche constituent un groupe de production original pour plusieurs raisons. Caractérisée par une pâte rosée et un revêtement rouge brun, adhérant assez bien, leur qualité, facilement reconnaissable, est proche de celle des sigillées tardo-italiques, dont leur répertoire s'inspire en partie, mais s'en distingue par un revêtement moins luisant. Considérées comme de « vraies » sigillées par le fouilleur du site²⁴⁰, elles n'en sont pas *stricto sensu*, puisqu'elles ne répondent pas à tous les critères retenus pour leur définition (cuisson en mode « C » et vocation à l'exportation, notamment)²⁴¹. Leur répertoire comprenant différentes formes propres aux imitations « helvétiques », comme les bols Drack 21 et 22, elles doivent à notre avis être classées parmi les TSI dont elles constituent la meilleure qualité lausannoise.

Nous ne chercherons pas ici à coder l'appellation de ces groupes ou à présenter leurs particularités sous forme de tableaux qui donneraient une image trop aboutie à ces premières observations. Les grandes lignes du phénomène, néanmoins, semblent se dégager pour la Suisse occidentale : des productions à pâte savonneuse et engobe rouge, assez mat, provenant en partie au moins de Lousonna; des productions à pâte plus dure et revêtement plus luisant à Avenches, Martigny, Nyon et Genève, qu'il semble possible de distinguer grâce à de légères différences de couleur. N'allons pas plus loin, pour l'instant, et évitons de caricaturer une situation où abondent certainement les exceptions et les contre-exemples.

²⁴⁰ A. Laufer, Lousonna 4, p. 14. Voir aussi Paunier 1986, p. 266 et CRS, p. 35.

²⁴¹ Voir chapitre II.1.

II.7 Les céramiques à revêtement argileux et la fin des TSI

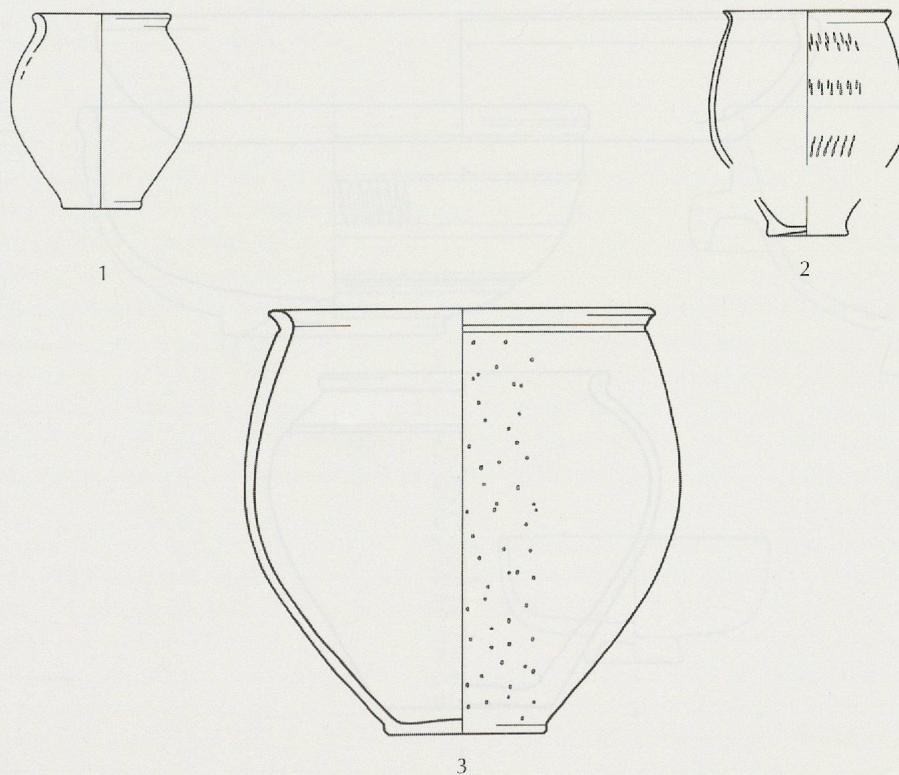
Le terme de céramique à revêtement argileux (RA)²⁴² qualifie en Suisse romande une catégorie de vaisselle oxydée, ou plus rarement réduite, à engobe plus ou moins grisé et de couleur variable (de beige à noir, le plus souvent beige ou brun orangé). Produites du dernier tiers du 1^{er} siècle de notre ère jusqu'au Bas Empire, ces productions se caractérisent, comme les TSI, par un répertoire hybride, tantôt régional et tantôt imité, mais s'en distinguent par la couleur et la qualité de leur revêtement, par leur typologie et par leurs techniques de décoration²⁴³.

Concernant tout d'abord les techniques artisanales, les céramiques à revêtement argileux diffèrent principalement des TSI par leur terre moins calcaire, un travail de tournassage moins important et, surtout, par leur revêtement, dont les différences de luisance ont conduit à la distinction de quatre sous-catégories, définies dans la version 1992 de SIGMA :

RA	Céramique à revêtement argileux luisant
RA mat	Céramique à revêtement argileux mat
RA sablé	Céramique à revêtement argileux sablé
RA métallescent	Céramique à revêtement argileux métallescent

Bien qu'un travail de synthèse sur la chronologie de ces différentes sous-catégories fasse encore défaut, les données de fouilles récentes semblent montrer une évolution en plusieurs temps, marquée par l'apparition de productions mates et sablées d'abord, luisantes ensuite et, enfin, métallescentes.

Fig. II.35 Gobelets à revêtement mat ou sablé produits entre 70/80 et 150.



Types 100/3, 100/2 et 89/1 de la typologie d'Avenches (Castella et Meylan Krause 1994). Ech. 1/3.

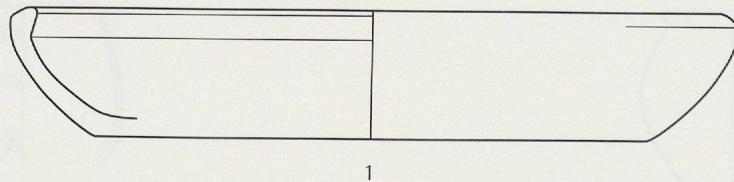
242. Appellation définie par D. Paunier (1981, p. 36-37). Ce terme correspond à la « sigillata chiara lucente » de Lamboglia (sigillée claire luisante des auteurs français), ainsi qu'aux « Glattwandige Ware », « Firnis- » ou « Glanztonware » de la littérature allemande. Voir notamment Figlina 7, p. 19-20, et CRS, p. 44-50. L'abréviation RA, utilisée principalement dans le Canton de Vaud (SIGMA et IAHA, notamment) est remplacée par CRA ou RAR dans d'autres publications.

243. Voir Jornet 1982, Kaenel *et al.* 1982, p. 109-130, CRS, p. 44-45 et Lousonna 9, p. 26.

Les premiers exemplaires attribuables à ce groupe de production sont, en effet, des gobelets à revêtement mat ou sablé (voir fig. II.35), dont certains exemplaires précoce ont été retrouvés à Lousonna-Chavannes 11 dans des niveaux scellés au début du règne de Vespasien²⁴⁴. Corroboree par d'autres contextes à Avenches²⁴⁵, Augst²⁴⁶ et, entre autres, par le mobilier des fouilles de Baden-Hôtel du Parc, où ce groupe apparaît entre les années 69 et 85 de notre ère²⁴⁷, l'émergence de ces nouvelles productions au début de la période flavienne semble liée au déclin des gobelets à parois fines de l'atelier lyonnais de La Butte, très bien représentés en pays helvète durant la période Claude-Néron²⁴⁸. La similitude typologique entre certaines importations lyonnaises et les premières formes produites en RA²⁴⁹ permet en effet de considérer ces dernières comme des imitations de gobelets à parois fines, dont le type de revêtement va peu à peu s'étendre à d'autres formes de récipients. Cette hypothèse est corroborée par l'importance des gobelets dans le développement postérieur de la catégorie, alors que cette forme était extrêmement rare en TSI. En nette augmentation dès le début du II^{ème} siècle, ces gobelets à engobe mat sont les précurseurs directs de ceux à revêtement luisant, qui les remplacent à partir du milieu de la période antonine.

Si l'on en croit les données d'Avenches, dont les niveaux flaviens et antonins sont particulièrement bien connus, des pots et des écuelles, jusque là produits en céramique commune (sans engobe), semblent recevoir des revêtements argileux mats dès le règne de Domitien (à partir d'environ 80)²⁵⁰ et s'ajoutent dès lors aux productions désignées sous l'abréviation de RA, bien qu'ils constituent un groupe fonctionnel particulier, attaché au domaine de la cuisine plus qu'à celui de la table. Particulièrement bien représenté durant le II^{ème} siècle, ce groupe de productions, très proche de celui des céramiques à revêtement micacé²⁵¹, est attesté au moins jusqu'au début du IV^{ème} siècle et présente des revêtements poreux de couleur généralement beige ou beige orangé.

Fig. II.36 Ecuelle et pot à revêtement mat de la fin du I^{er} et du début du II^{ème} siècle.



1

244. Lousonna 9, p. 75.

245. Castella et Meylan Krause 1994, p. 41. L'apparition du type 100/3 est située par les auteurs aux alentours de l'an 80.

246. Les premiers gobelets à revêtement mat apparaissent dans la phase 8 de la stratigraphie du théâtre, datée des années 80-90 (Furges et al. 1992, p. 37 et Taf. 26, n° 38-40) et sont aussi attestés dans les périodes 9 et 10, antérieures à 110 (Taf. 29, n° 50-51 et 34, n° 39).

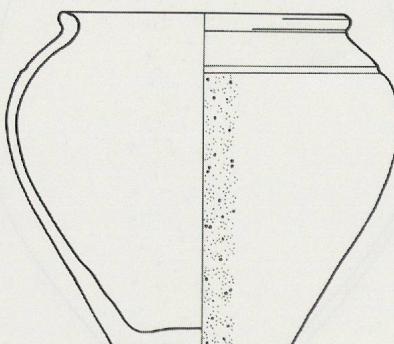
247. Schucany 1996, p. 414 (SPI.1).

248. Voir notamment Grataloup 1988, p. 65-67 et Lousonna 9, p. 40-42.

249. Le type Grataloup XXXIII, notamment.

250. Castella et Meylan Krause 1994 (datation du type AV 78, notamment).

251. Voir notamment Lousonna 9, p. 26 et 86.



2

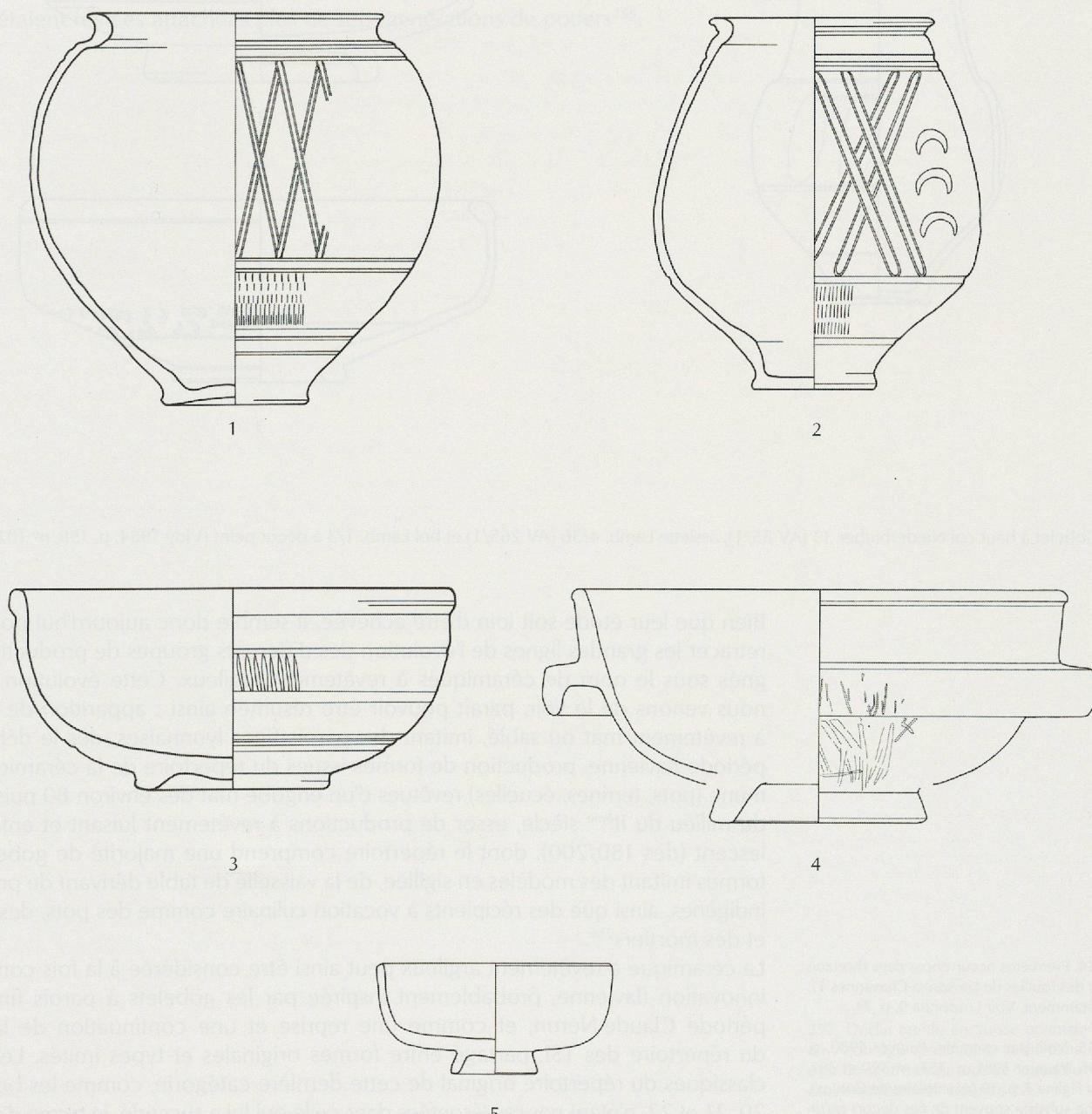
Types LS 2.2.2 (Lousonna 9) et AV 78/1 (Castella et Meylan Krause 1994). Ech. 1/3.

Bien que les ensembles stratifiés permettant de situer précisément son apparition demeurent encore rares, la vaisselle de table à revêtement luisant²⁵², le plus souvent beige ou brun orangé, mais parfois plus foncé, jusqu'à noir, semble s'être surtout développée à partir du milieu du siècle antonin²⁵³. Principalement composé de gobelets, le répertoire de ce groupe de production va intégrer très rapidement des formes imitant des sigillées importées comme les bols Drag. 37 et 38 et les coupes Drag. 35 et 40. Très fréquent sur tous les sites de consommation, ce groupe peut être considéré comme le successeur direct des TSI, dont il reprend le répertoire hybride, en partie imité et en partie régional.

Fig. II.37 Vaisselle de table à revêtement luisant de la seconde moitié du II^{ème} siècle.

252. Productions semblables aux « sigillées claires luisantes » des auteurs français, parmi lesquels l'appellation de céramique à revêtement argileux s'est largement répandue depuis les années 80.

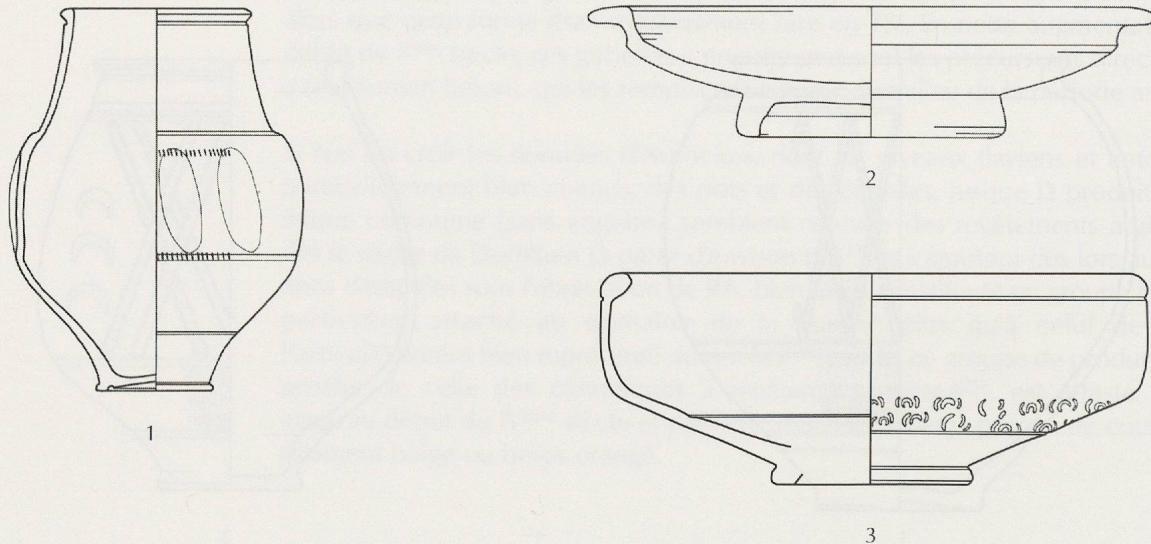
253. A Baden-Hôtel du Parc, les premiers représentants de cette sous-catégorie apparaissent durant la « Steinbauperiode » I.6, datée d'environ 155/165 à 160/175 (Schucany 1996, p. 387, n° 1619). A Augst-Theater, autre site de référence pour le II^{ème} siècle, ces productions font leur apparition à la période 12 (Furges et al. 1992, Taf. 42-43), datée de 90/100 à 130/160, et se généralisent dès la période 15 (160 à 200). Voir aussi Figlina 7, p. 19-50.



Gobelets AV 48/1 et 89/2, bols imit. Drag. 37 et 30 (AV 197/2 et 222/1), coupe imit. Drag. 40 (AV 190/2). Castella et Meylan Krause 1994. Ech. 1/3.

Apparues probablement aux alentours de 180/200²⁵⁴, les productions à vernis métalléscent sont la sous-catégorie la plus tardive du « cercle » des céramiques à revêtement argileux. Caractérisées par un répertoire identique à celui des productions luisantes, elles ont été produites comme ces dernières jusqu'au IV^{ème} siècle, durant lequel semblent se généraliser des productions à revêtements bruns, parfois décorés de motifs peints en blanc²⁵⁵.

Fig. II.38 Productions des III^{ème} et IV^{ème} siècles.



Gobelet à haut col Niederbieber 33 (AV 55/1), assiette Lamb. 4/36 (AV 265/1) et bol Lamb. 1/3 à décor peint (Vidy 1984, p. 158, n° 102). Ech. 1/3.

Bien que leur étude soit loin d'être achevée, il semble donc aujourd'hui possible de retracer les grandes lignes de l'évolution des différents groupes de productions désignés sous le nom de céramiques à revêtement argileux. Cette évolution, comme nous venons de le voir, paraît pouvoir être résumée ainsi : apparition de gobelets à revêtement mat ou sablé, imitant des parois fines lyonnaises, dès le début de la période flavienne, production de formes issues du répertoire de la céramique commune (pots, terrines, écuelles) revêtues d'un engobe mat dès environ 80 puis, à partir du milieu du II^{ème} siècle, essor de productions à revêtement luisant et enfin métalléscent (dès 180/200), dont le répertoire comprend une majorité de gobelets, des formes imitant des modèles en sigillée, de la vaisselle de table dérivant de prototypes indigènes, ainsi que des récipients à vocation culinaire comme des pots, des écuelles et des mortiers²⁵⁶.

254. Premières occurrences dans l'horizon 10 des fouilles de Lousonna-Chavannes 11, notamment. Voir Lousonna 9, p. 74.

255. Voir, par exemple, Paunier 1980, p. 195, Paunier 1981, p. 354, n° 390 et 391, ou Figlina 7, p. 39 (exemplaire de Conjux). Il ne subsiste souvent de ces décors qu'un négatif noir.

256. Ces derniers ne semblent apparaître en RA qu'à partir de l'époque sévérienne. Voir notamment Lousonna 9, p. 75, fig. 18, types 3.3.1 et 3.3.2.

exemple), mais aussi, probablement, de phénomènes artisanaux et économiques encore difficiles à appréhender. Le net déclin des imitations de sigillée dès le début du II^e siècle, à partir duquel cette catégorie n'est plus représentée que par un répertoire très réduit, est vraisemblablement à l'origine de l'apparition des productions de fonction semblable, mais aux caractéristiques artisanales différentes, que sont les céramiques à revêtement argileux luisant, dont l'essor ne commence d'ailleurs qu'après l'extinction de la production des TSI.

S'il semble aujourd'hui acquis que les TSI ont été remplacées par les RA aux alentours de 150, après une période de déclin qui diffère selon les sites²⁵⁷, la raison de ce dénouement est plus difficile à expliquer. Une amélioration du niveau de vie dès la période flavienne, associée à une diminution du prix des sigillées importées²⁵⁸, rendant les productions régionales moins compétitives, peuvent cependant être avancées comme les raisons les plus probables de la disparition d'une tradition artisanale à laquelle étaient restées attachées plus de sept générations de potiers²⁵⁹.

257. Déclin rapide en Suisse orientale et en Allobrogie lémanique, tardif dans les sites du centre et, surtout, de l'ouest du territoire helvète. Voir chapitre II.4.

258. Formes plus simples et plus standardisées, produites dans des centres moins éloignés du Plateau suisse (Gaule centrale).

259. Voir chapitre VII.1.

